



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



5^a - 639 BH FLL

73.165

~~H-6~~

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

A O U S T 1768.



A P A R I S ,

Chez LACOMBE , Libraire , Quai
de Conti.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

[The page contains extremely faint and illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the document. The text is scattered across the page and cannot be transcribed accurately.]

AVERTISSEMENT.

LE privilège du *Mercur*e ayant été transporté par brevet au sieur LACOMBE, Libraire; c'est à lui seul que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qui peut instruire ou amuser le lecteur.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage en général des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, sans être l'ouvrage d'aucun en particulier, ils sont tous invités à y concourir: on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre: & leurs travaux, utiles au succès & à la réputation du Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur les produits du *Mercur*e.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 liv. pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

*Les personnes de province auxquelles on enverra le *Mercur*e par la poste, payeront, pour seize volumes, 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.*

A ij

Celles qui auront d'autres voies que la poste pour le faire venir, & qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront, comme à Paris, qu'à raison de 30 sols pr volume, c'est-à-dire, 24 livres d'avance, en s'abonnant pour seize volumes.

Les personnes & les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront directement au sieur Lacombe.

On supplie les habitans des provinces d'envoyer par la poste, en payant le droit, le prix de leur abonnement, & d'ordonner que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des livres, estampes & musique à annoncer, d'en marquer le prix.

Les volumes du nouveau choix des pièces tirées des Mercurès & autres Journaux, se trouvent aussi au Bureau du Mercure.



M E R C U R E

D E F R A N C E .

A O U S T 1768.

P I È C E S F U G I T I V E S

E N V E R S E T E N P R O S E .

A U P R I N C E H É R É D I T A I R E .

*CES Vers ont été récités par la petite nièce
de Corneille , âgée de six ans.*

Q U O I vous venez dans nos Hameaux !
Corneille, dont je tiens le sang qui m'a fait naître,
Corneille à cet honneur eut prétendu peut-être ;
Il auroit pû vous plaire, il peignoit vos égaux.
On vous reçoit bien mal en ce désert sauvage,
Les respects à la fin deviennent ennuyeux.
Votre gloire vous suit ; mais il faut davantage
Et si j'avois quinze ans je vous recevrais mieux.

A iij

*A M. Ch. ****

AIMABLE Amant de Polymnie,
 Jouissez de cet âge heureux
 Des voluptés & du génie ;
 Abandonnez-vous à leurs feux.
 Ceux de mon ame appéfantie
 Ne sont qu'une cendre amortie,
 Et je renonce à tous vos jeux,
 La fleur de la saison passée
 Par d'autres fleurs est remplacée.
 Une Sultane avec dépit
 Dans le vieux ferrail délaissée,
 Voit sa rivale dans le lit
 Dont le Grand Seigneur l'a chassée.
 Quand Elie étoit décrépité
 Il s'enfuit laissant son esprit
 A son jeune élève Elifée.
 Ma muse est de moi trop lassée ;
 Elle me quitte & vous choisit,
 Elle fera mieux caressée.

A M. le Chevalier de la Tremblaye.

CE beau Lac de Genève, où vous êtes venu,
 Du Cocite bientôt m'offre les rives sombres ;
 Vous êtes un Orphée en ces lieux descendu
 Pour venir enchanter les ombres.

A Madame de S. J.

L'ESPRIT, l'imagination,
 Les graces, la philosophie,
 L'amour du vrai, le goût du bon
 Avec un peu de fantaisie ;
 Assez solide en amitié,
 Dans tout le reste un peu légère ;
 Voilà, je crois, sans vous déplaire,
 Votre portrait fait à moitié.

A Madame D.

Sous tes doigts l'archer d'Apollon
 Etonne mon ame & l'enchanter ;
 J'entends bientôt ta voix touchante,
 J'oublie alors ton violon ;
 Tu parles & mon cœur plus tendre,
 De tes chants ne se souvient plus ;
 Mais tes regards sont au-dessus,
 De ce que je viens d'entendre. *

* Ces Pièces agréables sont de M. de Voltaire. Nous tâchons de composer un bouquet, des fleurs qui échappent de ses mains.

8 MERCURE DE FRANCE.

ODE sur les Volcans.

SUR un char de rubis, le Dieu de la lumière
Monte en vainqueur superbe au céleste parvis.
Il parseme de feux son immense carrière.
Il étale sa pompe & sa grandeur entière
A nos yeux éblouis.

Les Dieux même étonnés de sa magnificence,
Admirent tous en lui cet éclat radieux.
Dans sa course rapide, il s'élève, il avance,
Et bientôt au *sommet de l'olimpe* il s'élançe
Pour éclairer les cieux.

Sa majesté se peint sur la face du monde.
De l'or de ses rayons il daigne l'embellir.
Il ouvre les trésors de sa source féconde.
On voit partout regner, sur la terre & sur l'onde,
La joie & le plaisir.

Dans la plaine riante où l'Eridan murmure,
Saturne a déployé son beau voile d'azur;
Cérès a dénoué sa blonde chevelure;
Flore, de ses présens, couronne la nature:
L'onde est *claire* & l'air pur.

Jouissez des beaux jours que le printems vous
donne,
Tranquilles habitans de ces climats heureux.

Une coupe à la main , bientôt la riche automne ,
 Va voir , avec transport , bouillonner dans la
 tonne ,
 Vos vins délicieux.

Mais ; quel horrible bruit au loin se fait entendre !
 Quel est ce mont brûlant qui paroît dans les airs !
 La foudre dans son sein , s'allume & vient ré-
 pandre
 Des tourbillons de feu , de fumée & de cendre
 Vomis par les enfers.

La terre tout-à-coup chancelante , éperdue ,
 Semble fuir en tumulte au centre du néant.
 Le char du Dieu du jour se dérobe à la vue ;
 La nature se trouble & reste confondue
En son étonnement.

La mer , au même instant , reculant d'épouvante ,
 Va se précipiter en ses gouffres profonds ;
 Mais Neptune en courroux , d'une voix ef-
 frayante ,
 Fait porter jusqu'aux cieux son onde mugissante ,
 Par les vents *Furibonds.*

*De colonnes de flamme une nue orageuse
 Dévore de la nuit les lugubres flambeaux.
 Du salpêtre allumé la force impétueuse
 Détache les rochers de la cime orgueilleuse
 De ces monts infernaux.*

10 MERCURE DE FRANCE.

Vulcain, dans son audace, a fondé le Tartare,
Il a pompé les feux de ses noirs souterrains.
Au sommet de l'Etna, sa fureur nous prépare
Des horreurs de l'abyme une image barbare
Et funeste aux humains.

On voit couler, des flancs de ce mont formidable,
Des torrens de bitume & de soufre enflammés;
Ils sillonnent la terre & leur cours effroyable
Causera pour jamais la perte inévitable
De ces champs allarmés.

Que vois-je ! quel spectacle ! ô ville infortunée !
Dans un étang de feu tes murs sont disparus.
De flamme & de volcans sans cesse environnée,
Un abyme s'entrouvre, & Cybele étonnée
Ne te retrouve plus.

Par M. CARRA.

** Il y a de grandes images & bien rendues dans cette Ode. On est seulement fâché d'y trouver quelques négligences faciles à éviter.*



*ENTRETIEN entre Madétés & Platon ;
sur la Cause & les Effets.*

UN jour le jeune Madétés se promenoit vers le port de Pyrée, il rencontra Platon qu'il n'avoit point encore vu ; Platon lui trouvant une physionomie heureuse, lia conversation avec lui ; il découvrit en lui un sens assez droit, Madétés avoit été instruit dans les Belles-Lettres, mais il ne sçavoit rien, ni en Physique, ni en Géométrie, ni en Astronomie, cependant il avoua à Platon qu'il étoit Epicurien.

Mon fils, lui dit Platon, Epicure étoit un fort honnête homme, il vécut & il mourut en sage ; sa volupté dont on a parlé si diversement, consistoit à éviter les excès, il recommanda l'amitié à ses Disciples, & jamais précepte n'a été mieux observé. Je voudrois faire autant de cas de sa Philosophie que de ses mœurs. Connoissez-vous bien à fond la Doctrine d'Epicure ? Madétés lui répondit ingénument qu'il ne l'avoit point étudiée ; je sçais seulement, dit-il, que les Dieux ne se sont jamais mêlés de rien, & que le principe de toutes choses est

A vj

dans les atomes, qui se sont arrangés d'eux-mêmes, de façon qu'ils ont produit ce monde tel qu'il est.

Platon.

Ainsi donc, mon fils, vous ne croyez pas que ce soit une Intelligence qui ait présidé à cet Univers, dans lequel il y a tant d'êtres intelligens? Voudriez-vous bien me dire quelle est votre raison d'adopter cette Philosophie?

Madétés.

Ma raison est que je l'ai toujours entendu dire à mes amis & à leurs maîtresses avec qui je soupe: je m'accommode fort de leurs atomes. Je vous avoue que je n'y entends rien; mais cette Doctrine m'a paru aussi bonne qu'une autre; & il faut bien avoir une opinion, quand on commence à fréquenter la bonne compagnie; j'ai beaucoup d'envie de m'instruire, mais il m'a paru jusqu'ici plus commode de penser sans rien sçavoir.

Platon lui dit: si vous avez quelque desir de vous éclairer, je suis Magicien, & je vous ferai voir des choses fort extraordinaires; ayez seulement la bonté de m'accompagner à ma maison de campagne qui est à cinq cents pas d'ici, &

peut-être ne vous repentirez vous pas de votre complaisance. Madérés le suivit avec transport. Dès qu'ils furent arrivés, Platon lui montra un Squélette ; le jeune homme recula d'horreur à ce spectacle nouveau pour lui. Platon lui parla en ces termes.

Considérez bien cette forme hideuse qui semble être le rebut de la nature , & jugez de mon art par tout ce que je vais opérer avec cet assemblage informe qui vous a paru si abominable.

Premièrement , vous voyez cette espèce de boule qui semble couronner tout ce vilain assemblage. Je vais faire passer , par la parole , dans le creux de cette boule une substance moëlleuse & douce , partagée en mille petites ramifications , que je ferai descendre imperceptiblement par cette espèce de long bâton à plusieurs nœuds que vous voyez attaché à cette boule , & qui se termine en pointe dans un creux. J'adapterai au haut de ce bâton un tuyau par lequel je ferai entrer l'air , au moyen d'une soupape qui pourra jouer sans cesse ; & bientôt après , vous verrez cette fabrique se remuer d'elle-même.

A l'égard de tous les autres morceaux informes qui vous paroissent comme des restes d'un bois pourri , & qui semblent

14 MERCURE DE FRANCE.

être sans utilité , comme sans force & sans grace , je n'aurai qu'à parler & ils seront mis en mouvement par des espèces de cordes d'une structure inconcevable. Je placerai au milieu de ces cordes une infinité de canaux remplis d'une liqueur qui en passant par des tamis , se changera en plusieurs liqueurs différentes , & coulera dans toute la machine vingt fois par heure ; le tout sera recouvert d'une étoffe blanche , moëlleuse & fine ; chaque partie de cette machine aura un mouvement particulier qui ne se démentira point. Je placerai entre ces demi-cerceaux , qui ne semblent bons à rien , un gros réservoir fait à peu-près comme une pomme de pin ; ce réservoir se contractera & se dilatera chaque moment avec une force étonnante. Il changera la couleur de la liqueur qui passera dans toute la machine. Je placerai , non loin de lui , un sac percé en deux endroits , qui ressemblera au tonneau des Danaïdes. Il se remplira & se vuidera sans cesse ; mais il ne se remplira que de ce qui est nécessaire , & ne se vuidera que du superflu. Cette machine sera un étonnant laboratoire de Chymie , un si profond ouvrage de Méchanique & d'Hydraulique , que ceux qui l'auront étudié ne pourront jamais le comprendre.

De petits mouvemens y produiront une force prodigieuse ; il sera impossible à l'art humain d'imiter l'artifice qui dirigera cet Automate. Mais ce qui vous surprendra davantage , c'est que quand cet Automate se sera approché d'une figure à peu-près semblable ; il s'en formera une troisième figure. Ces machines auront des idées ; elles raisonneront , elles parleront comme vous , elles pourront mesurer le ciel & la terre. Mais je ne vous ferai point voir cette rareté , si vous ne me promettez que quand vous l'aurez vûe , vous avouerez que j'ai beaucoup d'esprit & de puissance.

Madétés.

Si la chose est ainsi , j'avouerais que vous en sçavez plus qu'Épicure & que tous les Philosophes de la Grèce.

Platon.

Eh bien , tout ce que je vous ai promis est fait. Vous êtes cette machine ; c'est ainsi que vous êtes formé , & je ne vous ai pas montré la milliême partie des ressorts qui composent votre existence ; tous ces ressorts sont également proportionnés les uns aux autres ; tous s'aident réciproquement : les uns conservent la vie , les

autres la donnent, & l'espèce se perpétue de siècle en siècle par un artifice qu'il n'est pas possible de découvrir. Les plus vils animaux sont formés avec un appareil non moins admirable, & les sphères célestes se meuvent dans l'espace avec une mécanique encore plus sublime; jugez après cela si un Être intelligent n'a pas formé le monde, & si vos atomes n'ont pas eu besoin de cette cause intelligente.

Madérés étonné demanda au Magicien qui il étoit. Platon lui dit son nom: le jeune homme tomba à genoux, adora Dieu, & aima Platon toute sa vie.

Ce qu'il y a de très-remarquable pour nous, c'est qu'il vécut avec les Epicuriens comme auparavant. Ils ne furent point scandalisés qu'il eût changé d'avis. Il les aima, il en fut toujours aimé. Les gens de sectes différentes soupoient ensemble gaiement chez les Grecs & chez les Romains. C'étoit le bon tems.



FABLES ORIENTALES.

Le Roi pêcheur.

SUR les rives du Tigre, une ligne à la main,
Un Caliphe pêchoit avec son médecin.

D'aucun poisson l'amorce n'est goûtée ;
La ficelle en cent lieux tour à tour est portée ;
Pas un goujon, pas un pauvre fretin.

Le Prince à la fin s'en indigne

Et s'en prend à son compagnon :

Sans toi (dit-il,) je verrois à ma ligne

Prendre la truite ou le saumon ;

C'est ton influence maligne

Qui fait éloigner le poisson.

Retire-toi, tu me portes guignon.

O des Croyants auguste maître !

(Répond le docteur aussi-tôt,)

Tu dis ce qui ne sçauroit être,

L'infortune n'est point mon lot :

D'un bourgeois, d'un esclave, il est vrai je
tiens l'être,

Mais je devins l'ami de quatre Souverains ;

Je partageai leurs plaisirs, leurs festins,

Et mes biens font assez paroître

Que j'ai près d'eux goûté d'heureux destins.

Mais permets-tu qu'on te fasse connoître

18 MERCURE DE FRANCE.

Un homme vraiment malheureux ?
Je le permets & je le veux ,
(Dit le Sultan :) je vais te satisfaire ,
(Reprend le docteur vertueux ,)
C'est un mortel favorisé des cieux ,
Qui n'eut que des Sultans pour aïeux & pour pere ,
Qui se trouva Sultan comme eux ;
Qui négligeant sa grandeur souveraine ,
Et le plaisir de faire des heureux ,
Dans une hutte & peu sûre & mal saine ,
Du plus indigent journalier
Se plaît , avec beaucoup de peine ,
A faire le triste métier.

LE Visir déposé.

UN Roi Persan dépose son Visir ,
Et pour toute faveur , il lui laisse choisir
En ses états le lieu de sa retraite.
Fais-moi trouver un village désert ,
Dit le ministre , & la recherche est faite ;
De-ça , de-là , chacun court , s'inquiète ;
Pas un hameau , pas une maisonnette
Sans habitans : on le dit au Visir ,
Je le sçavois , (répond-il à son maître ,)
Je ne voulois que te faire connaître
L'état des lieux qu'un autre va régir ,
Afin qu'un jour , s'il vient à te déplaire ,

Il puisse, au gré de ton desir,
Te les remettre tels que je viens de le faire.

Par M. BRET.

*VERS à Madame *** sur l'étude qu'elle
fait de la langue Italienne.*

BE L L E Zirphé, des peuples d'Italie
Vous apprenez le langage charmant ;
De mille attraits vous êtes embellie,
C'est leur prêter un charme plus piquant.
Desir d'apprendre, esprit, intelligence ;
Accent facile & son de voix flatteur,
Oui, tout paroît hâter votre espérance ;
Mais craignez de l'ennui le poison destructeur :
Zirphé, si quelque jour sa trace imperceptible
Au fond de votre cœur imprimoit le dégoût,
J'ai contre cet obstacle un secret infailible ;
Prenez l'amour pour maître, & je réponds de tout.
Il vous épargnera toutes ces rêveries
De verbes & de tems, d'articles & de noms ;
Puis il vous conduira par des routes fleuries
Et de mille agrémens semera ses leçons.
Il vous rendra sensible aux tourmens de Philinte,
En vous interprétant ses amoureux discours, (a)

(a) Discorsi Amorosi di Philinta.

20 MERCURE DE FRANCE.

Vous fera soupirer avec la tendre Aminte (a),
Et de l'heureux Mirtil (b) vous peindra les
amours.

Déjà vous essayez de rompre le silence :
Vous éprouvez alors un timide embarras,
Vos regards animés d'une douce éloquence
Font deviner les mots que vous n'exprimez pas.
Mais lorsqu'en ces instans votre bouche profère
Les noms, les tendres noms d'amour ou d'amitié,
On voit trop aisément qu'elle n'est point sincère,
Et que le sentiment n'est jamais de moitié.
Songez-y, cependant, les graces du langage
Dépendent beaucoup moins des levres que du
cœur ;
Faisons tous deux, Zirphé, ce tendre appren-
tissage,
Vous verrez que souvent l'étude a sa douceur.

B A . . . à Metz.

PENSÉES nocturnes à mon ami.

O NUIT, précipite tes ombres sur la
terre ! enveloppe d'un crêpe épais ce glo-
be blanchissant qui s'élançe au-dessus des

(a) L'Aminta del Tasso.

(b) Il Pastore Fido del Guarini.

pâles nuages : sa vacillante lumière blesse mes yeux appesantis

Que le sommeil de la nature attriste l'homme qui veille ! que ce sentier solitaire & sombre est propre à la noire mélancolie ! des troncs d'arbres mutilés par les vents , de jeunes plantes séchées dans leurs racines & penchées sur un sol aride , ce vieux chêne que la foudre a frappé : tout ce qui m'environne est un spectacle de douleur.

Le calme de ces lieux interrompu par les longs gémissemens de l'oiseau des ténèbres , a troublé mon ame ! une secrète inquiétude agite mes sens : je n'ose respirer

Mais quels lugubres frémissemens percent à travers ces bois silencieux , & se balancent dans les airs ô mort , j'entends ta menaçante voix ! ces sons tristement cadencés m'avertissent qu'un être semblable à moi n'est plus , & que bientôt moi-même ô appel effrayant ! ô moment de regrets & de larmes ! quelle image horrible & tendre s'offre à ma pensée ! sous ce sable que je foule aux pieds , repose la cendre d'une mère chérie ; cette même terre s'ouvrira un jour pour recevoir les froides dépouilles de mon corps

mortel ; un jour , un jour verra réunir le fils à la mere.

Helas ! nous naissons pour mourir : tout périt ; tout passe. Le temps entraîne sans cesse avec les heures quelques débris de ce fragile Univers, & l'existence de l'homme n'est qu'un instant dans la durée , marqué entre le néant & le cercueil.

O vous à qui la mollesse présente le nectar de la vie dans la coupe du plaisir , aimables voluptueux , quel invisible burin , sur vos fronts épanouis par la joie , trace lentement les tristes rides de la vieillesse ? quel phantôme importun vient fouler à côté de vous le duvet des roses où reposent vos membres délicats ? C'est la mort hideuse , précédée du chagrin & de la douleur. Je la vois presser sous ses avides mains cette jeunesse vive & folâtre que les ris & les jeux accompagnent. Heureux amans , cœurs naïfs & tendres , vos sens pénétrés d'une chaleur douce & féconde s'ouvrent à l'attrait du desir ; comme , aux rayons de l'aurore , la perle maritime déploie sur une rive fortunée ses feux étincelans. Saisissez un moment enchanteur & rapide ; hâtez-vous de jouir de l'amour & du bel âge. Ces myrthes dont la tige superbe & légère s'élève au-dessus

de vos têtes , vont bientôt se courber vers la terre. De tristes cyprès les ombrageront de leurs rameaux funèbres. Déjà se flétrissent , sous le souffle glacé de la mort , ces fleurs brillantes que le printemps de la nature a fait éclore pour embellir le vôtre.

Paisible & pure retraite, lieux embellis par mes mains , entretenez à jamais mes languissantes rêveries. Heureux celui qui , dans les bras de l'amitié , peut échapper au tourbillon du monde pour venir sur vos gazons se pénétrer des vertus tranquilles qui font le charme de cette vie orageuse ; qui , sous des lambris champêtres , sçait jouir du calme de vos douces solitudes. Amitié , premier besoin d'un cœur sensible , viens avec moi dans ces champs délicieux m'apprendre à vivre & à mourir ; c'est toi qui nous aides à parcourir le cercle de nos jours passagers ; toi seule fais nos plaisirs , adoucis nos disgraces , & nous consoles dans nos infortunes. Qui sçait mieux remplir le vuide du temps qui pese sur l'ame de tant d'êtres frivoles ! répands autour de moi le charme qui t'environne ; couvre de fleurs le chemin qui me mène au tombeau. Mon œil satisfait & tranquille contemple , sans se troubler , l'écueil de

la mort. Mourir est un bienfait des Dieux
quand ta main fortunée ferme nos yeux
à la lumière.

*Au Château du Plessis-Villette, le 1 Août
1767.*

*LES Larmes de Milton sur la perte de sa
vue : tiré du commencement du troisième
Chant du Paradis perdu.*

MA bouche te salue, ô lumière sacrée !
Divine effusion de l'essence incréée,
Sublime intelligence, éternelle clarté,
Qui d'un être infini contient l'immensité.
Fleuve majestueux, qui nommera ta source !
Tu devançois les tems, les soleils & leur course,
Lors qu'à la voix d'un Dieu l'on vit fuir le chaos.
Quand l'univers sortit du gouffre de ses eaux,
C'est toi qui couronnois ce trône inaccessible
D'où tonnoit dans les airs cette voix invisible.
Je fors du noir abîme & je vole vers toi,
Je fuis ces lieux obscurs, ces lieux remplis d'effroi.
Long-tems enseveli dans une nuit profonde,
Je redresse mon vol aux limites du monde.
Je sens ton doux aspect, ô soleil bienfaisant,
Image du très-haut, astre vivifiant,
Mais hélas ! La splendeur de ta vive lumière,

Sc

Se cache pour jamais à ma triste paupière.
Des mortels fortunés tu seras le flambeau,
Mes yeux seront couverts d'un éternel bandeau;
Emporté par le feu d'une ivresse sublime,
Je cherche ces valons dont tu dorés la cime.
ô Muses, guidez-moi dans ces bois toujours
verts,

Où repose ce chantre aimé de l'univers;
Aveugle comme moi, dans une nuit obscure,
L'esprit reproduisoit les traits de la nature;
Malheureux comme lui, puissé-je dans mes chants,
Pour partager sa gloire, égaler ses accens.
Mais que dis-je? ô Sion, ô céleste montagne,
Inspire-moi ces sons que la harpe accompagne;
Tes Prophètes sacrés, remplis d'un feu divin,
Y puisoient un génie au-dessus de l'humain.
Semblable à cet oiseau dont les plaintes funébres
Retentissent encor dans l'horreur des ténèbres,
Je revêts mes pensers d'accords harmonieux,
Je parcours les enfers & monte au haut des cieux.
La sombre nuit s'envole & fait place à l'aurore,
Le regne des frimats cède au regne de Flore.
Après le triste hiver renaît le doux printems,
Mais ce n'est plus pour moi qu'il revient tous les
ans;

Mon œil ne jouit plus de la douce verdure,
De nos prés émaillés séduisante parure.
Ces nuages d'argent qui flottent dans les airs,

B

26 MERCURE DE FRANCE.

Ce coloris brillant dont se peint l'univers,
Cette blancheur des lys, ce vif éclat des roses,
Et ces fleurs sous mes pas nouvellement écloses,
Ne m'offrent plus d'éclat, ne charment plus mes
yeux.

Je nage dans le sein d'un vuide ténébreux !
De la Divinité le chef-d'œuvre & l'image,
L'homme son temple auguste, & son plus cher
ouvrage,

Me voilera toujours ce front majestueux
Où son ame se peint, s'élançant vers les cieus ;
Mortels, vous me fuyez ; privé de la lumière,
Je ressemble à ces morts que couvre la poussière.
Nature ! Livre immense, où d'un Dieu créateur
Eclate la clémence autant que la grandeur ;
Je ne vois plus ces traits pleins de magnificence,
Où l'homme va puiser la plus noble science ;
Sous un nuage épais l'univers éclipsé
Est un tableau brillant pour moi seul effacé ;
Ah ! comment enfanter de sublimes images ?
L'éternel artisan me voile ses ouvrages.
Quand mes yeux sont plongés dans cette obscu-
rité,

Daigne verser en moi l'ineffable clarté.
O céleste lumière, ô pure & sainte flamme,
Eclaire mes esprits, illumine mon ame,
Et soutenant mon vol au séjour éternel,
Dis-moi ce que jamais ne vit l'œil d'un mortel.

*L'HEROISME du remords. Nouvelle
Espagnole.*

LA famille de Don Alvar & celle de Don Sanche étoient les plus puissantes du royaume de Léon ; l'ambition les avoit divisées ; jalouses de la faveur du souverain , chacune redoutoit la concurrence de l'autre. Les Don Sanche étoient parvenus à établir leur crédit sur la ruine des Alvar , qui , pendant longtemps , languirent dans l'obscurité , tentant d'inutiles efforts pour en sortir , & trouvant toujours des rivaux redoutables qui les forçoient d'y rentrer. Ce fut sous le règne d'Alphonse le Grand que le dernier rejetton de cette maison infortunés la rétablit dans son ancienne splendeur ; il commença par servir sa patrie dans les derniers emplois militaires ; une valeur peu commune , un génie supérieur le portèrent bientôt aux premiers. Il fit respecter aux Sarrafins les armes de Léon ; le royaume lui dut sa tranquillité ; les bienfaits d'Alphonse & son économie lui procurèrent une fortune considérable ; l'estime publique fut surtout la récom-

B ij

28 MERCURE DE FRANCE.

pense la plus précieuse de ses travaux ; & lorsque l'âge le contraignit de les suspendre, il vit son fils Don Juan marcher sur ses traces, & le remplacer dignement dans la carrière qu'il quittoit. Tout lui promettoit une vieillesse tranquille sur laquelle la gloire de sa vie avoit répandu de l'éclat ; l'envie l'attendoit au bord du tombeau ; elle sema l'infortune sur l'intervalle qui l'en séparoit encore.

Don Sanche, fidèle aux principes de ses ancêtres, avoit hérité de leur haine ; l'élévation de Don Alvar ne fit que l'augmenter ; son ambition jalouse ne lui permit point de sentir la générosité d'un rival qui n'usoit pas du pouvoir de se venger ; cette noblesse de sentiment lui parut une imprudence ; il résolut d'en profiter. C'est envain qu'il entreprit de le perdre pendant la vie d'Alphonse ; ses services étoient trop récents ; le successeur de ce prince les oublia. Des intrigues adroites, préparées dans le silence, rendirent Don Alvar suspect au Roi Garcias ; on lui fit un crime de sa fortune ; on osa la regarder comme le prix des trahisons ; celui qui si souvent avoit vaincu les Sarrasins, fut accusé d'avoir été d'intelligence avec eux ; privé de ses charges, dépourvu de ses richesses, il ne conserva la vie que

comme une grace ; la liberté de repousser la calomnie lui fut refusée ; des soldats vinrent l'arracher de sa maison ; ils le conduisirent à quelque distance de la capitale où il lui fut défendu de reparoître.

Don Alvar soutint ce revers avec constance ; il calma les transports impatiens de son fils qui ne respiroit que la vengeance , & qui , dans son désespoir , vouloit aller offrir son bras aux ennemis de Garcias. Mon fils , lui dit le vieillard , soyons assez grands pour pardonner l'outrage ; forçons notre patrie à rougir de son injustice ; nous sommes innocens , ne nous rendons pas criminels. Ces richesses & ces grandeurs que tu regrettes furent le prix de mes services ; elles ne font point le bonheur ; la fortune qui les donne peut les ôter ; viens , elle nous laisse la vertu , l'honneur & un nom ; la calomnie veut envain les noircir ; les bons citoyens réclameront contre elle ; nos ennemis seuls nous accusent ; eh , qu'importe qu'ils nous condamnent quand notre cœur nous justifie !

La fermeté de Don Alvar ranima celle de Don Juan ; tous deux se consolèrent de leur exil ; ils cherchèrent un asyle sur une des frontieres de Léon : celle qui étoit la plus exposée aux invasions des

Sarrasins fut préférée; l'espoir d'être encore utiles à leur pays, ou de mourir en le servant, fut l'unique motif de ce choix. Des débris de leur fortune, ils se procurèrent une retraite à la campagne, & un revenu modique qui suffit à leur subsistance; ils passèrent, sans s'étonner, de l'aisance à la médiocrité; en bornant leurs besoins, ils se mirent en état de soulager ceux des malheureux; ils oublièrent la cour & l'éclat dans lequel ils avoient vécu; ils trouverent dans l'obscurité l'indépendance & le bonheur.

Parmi les habitans du hameau où ils s'étoient établis, Don Alvar trouva des sociétés dignes de lui; il distingua surtout celle de Dona Figuerres; cette femme respectable vivoit dans l'indigence; la naissance n'en garantit pas, & la rend toujours plus pénible. Son époux, depuis quelque temps, avoit perdu la vie dans un combat contre les Sarrasins; il lui avoit laissé une fille dont l'éducation faisoit sa plus tendre & sa plus chère occupation. Elvire répondoit à la tendresse de sa mere; elle la consoloit de ses malheurs; ses soins caressans les lui rendoient plus légers.

Ce couple vertueux & paisible attiroit l'admiration de Don Alvar; Don Juan,

à ce sentiment , en joignit bientôt un nouveau ; son cœur avoit été libre jusqu'à ce moment ; les charmes naissans d'Elvire égaloient la beauté de son ame ; il la voyoit oublier sa propre infortune pour s'attendrir sur les siennes ; cette compassion touchante dont il étoit l'objet , l'embellissoit à ses yeux , & la rendoit plus intéressante ; il se fit une douce habitude de passer une partie des journées auprès d'elle ; cette habitude devint bientôt un besoin ; il ne pouvoit quitter Elvire ; partout où elle n'étoit pas , il souhaitoit quelque chose. Il ne desiroit plus rien où elle étoit. Cet attrait invincible fut un charme pour lui tant qu'il en ignora la cause ; il frémit dès qu'il la connut. L'amour lui parut un surcroît à ses peines ; malheureux , poursuivi par la calomnie , abandonné de la terre entière , étoit-il fait pour éprouver cette passion ? De quel front oseroit-il adresser ses vœux à Elvire ? De quel œil recevrait-elle l'hommage d'un proscrit ? Ces idées douloureuses agitoient sans cesse son âme ; elles en repoussent l'espoir ; ses yeux égarés parcouraient sa demeure ; tout y présentait le tableau de l'infortune & de l'indigence. C'est donc là , s'écrioit-il , ce que je puis offrir à Elvire ; sa naissance & sa

beauté méritent un sort plus heureux ; elle le trouvera sans doute ; hélas ! il fut un temps où le mien étoit digne d'elle , où le don de mon cœur eût pu flater son orgueil. Il sentit pour la première fois le poids de sa disgrâce ; il pleura la perte de ses grandeurs ; son abaissement lui devint insupportable ; quelquefois ses vœux inquiets s'élançoient dans l'avenir , & cherchoient à s'y nourrir d'espérances trompeuses ; la raison les rejettoit ; elle dissipoit son égarement , & rendoit ses regrets plus affreux.

Craignant qu'Elvire ne fût malheureuse en devenant sensible , il se fit un devoir de lui cacher sa passion ; cette résolution lui coûta ; il se crut capable de la tenir ; pour éviter de se trahir , il se promit de cesser de la voir ; dès le même jour , il voulut commencer à exécuter ce projet ; que de combats n'essuya-t-il point ? vingt fois ses pas se portèrent vers l'endroit où elle demuroit ; autant de fois il fit un effort sur lui-même pour se détourner. Ce triomphe fut pénible , il l'obtint ; mais il ne dura qu'un jour ; le lendemain il succomba ; il chercha même à se justifier ; pourquoi la fuir , se disoit-il ? dois-je me priver de la seule consolation qui me reste ? je puis jouir de sa

vie. Ce bonheur me suffit ; je renonce à tout autre espoir ; je me tairai facilement. Satisfait de cette réflexion , il vole chez Elvire ; il la trouve seule ; il remarque un air de tristesse répandu sur son front ; sa tendresse s'en alarme ; il alloit en demander la cause , lorsqu'il se voit interrogé lui-même sur ce qui l'a retenu la veille ; on lui témoigne qu'on l'a désiré ; il sent tout ce que ce souhait a de flatteur ; il oublie ses résolutions , ses malheurs ; emporté malgré lui , il tombe aux pieds d'Elvire ; il lui peint à la fois son amour & ses craintes. Elvire étonnée , mais sensible , n'oppose point un faste inutile de vertu à un aveu qui lui plaît. Don Juan mérite sa franchise ; il jouit de l'estime de Dona Figuerres. Il est incapable de la tromper ; elle ne lui laisse pas ignorer que son cœur l'avoit déjà choisi.

Tout change de face aux yeux de Don Juan ; ses inquiétudes s'évanouissent ; il oublie ses malheurs ; en connoît-on quand on est aimé ? Sa joie n'éclate que par des transports ; il veut parler ; aucune expression ne peut rendre ses sentimens. Accablé de l'excès même de son bonheur , il se tait , & son silence est entendu.

Dona Figuerres & Don Alvar arrivent en ce moment ; leur surprise les rend im-

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

mobiles ; Don Juan est encore aux pieds d'Elvire ; elle baisse en rougissant ses yeux confus ; son amant se relève : Pardonnez , dit-il à Dona Figuerres , pardonnez , mon pere ; nous n'avons point prétendu vous cacher nos sentimens ; ils sont trop purs pour craindre d'éclater devant vous. Elvire vient de connoître les miens , j'ai lu dans le fond de son cœur ; votre aveu seul manque à ma félicité hélas ! il n'y a qu'un instant que je n'aurois osé le demander.

Dona Figuerres regarda sa fille ; elle vint se jeter dans son sein ; les bras maternels la reçurent ; un souris dissipa sa crainte sans diminuer sa confusion. Sa mere consulta d'un coup d'œil Don Alvar ; celui-ci lui présenta son fils ; elle embrassa son gendre ; elle unit les mains du couple heureux ; le vieillard le bénit avec elle ; tous deux se prêterent à l'impatience des amans , en fixant le jour de leur hymen.

Pendant que Don Juan s'abandonnoit aux plus douces espérances , le persécuteur de son pere & le sien avoit été frappé de la mort ; son fils Don Sanche , héritier de son rang , de sa fortune & de ses dignités , venoit d'être chargé de la visite des frontieres du royaume que les

Sarrasins menaçoient de nouveau. Il fut obligé de passer vers la retraite de Don Alvar; quoiqu'élevé dans la haine de ses peres contre cette maison, il sentit quelque regret d'être forcé de se montrer à des infortunés à qui sa présence devoit être odieuse. Don Juan, tout entier à l'amour, l'attendoit sans chagrin & sans répugnance; il ne lui imputoit pas les torts de son pere, & c'étoit d'ailleurs à ces torts qu'il devoit le bonheur dont il alloit jouir.

Don Sanche, dont l'intention n'étoit pas de s'arrêter dans ce lieu, y fut retenu par les charmes d'Elvire; ils lui parurent plus séduifans que toutes les beautés de la cour de Léon. Son ambition lui défendoit de songer à l'élever au rang de son épouse; accoutumé à des triomphes faciles, il forma des projets criminels; il osa même se flatter du succès. Un de ces êtres méprisables qui ne vivent que des foiblesses des grands, & qui sont intéressés à les entretenir, possédoit toute sa confiance; il avoit servi le pere dans ses noirceurs; il servoit le fils dans ses plaisirs. On le nommoit Henriquès; il s'aperçut de la passion naissante de son maître; il ne songea qu'à la nourrir, dans l'espoir de lui devenir nécessaire. Don

Sanche animé par ses conseils, tenta tout pour séduire Elvire; la résistance irrita son amour; il détesta Don Juan dès qu'il fut qu'il étoit aimé; la pitié qu'il avoit d'abord paru lui inspirer, s'évanouit; la jalousie ralluma sa haine. Don Juan, de son côté, ne vit point ses assiduités sans inquiétude; quoiqu'il fût sûr du cœur de son amante, il ne pouvoit souffrir les espérances de Don Sanche; il avoit oublié qu'il étoit le fils de son persécuteur; mais il étoit son rival; il le regarda comme son ennemi le plus cruel.

Deux esprits bouillans, impétueux, remplis d'une même passion, se craignant l'un & l'autre, ne furent pas longtemps sans se témoigner leur mécontentement réciproque; tous deux fiers, tous deux irrités, ils se chercherent mutuellement, & se trouverent bientôt. Don Sanche mit le premier l'épée à la main; Don Juan, piqué de s'être laissé prévenir, tire la sienne, pare le coup que lui porte Don Sanche, le désarme & le renverse à ses pieds sans le blesser. Maître de ses jours, il suspend sa vengeance. La fortune n'est pas toujours injuste, lui dit-il; tu vois qu'elle est pour moi; comment userois-tu de ses faveurs? Qui t'empêche d'en profiter puisque tu le peux,

lui répondit Don Sanche furieux de sa chute ? penfes-tu m'effrayer & me forcer à une lâcheté ! . . . imite-moi , je t'aurois percé le fein. Et moi , repliqua Don Juan , je me contente de mon triomphe ; souviens-toi que tu dois la vie à l'ennemi que ton pere opprima.

Il s'éloigne en achevant ces mots ; Don Sanche , confondu , admire en frémissant la générosité de son rival ; il rougit de l'avoir éprouvée ; elle ajoute encore à son humiliation. Il voudroit égaler Don Juan , le surpasser même ; & bientôt l'affront d'être vaincu le fait songer à s'en venger. Henriquès s'offre alors à sa vue. Le monstre frémit en apprenant que son maître a pu balancer un instant entre l'honneur & le crime ; il ne doit sa faveur qu'au dernier , il se hâte d'y rappeler Don Sanche ; il lui fait sentir la honte de sa défaite ; il lui peint avec art Don Juan auprès de sa maîtresse , se vantant de sa victoire , & jouissant de l'opprobre de son rival. Ses discours aigrissent un cœur fier & sensible ; ils raniment son amour , sa jalousie , sa fureur & sa haine. Don Sanche s'abandonne à ses conseils. Le scélérat s'applaudit de son succès ; fertile en ressources dès qu'il s'agit de commettre une atrocité , il jure sur sa vie que

Don Juan ne jouira pas longtemps de son triomphe ; il se charge d'enlever Elvire ; les mesures qu'il se propose de prendre seront si sûres , si secrètes , que les soupçons ne tomberont jamais sur lui. Don Sanche , transporté de ces espérances , le presse d'en précipiter l'effet ; Henriques ne lui demande pas d'autre délai que jusqu'à la nuit du lendemain ; seul il se charge des préparatifs & de l'exécution.

Don Juan ne soupçonne pas ce complot ; le jour même qui précède la nuit choisie pour le consommer , il ne s'occupe que de son hymen ; il fait un voyage à la ville voisine pour y chercher les dépenses nécessaires. Il n'en revient que sur le soir. Au moment qu'il se dispose à rentrer dans sa maison , un inconnu s'avance , lui remet un billet , & disparoît aussitôt. Don Juan l'ouvre & lit ces mots : *Un ami qui vous plaint , & qui veut détourner les malheurs qui vous menacent , vous conjure de vous rendre au milieu de la nuit dans la forêt voisine ; il a des secrets importans à vous révéler. Epié de tous côtés , craignant d'être découvert , il est forcé de choisir cette heure & ce lieu ; venez , il y va de vos jours , de ceux de votre pere ; la vie même d'Elvire y est intéressée.*

Ce billet le jette dans l'étonnement

le plus profond ; tremblant pour Don Alvar , tremblant pour Elvire , il vole vers la forêt sans entrer chez lui ; il aime mieux attendre long tems au rendez-vous , que de s'exposer à manquer celui qui doit l'éclairer.

Henriquès cependant empressé de tenir sa promesse , venoit de quitter Don Sanche en le priant de l'attendre dans le lieu où il le laissoit , l'assurant qu'il ne tarderoit pas à l'y joindre avec sa proie , & le conjurant sur-tout de ne pas s'en écarter. Impatient de posséder Elvire , ce jeune homme fougueux se proposoit de la conduire dans une terre éloignée ; il ne s'occupoit que de sa félicité prochaine d'obtenir de la violence ce que l'on refuseroit à l'amour ; en même tems il se représente le désespoir de Don Juan , & jouit d'avance de ce barbare plaisir. Dans cette disposition d'esprit , il compte les heures & les instans ; la nuit est déjà bien avancée ; Henriquès ne paroît point ; ce retard l'inquiète ; il craint qu'il n'ait trouvé des obstacles ; peut-être il a besoin de ses secours. Chaque moment qui s'écoule ajoute à son impatience ; il y cède ; il ordonne à un domestique d'attendre à sa place , & tourne son cheval du côté de la maison d'Elvire ; il traverse une

40 MERCURE DE FRANCE.

partie de la forêt pour abrèger son chemin : à peine a-t'il fait quelques pas qu'il se voit attaqué par six scélérats ; il se défend avec courage ; il en fait tomber un ; mais il alloit succomber sous le nombre , quand Don Juan qui étoit dans les environs , cherchant l'auteur du billet qu'il avoit reçu , arrive attiré par le bruit. Il voit le combat inégal & vole au secours du foible ; de trois coups , il renverse trois des brigands ; les autres prennent la fuite. Pénétré de reconnoissance , & frémissant encore du danger qu'il a couru , Don Sanche court pour embrasser son libérateur ; il recule de surprise & d'effroi en reconnoissant son rival. Don Juan qui l'a reconnu à son tour , sans s'embarasser de ses remerciemens , considère les meurtriers étendus à ses pieds & baignés dans leur sang. Un seul respire encore ; il l'interroge ; ce malheureux lui répond d'une voix mourante : Nous avons été payés pour assassiner un homme qui devoit se rendre ici au milieu de la nuit ; Henriquès. . . sa voix s'éteint à ce mot , il rend le dernier soupir , sans pouvoir s'expliquer davantage. Don Sanche seul est éclairé sur ce mystère horrible ; il voit tout ce qu'avoit projeté le barbare Henriquès ; il croyoit qu'il se borneroit à

l'enlèvement d'Elvire ; il ne s'attendoit pas à cette nouvelle lâcheté ; elle rejaillit sur lui, on peut l'en croire complice ; l'erreur des assassins alloit l'en rendre la victime , sans le secours de l'ennemi qu'elle devoit faire périr. Son étonnement & son indignation le rendent muet ; il ne peut soutenir la vue de Don Juan , & s'éloigne à toute bride pour lui cacher sa confusion.

Don Juan ne devine pas quel peut être celui qui vouloit attenter à sa vie ; le nom d'Henriquès lui est inconnu ; il ne doute plus que le billet qu'on lui a écrit n'ait été un piège ; il auroit soupçonné Don Sanche, s'il ne l'avoit vu prêt à tomber lui même sous les coups des meurtriers : se feroient-ils tournés contre lui , s'il les eût armés ?

Pendant que ces réflexions l'occupent & le tourmentent sans l'éclairer ; il prend le chemin de la maison d'Elvire ; son espérance n'étoit pas de la voir alors : elle reposoit sans doute ; il trouvoit une certaine douceur à voir seulement les murs qu'elle habitoit. Tout est charme, tout est jouissance pour le véritable amour. Une inquiétude secrète lui rend cette satisfaction nécessaire : il sort de la forêt. Des flammes épaisses qui s'élancent dans les

42 MERCURE DE FRANCE.

airs , & réfléchissent une clarté sombre sur les nuages , viennent frapper les regards. Elles annoncent un incendie ; la maison de son amante n'en est pas éloignée ; l'effroi l'aura réveillée sans doute ; c'est lui qui doit la rassurer. Il précipite ses pas ; il arrive & voit avec terreur la demeure de ce qu'il aime embrasée de toutes parts. Une foule nombreuse gémit auprès , retenue par la crainte ; & se borne à regarder un désastre contre lequel il n'y a point de remède. Il s'informe d'Elvire , de Dona Figuerrès ; on ne les a point vues. Elles expirent sans doute. . . . & vous les laissez périr , s'écria-t'il , hélas ! . . . il s'élance au milieu des flammes ; il marche sur des poutres ardentes , il traverse plusieurs appartemens en feu , dont le parquet à demi consumé menace à chaque instant de s'écrouler sous ses pas. Il appelle Elvire & Dona Figuerrès ; il croit entendre leurs cris dans l'éloignement ; quel que soit le danger , il ne délibère pas. Une voix faible , mais distincte , frappe ses oreilles : Grand Dieu , s'écrie-t'elle , ta justice a compté mes jours ; reprends la vie que tu m'as donnée , & prends pitié de mon fils. Don Juan s'arrête , immobile d'horreur. Dans ces accens plaintifs , il croit

reconnoître la voix de son pere. Ciel ! seroit-il dans cette maison ! Il impute à son imagination troublée les sons qui l'ont effrayé. Il veut voler à la chambre d'Elvire ; de nouveaux cris l'arrêtent ; deux fois il reconnoît les gémissemens de Don Alvar ; il s'avance vers l'endroit d'où ils partent ; il apperçoit son pere au milieu des flammes qui l'entourent de toutes parts ; ses yeux s'arrêtent encore du côté de l'appartement d'Elvire, il paroît un instant irrésolu ; un soupir lui échappe ; il vole au vieillard , le saisit dans ses bras & l'emporte. Impatient de retourner à sa maîtresse , craignant de perdre un seul moment , il cherche de l'œil en courant une place sûre où il puisse déposer son pere ; tout est en feu ; les planchers s'écroulent partout derriere lui ; d'autres vont lui fermer le passage ; il précipite ses pas , & parvient à sortir de la maison , qui s'abîme aussi-tôt avec fracas ; la flamme s'éteint faute d'aliment , & ne laisse voir après elle qu'une fournaise brulante. Don Juan la mesure en tremblant ; il voudroit s'y jeter , mais son pere a besoin de secours. Il avoit passé ce jour , où son fils étoit absent , auprès de Dona Figuerres ; une foiblesse subite l'avoit forcé d'y rester

cette nuit. Don Juan le transporte, en gémissant, dans sa demeure; il le rappelle à la vie: mon pere, mon pere, s'écrie-t'il, vous vivez, j'ai sauvé vos jours, je vous possède encore.... Mais Elvire!.... Elvire.... je ne la verrai plus; elle est perdue pour moi; elle a été la proie des feux destructeurs.... si près de notre hymen; à la veille de mon bonheur.... Elvire!... chere Elvire!.. Ses sanglots étouffoient sa voix; il ne voyoit que l'étendue de sa perte; l'excès de ses maux égaroit sa raison; il gémissoit de ce que son pere s'étoit trouvé dans cet incendie; occupé d'Elvire seule, n'ayant point à partager ses soins, il l'auroit secourue sans doute; il auroit pu l'arracher à la mort, il en auroit eu le tems; il se la représentoit luttant contre la flamme, implorant son amant, l'accusant peut-être;... cette idée lui arrachoit des cris; mille pensées secrettes déchiroient son ame. Don Alvar le regardoit avec attendrissement; il lisoit au fond de son cœur, il voyoit ses mouvemens les plus secrets, il en partageoit l'amertume. Ah! pourquoi, disoit-il en pleurant, n'ai-je pas péri seul! Mon fils, pourquoi prolonges-tu mes jours? Que me font quelques instans de plus à traî-

ner sur la terre, témoin de tes larmes & de ton désespoir ? Mes maux alloient être finis ; Elvire t'eût consolé de la perte d'un pere.

Ces mots porterent l'effroi dans l'ame de Don Juan ; le sentiment qu'ils exprimoient le fit frémir ; ses larmes se sécherent tout à coup ; si Elvire eût pu le consoler, la nature avoit le même pouvoir que l'amour. C'est ainsi que raisonnoit Don Juan ; mais ce raisonnement étoit accompagné de larmes. En gémissant du sacrifice qu'il avoit dû faire, il eût été prêt à le répéter. Pour ne pas affliger Don Alvar, il essaya de lui cacher sa douleur ; il fuyoit ses regards ; tous les jours il portoit son désespoir au fond de la forêt : là il se livroit au seul plaisir qu'il pouvoit goûter ; il y versoit en liberté des pleurs dont personne n'étoit le témoin.

Un mois s'écoula dans cet état terrible ; affaibli par ses maux, succombant sous leur poids, il appelloit la mort avec l'impatience d'un malheureux qui n'a plus d'autre espoir ni d'autre asyle ; accusant sa lenteur, il alloit la hâter ; la vûe de Don Alvar retint le coup qu'il vouloit se porter ; c'étoit plonger le poignard dans le sein de son pere ; il le voyoit suivant par-tout ses pas, lui prodiguer ces

soins tendres & empressés que la nature rend si touchants, & ranimer une vie presque éteinte pour soutenir celle de son fils. Don Juan résolut de vivre. Un jour qu'il s'affermissoit dans cette résolution, & qu'il consolait Don Alvar par cette promesse, il entendit monter quelqu'un à son appartement; la porte s'ouvre; Don Sanche s'offre à ses yeux. Le vieillard pousse un cri. Que venez-vous chercher dans le séjour de l'infortune, lui dit Don Juan? Voulez-vous jouir de la nôtre? Je viens la finir, interrompit Don Sanche: Don Juan, Don Alvar, sortez de votre étonnement; l'ennemi de votre famille a cessé de l'être; écoutez-moi; voyez quels sentimens vous lui destinez; apprenez auparavant ses crimes, vous ne les connoissez pas tous.

Egaré par un amour ardent, livré aux conseils d'un scélérat, j'ai voulu, Don Juan, vous ravir votre amante. Le monstre chargé de cet enlèvement, l'exécuta au milieu du trouble & de la confusion, causés par un incendie qu'il avoit allumé. Dans le même tems, il avoit armé contre vous les assassins dont l'erreur alloit m'être funeste, si vous n'étiez pas venu à mon secours. Je vous avois quitté.

dans une confusion égale à ma recon-
 noissance ; le perfide Henriquès me pré-
 sente bientôt Elvire ; Dona Figuerres
 l'accompagnoit ; attirée par ses cris , elle
 avoit contraint le ravisseur de l'emmenet
 avec elle. Sa fermeté , les larmes de sa
 fille , porterent dans mon cœur l'admira-
 tion & le repentir. Accablé du poids de
 vos bienfaits , indigne de la bassesse de
 celui qui me servoit , déshonoré à mes
 propres yeux , en horreur à moi-même ,
 je détestois la vie ; j'étois prêt à la quitter ,
 je l'ai conservée pour celui à qui je la
 dois ; j'ai puni le traître qui faisoit mon
 opprobre ; j'ai conduit les deux victimes
 de ma passion furieuse dans un de ces
 asyles consacrés à l'innocence & à la
 piété. Avant de les remettre dans vos
 bras , j'ai voulu réparer les torts de mon
 pere & les miens ; j'ai volé aux pieds de
 Garcias , j'ai dévoilé à ses yeux les tra-
 mes odieuses qui servirent à votre perte ;
 le souvenir de ce que je devois à l'auteur
 de mes jours n'a pu m'arrêter ; il avoit
 opprimé l'innocence ; mon premier de-
 voir étoit de la justifier. J'ai demandé
 justice pour vous ; j'ai imploré grace pour
 la mémoire de mon pere ; j'ai compté
 même sur la générosité dont vous m'avez
 donné tant de preuves en l'implorant en

48 MERCURE DE FRANCE.

votre nom. Respectable vieillard , votre honneur est reconnu ; on vous rend vos biens ; vous êtes rétabli dans votre rang ; recevez de ma main l'ordre du Roi qui vous rappelle. Don Juan , je fus votre rival , je veux être votre ami ; que je doive ce titre à mes remords & au sacrifice que je vous fais ; Dona Figuerrès , Elvire , approchez & venez parler en ma faveur.

La mere & la fille accoururent aussi-tôt ; elles attendoient dans une pièce voisine. Revenus de l'étonnement où les avoit jettés le discours de Don Sanche , Don Alvar & Don Juan doutent s'ils veillent encore ; ils embrassent Dona Figuerrès , ils embrassent Elvire ; leurs larmes , leurs soupirs se confondent ; leur joie ne leur permet pas d'autre expression. Ce bonheur inespéré est le bienfait de Don Sanche ; ils le pressent aussi dans leurs bras ; ce n'est plus leur persécuteur , c'est leur ami le plus tendre : ils reprennent ensemble le chemin de Léon. Don Alvar retrouve au pied du trône la confiance & la considération dues à la vertu. Don Juan goûte le plaisir d'enrichir Elvire. La plus vive reconnoissance l'attache à Don Sanche , qui le remercie à son tour de l'avoir mis dans la route de l'honneur , & tous deux s'aiment & se chérissent autant que s'étoient haïs leurs peres. *VERS*

VERS à Madame la Marquise de Lemp, Epouse de M. le Marquis de Lemp, Commandant du Vivarais, lors de son arrivée à Tournon, par M. SABATIER, &c.

Vous venez habiter des lieux
 Où vous allez jouir du plaisir d'être aimée.
 A la voix de la renommée,
 Nous vous avons porté nos vœux :
 Puissent-ils former une chaîne
 Qui nous attache à nos destins heureux !
 Si les lieux où l'on plaît sont le plus beau
 domaine,
 Si captiver les cœurs c'est plus que d'être Reine,
 Cet asyle doit être agréable à vos yeux.
 Vous quittez un séjour où tout devait vous
 dire
 Que les cœurs vous étaient soumis.
 Quand on a des vertus & des talens acquis,
 Et sur-tout cet esprit dont le pouvoir attire,
 On ne change point de pays,
 On ne fait que changer d'empire.



ÉPIGRAMMES.

I.

LICIDAS, quoiqu'assez pauvre homme,
Vient d'être élu, dit-on, d'une commune voix,
Académicien des Arcades de Rome.

Peut-on, sur un semblable choix,
Blâmer jamais l'Académie ?

A quelqu'autre rimeur ce n'est point faire un
vol :

Dans son élection j'approuve l'Arcadie ;
Elle a choisi son rossignol.

I I.

Le gros Lucas, enrôlé pour soudart,
Avait laissé sa femme en son village ;
Jeanne sa femme, avec jeune Egrillard,
Se consola de son triste veuvage,
Dont grosse fut. Après maints beaux combats,
Congés donnés au sortir de campagne,
Un soldat vint de la part de Lucas
Complimenter sa fidèle compagnie.
Lors elle dit tout bas en le voyant :
Le piteux cas ! ce vilain Nicodème ! ..
Pourquoi plutôt ne pas venir lui-même ? ..
Il eût du moins légitimé l'enfant.

I I I.

Sexe charmant, malgré votre beauté,
 Si l'on vous croit, dans l'amoureux mystère
 Tous les amans sont sans fidélité.
 En cettui cas, contre votre ordinaire,
 Pas ne mentez; mais l'homme en vérité,
 Quoi qu'en disiez, n'a tort en cette affaire.
 Enigme & femme ont grande affinité.
 Tant que d'un voile on couvre la première,
 Elle séduit, on en est enchanté;
 La connoît-on, elle cesse de plaire.

M. D. D. en Bourgogne.

SOUPER philosophique chez M. André.

N O U S soupâmes hier avec un doc-
 teur, un célèbre Juif, le chapelain
 protestant d'un ambassadeur, le secré-
 taire d'un prince du rite Grec, un capi-
 taine Suisse calviniste, deux philosophes
 & trois dames d'esprit.

Le souper fut fort long, & cependant
 on ne disputa pas sur la religion, tant
 il faut avouer que nous sommes devenus
 polis; tant on craint, à souper, de contris-
 ter ses freres.

La conversation roula d'abord sur une
 plaisanterie des Lettres Persanes, dans

laquelle on répète, d'après plusieurs graves personnages, que le monde va non-seulement en empirant, mais en se dépeuplant tous les jours; de sorte que si le proverbe, *plus on est de fous, plus on rit*, a quelque vérité, le rire sera incessamment banni de la terre.

Le docteur assura qu'en effet le monde étoit réduit presque à rien. Il cita le pere Pétau qui démontre qu'en moins de trois cents ans un seul des fils de Noé (je ne sçais si c'est Sem ou Japhet) avoit procréé de son corps une série d'enfans qui se montoit à six cents vingt-trois milliards, six cents douze millions trois cents cinquante-huit mille âmes, l'an 285 après le déluge universel.

Monsieur André demanda pourquoi du tems de Philippe le Bel, c'est-à-dire, environ trois cents ans après Hugues Capet, il n'y avoit pas six cents vingt-trois milliards de princes de la maison royale? c'est que la race est diminuée, dit le docteur.

On parla beaucoup de Thèbes aux cent portes, & du million de soldats qui sortoient par ces portes, avec vingt mille chariots de guerre. Serrez, serrez, disoit Mr. André; je soupçonne, depuis que je me suis mis à lire, que le même génie qui a écrit Gargantua, écrivoit autrefois toutes les histoires,

Mais enfin, lui dit un des convives, Thèbes, Memphis, Babylone, Ninive, Troye, Séleucie étoient de grandes villes & n'existent plus. Cela est vrai, répondit le secrétaire de l'ambassadeur. Mais Moscou, Constantinople, Londres, Paris, Amsterdam, Lyon qui vaut mieux que Troye, toutes les villes de France, d'Allemagne, d'Espagne & du Nord, étoient alors des déserts.

Le capitaine Suisse, homme très-instruit, nous avoua que quand ses ancêtres voulurent quitter leurs montagnes & leurs précipices pour aller s'emparer, comme de raison, d'un pays plus agréable, César qui vit de ses yeux le dénombrement de ces émigrans, trouva qu'il se montoit à trois cents soixante huit mille, en comptant les vieillards, les enfans & les femmes. Aujourd'hui le seul canton de Berne possède autant d'habitans; il n'est pas tout-à-fait la moitié de la Suisse; & je puis vous assurer que les treize cantons ont au-delà de sept cents vingt mille ames, en comptant les natifs qui servent ou qui négocient en pays étranger. Après cela, Messieurs les sçavans, faites des calculs & des systêmes; ils seront aussi faux les uns que les autres.

Ensuite on agita la question, si les bout-

geois de Rome , du tems des Césars , étoient plus riches que les bourgeois de Paris de notre tems.

Ah ! ceci me regarde , dit Mr André. Je crois bien que les citoyens Romains en avoient davantage. Ces illustres voleurs de grand chemin avoient pillé les plus beaux pays de l'Asie , de l'Afrique & de l'Europe. Ils vivoient fort splendidement du fruit de leurs rapines ; mais enfin il y avoit des gueux à Rome. Et je suis persuadé que parmi ces vainqueurs du monde il y eut des gens réduits à quarante écus de rente , comme je l'ai été.

Scavez-vous bien , lui dit un scavant de l'académie des inscriptions & belles-lettres , que Lucullus dépensoit à chaque souper qu'il donnoit dans le salon d'Apollon , trente-neuf mille trois cents soixante-douze livres treize sols de notre monnoie courante , mais qu'Atticus , ce célèbre Epicurien Atticus , ne dépensoit pas par mois pour sa table au-delà de deux cents trente livres tournois.

Si cela est , dis-je , il étoit digne de présider à la confratie de la Lézine établie depuis peu en Italie. J'ai lu comme vous dans Florus cette incroyable anecdote ; mais apparemment que Florus

n'avoit jamais soupé chez Atticus, ou que son texte a été corrompu, comme tant d'autres, par les copistes. Jamais Florus ne me fera croire que l'ami de César & de Pompée, de Cicéron & d'Antoine qui mangeaient souvent chez lui, en fut quitte pour un peu moins de dix louis d'or par mois.

Et voilà justement comme on écrit l'histoire.

Madame André prenant la parole, dit au savant que s'il voulait défrayer sa table pour dix fois autant, il lui feroit grand plaisir.

Je suis persuadé que cette soirée de M. André valoit bien un mois d'Atticus. Et les Dames doutèrent fort que les soupers de Rome fussent plus agréables que ceux de Paris. La conversation fut très-gaie, quoiqu'un peu savante. Il ne fut parlé ni de modes nouvelles, ni des ridicules d'autrui, ni de l'histoire scandaleuse du jour.

La question du luxe fut traitée à fond. On demanda si c'étoit le luxe qui avoit détruit l'Empire Romain, & il fut prouvé que les deux Empires d'Occident & d'Orient n'avoient été détruits que par la controverse.

Un de nos savans fit une réflexion qui

me frappa beaucoup. C'est que ces deux grands Empires sont anéantis, & que les ouvrages de Virgile, d'Horace & d'Ovide subsistent.

On ne fit qu'un saut du siècle d'Auguste au siècle de Louis XIV. Une dame demanda pourquoi avec beaucoup d'esprit on ne faisoit plus guère aujourd'hui d'ouvrages de génie.

Monsieur André répondit que c'est parce qu'on en avoit fait dans le siècle passé. Cette idée étoit fine & pourtant vraie; elle fut approfondie. Ensuite on tomba rudement sur un Ecoffais qui s'est avisé de donner des règles de goût, & de critiquer les plus admirables endroits de Racine, sans favoir le François. On traita encore plus sévèrement un Italien, qui a dénigré l'*Esprit des Loix* sans le comprendre, & qui sur-tout a censuré ce que l'on aime le mieux dans cet ouvrage.

Cela fit souvenir du mépris affecté que Boileau étaloit pour le Tasse. Quelqu'un des convives avança que le Tasse avec ses défauts étoit autant au-dessus d'Homère, que Montesquieu avec ses défauts encore plus grands, est au-dessus du fatras de Grotius. On s'éleva contre ces mauvaises critiques dictées par la

haine nationale & le préjugé. Le Signor D** fut traité comme il le méritoit, & comme les pédants le font par les gens d'esprit.

On remarqua sur-tout avec beaucoup de sagacité, que la plûpart des ouvrages littéraires du siècle présent, ainsi que les conversations, roulent sur l'examen des chef-d'œuvres du dernier siècle. Notre mérite est de discuter leur mérite. Nous sommes comme des enfans déshérités qui font le compte du bien de leurs peres. On avoua que la philosophie avoit fait de très-grands progrès, mais que la langue & le style s'étoient un peu corrompus.

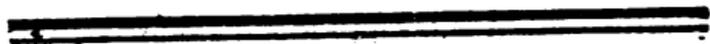
C'est le sort de toutes les conversations de passer d'un sujet à un autre. Tous ces objets de curiosité, de science & de goût, disparurent bientôt devant le grand spectacle que l'impératrice de Russie & le roi de Pologne donnoient au monde. Ils venoient de relever l'humanité écrasée, dans une partie de la terre beaucoup plus vaste que ne le fut jamais l'empire Romain. Ce service rendu au genre humain, cet exemple donné à tant de cours, fut célébré comme il devoit l'être. On but à la santé de l'impératrice, du roi philosophe & du primat philosophe, & on leur souhaita beaucoup d'imitateurs.

Le secrétaire Russe nous étonna par le récit de tous les grands établissemens qu'on faisoit en Russie. On demanda pourquoi on aimoit mieux lire l'histoire de Charles XII, qui a passé sa vie à détruire, que celle de Pierre le Grand, qui a consumé la sienne à créer. Nous conclumes que la foiblesse & la frivolité sont la cause de cette préférence; que Charles XII fut le Don Quichote du Nord, & que Pierre en fut le Solon; que les esprits superficiels préfèrent l'héroïsme extravagant aux grandes vues d'un législateur: que les détails de la fondation d'une ville leur plaisent moins que la témérité d'un homme qui brave dix mille Turcs avec ses seuls domestiques; & qu'enfin, la plûpart des lecteurs aiment mieux s'amuser que s'instruire. De là vient que cent femmes lisent les mille & une nuit contre une qui lit deux chapitres de Loke.

De quoi ne parla-t-on point dans ce repas, dont je me souviendrai longtemps! Il fallut bien enfin dire un mot des acteurs & des actrices, sujet éternel des entretiens de table de Versailles & de Paris. On convint qu'un bon déclamateur étoit aussi rare qu'un bon poëte. Le souper finit par une chanson très-jolie

qu'un des convives fit pour les Dames. Pour moi j'avoue que le banquet de Platon ne m'aurait pas fait plus de plaisir que celui de M. & de Madame André.

Nos petits maîtres & nos petites maîtresses s'y seroient ennuyés sans doute ; ils prétendent être la bonne compagnie ; mais ni M. André ni moi ne soupçons jamais avec cette bonne compagnie-là.



L'EXPLICATION de la première énigme du second volume du Mercure de juillet est IX. Le mot de la seconde énigme est *secret* ; celui de la troisième est *aujourd'hui* ; & de la quatrième est *la pelote à épingles*. L'explication du premier logogryphe est *dapes*, où l'on trouve *apes*, *pes*, *es*. Celle du second logogryphe est *la mode* ; en décomposant ce mot on lit *me*, *de* ; *mode*, (terme de musique & de philosophie) *dé*, M D. (ou 500) *ode*, *dôme*.



É N I G M E S

A Mlle Cl... de la Gr..... à Rennes.

Dans la nature heureux présent,
Sans le secours de l'art, j'ai toujours droit de
plaire ;

Mais, il faut l'avouer, l'art m'est très-nécessaire ;
Si l'on veut me donner un nouvel agrément.

Quoique je sois impalpable, invisible,
Je sçais toucher, attendrir, enchanter . . .

Et l'ame la plus insensible

A mon charme puissant a peine à résister.

Mon pouvoir fut connu d'*Ulysse* :

Thébes me dut ses murs : *Orphée* étoit heureux ;

Je lui rendois son *Euridice*,

S'il eût été moins curieux.

La nature, en faisant de ses dons le partage,

M'accorda sagement à ce sexe enchanteur

Qui des hommes fait le bonheur ;

C'est dans lui que je brille avec plus d'avantage.

Par un Etudiant en droit à Rennes.

A U T R E.

IL n'est point d'avocat plus consulté que moi ;
Soumise au tems, j'en ressens le caprice ;

Rois, princes ou soldats, officiers de justice
Indispensablement reconnoissent ma loi :

Je fais les plaisirs ou la peine ,
Selon l'occasion , du plus tendre berger :
Esclave ainsi que lui , je dois porter ma chaîne ;
Mais bientôt , si l'on veut , je puis m'en dégager.

Je suis sans cesse inconstante & fidelle ;
Fille de l'art , j'offre la vérité ,
Quelquefois je démens une attente si belle :
Je redoute l'esprit & sur-tout la beauté ;
On ne m'écoute plus quand on est auprès d'elle.

M. T... Mousquetaire de la 1^{re} Compagnie.

A U T R E.

SANS avoir créé l'univers ,

Je suis le Dieu qui le féconde.

Sans moi tous les climats du monde

Se changeroient bientôt en horribles déserts.

La joie est un rayon émané de mon être ;

Mes beaux jours sont suivis par de plus belles
nuits ;

L'homme à quinze ou vingt ans commence à me
connoître ;

Le paradis des cœurs est partout où je suis.

J'enseigne au Magistrat sauvage

L'art de faire obéir aux lois ,

62. MERCURE DE FRANCE.

Et d'interpréter leur langage
En faveur d'un joli minois.
Mon aspect est l'écueil du Sage.
Peres, jaloux de vos trésors,
Cessez de m'opposer des remparts & des grilles;
Tout est possible à mes efforts.
Je suis l'heureux démon qui possède vos filles
Quand elles ont le diable au corps.

Par M. J. M. SYMON.

LOGOGYPHE.

*A M. D... Conseiller en l'Élection
d'Etampes.*

TOI qui fus le pere des Graces
Et le favori d'Apollon,
Tu dois, suivant toujours leurs traces,
Deviner aisément mon nom.
Trouve en sept pieds ce que fille desire,
Ce qu'une femme aime à cacher;
Si tu veux même un peu chercher,
J'offre à tes yeux un double empire;
L'un est le moins constant, l'autre est le plus
léger;
Un poisson délicat qu'on se plaît à manger;
Ce qu'on voit au bord d'une page;
Un mois voluptueux, qui fait tout pulluler;

AIR DE L'OPERA

de *Daphnis et Alcimadure*

Daphnis
Gracieux

Pour a-do-rer Al-ci-ma-dure Il ne faut que la
voir, L'amour sur toute la na-ture n'a pas plus de pou-
voir, N'a pas plus de pou-voir sur les pas de cet-te
Ber-gè-re, On voit comme autant de Zéphirs voltii-
ger.....
d'une ai-le lé-ge-re les Ris, les jeux
et les Plaisirs. *Adagio*

L'art de *Circé*, le mal le plus funeste ;
 (Si néanmoins vous exceptez la peste)
 L'arme d'un matelot, & le cri d'un cocher ;
 Le nom d'un chef de Janissaires ;
 Celui qui baptisa le premier Roi chrétien ;
 Je suis au rang des biens & des maux nécessaires ,
 Mais trop souvent compté pour rien.
 Ami, si tu cherches encore ,
 Tu dois me trouver en deux vers :
 » *Je suis l'ame de l'univers ,*
 » *Heureux qui me connoît , plus heureux qui*
m'ignore !

Par M. GROUBERDEGROUBENTALL,
Ecuyer, Avocat au Parlement.

AIR de l'opéra de Daphnis & Alcimadure.

POUR adorer Alcimadure,
 Il ne faut que la voir ;
 L'Amour sur toute la nature
 N'a pas plus de pouvoir.
 Sur les pas de cette Bergere ,
 On voit , comme autant de zéphirs ,
 Voltiger , d'une aîle légère ,
 Les ris, les jeux, & les plaisirs.

Les vers & la musique sont de M. Mondonville.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LES AMANS DÉSESPÉRÉS, ou la Comtesse d'Olinval, tragédie bourgeoise en cinq actes. A Amsterdam, & se trouve à Paris chez DELALAIN, Libraire, rue S. Jacques, & à Dijon chez la veuve COIGNARD & LOUIS FRANTIN, Libraires, in-8°. 1768.

LA Comtesse d'Olinval a inspiré la passion la plus violente aux deux frères de son mari, le baron & le chevalier; celui-ci est bouillant, impétueux; l'autre est un scélérat réfléchi. Tous deux n'essayent que des rebuts qui les humilient & les remplissent de fureur; le baron fait cacher la sienne; il arrache au chevalier l'aveu de son amour; il feint de partager ses peines & les aigrit en lui peignant les dédains de la Comtesse; il l'exhorte à s'en venger, à la faire périr avant le retour de son mari, auprès duquel elle ne manquera pas de le perdre. Égaré par les conseils de ce monstre, le chevalier porte une coupe empoisonnée à sa belle-sœur, qui évite la mort en

quittant sa maison, & se réfugiant dans celle d'une de ses amies. Le baron désespéré de voir manquer sa vengeance, se charge de la prendre lui-même; il n'en avoit chargé le chevalier que pour en détourner l'horreur sur son frere; il va demander un entretien secret à la Comtesse d'Olinval, qui le lui accorde, malgré les justes sujets qu'elle a de se défier de lui; il en profite pour la poignarder; le monde accourt au bruit; il assure que sa belle-sœur s'est donné la mort elle-même; la Comtesse respirant à peine, ne le dément point; il vient raconter ce qu'il a fait au chevalier, il veut s'en faire un mérite auprès de lui, & lui persuader qu'il n'a point eu d'autre but que celui de le servir. Celui qui d'abord avoit voulu commettre ce crime en a des remords; il veut punir le baron, il s'élance sur lui l'épée à la main; le comte d'Olinval arrive dans ce moment, il sépare ses freres, il écarte le chevalier, & le baron s'empare de son esprit; il lui dit que la comtesse étoit infidelle, & que le chevalier l'a assassinée. Après avoir jetté l'horreur dans l'ame du comte, le baron frémit de ce qu'il a fait; son crime même devient son supplice; le remords & la terreur l'environnent; le chevalier vient

65 MERCURE DE FRANCE.

le chercher au milieu de la nuit ; il venge sa belle-sœur & prend la fuite ; le baron mourant demande pardon au comte , & lui révèle ses attentats ; celui-ci vole aux pieds de son épouse , ravi de connoître son innocence ; & de voit que la blessure n'est pas dangereuse.

Tel est le fond de ce Drame ; l'auteur paroît avoir pensé que des crimes atroces suffisoient pour faire une Tragédie ; il n'en a motivé aucun ; il a pris par-tout l'horrible pour le terrible ; il a voulu déchirer le cœur , le faire frémir , & il ne lui a offert qu'un spectacle barbare & dégoûtant. A la tête de son ouvrage , il a mis une préface dans laquelle il parle en faveur du tragique bourgeois ; ce genre n'avoit pas besoin de justification ; aucun n'est mauvais dès qu'il intéresse , & qu'il présente de grandes leçons ; celui-ci réunira toujours les suffrages quand il n'offrira pas un roman absurde & sans vraisemblance , ni cette basse scélératesse qui conduit toujours le héros à la grève. Un coupable pour lequel on veut nous attendrir , doit être en proie à des passions violentes , entraîné malgré lui dans le crime , ou par de grands motifs , qui , sans le justifier , nous portent cependant à le plaindre. Il y a une nouveauté dans

le cinquième acte de la Comtesse d'Olinval; le théâtre représente deux appartemens; dans chacun, il se passe en même tems une scène différente, mais l'Auteur n'en a tiré qu'un foible parti; il faut beaucoup d'art & de génie pour soutenir l'attention du spectateur en la divisant sur deux objets.

*LES VICTIMES, Poëme héroï-comique en quatre chants, avec cette épigraphe :
Fuerunt. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Delalain, rue S. Jacques à Saint Jacques.*

Deux chats & un chien sont les victimes chantées dans ce Poëme. Votine vieille dévote, riche de vingt mille écus, a fait présent des premiers au Jésuite Propice son directeur. La Société a consenti à les recevoir dans le couvent, parce qu'elle espère des dons plus essentiels; le succès des intrigues de Propice lui donne un grand crédit parmi les siens.

A juger d'un sujet sur l'avis d'un couvent,
Le talent qui rapporte est l'unique talent :
Un génie éclairé qui court après la gloire,
N'obtient sur un cagot qu'une foible victoire;
Et l'on n'y voit que trop un effronté quêteur

68 MERCURE DE FRANCE.

Du poids de sa besace écraser un Docteur.
Tel Propice aujourd'hui dont le regne commence,
Heureux ou malheureux, attend tout de sa chance.

Scrupule, procureur de la maison, a un chien qu'il élève en secret; il espère pour son favori la tolérance qu'on a pour ceux de Propice; il se hasarde à le conduire un jour dans la salle de la communauté. Les animaux ne peuvent vivre ensemble; pour rétablir la paix on bannit le chien; les bienfaits de Votine font donner la préférence aux chats. Scrupule les empoisonne; Propice les venge en tuant le chien. Ces deux événemens portent le trouble dans le couvent; Propice est sacrifié au procureur & reçoit un ordre de partir, Votine qui en est instruite, menace de suspendre ses dons, & le départ de son directeur est retardé pendant trois mois. La dissolution de la société arrive dans cet intervalle; & la dévote recueille Propice chez elle. Nous nous bornerons à cette esquisse du sujet de ce poëme; on y chercheroit vainement de la gaieté & de la légèreté; les vers que nous avons cités suffisent pour donner une idée de la manière dont il est écrit.

LE NOUVEAU PERE DE FAMILLE,
 histoire traduite de l'Anglois ; à Lon-
 dres & se vend à Paris chez Nyon pere ,
 Quai des Augustins. 1768. 2 parties
 in-12.

Le docteur Morson avoit acquis beau-
 coup de réputation en professant les hau-
 tes sciences dans l'Université de Cam-
 bridge. Un fils & une fille faisoient la
 consolation de sa vieillesse , il jouissoit
 des vertus qu'il leur avoit inspirées.
 Son fils venoit d'être nommé à la chaire
 de professeur que l'âge le forçoit de
 quitter ; le jeune homme , reçu par-tout
 avec distinction , goûtoit les fruits de l'es-
 time générale qu'avoit méritée son pere ;
 son amour propre fut flatté des honneurs
 qu'on lui rendoit ; il prit du goût pour le
 monde , & devint moins assidu auprès
 de l'auteur de ses jours ; il eut le malheur
 de voir dans une société Miss Gloriole ,
 actrice , retirée depuis quelque tems du
 théâtre , & que les bienfaits des sçavans
 avoient mise dans une situation assez heu-
 reuse ; il en devint éperduement amou-
 reux. Miss Gloriole qui s'en apperçut ,
 employa tout son art pour resserrer ses
 chaînes ; le chevalier Brocsham lui prêta
 ses secours , c'étoit un libertin très-adroit ,

qui avoit beaucoup de connoissances & d'esprit; il se lia étroitement avec le jeune professeur; il eut même l'art de s'introduire auprès du vieux *Morson*: il lui témoigna le repentir que lui caufoit sa vie passée, le dessein où il étoit d'en changer, le besoin qu'il avoit de conseils, & le conjura de lui donner les siens. Le chevalier séduisit le pere & le fils; il étoit hypocrite avec le premier; il guida si bien le second, qu'il le fit devenir comme lui. Celui-ci égaré par l'amour, dans un moment d'ivresse, où l'on ne sçait rien refuser, fit une promesse de mariage à Miss Gloriole; depuis ce tems elle le traitoit impérieusement, le forçant de fournir à ses dépenses, & le menaçant, s'il refusoit, de se servir de cette promesse. Le jeune *Morson* craignoit d'être la fable de Cambridge, il redoutoit surtout l'indignation de son pere; il n'étoit pas assez riche pour satisfaire les desirs sans cesse renaissans de sa maîtresse; il puisa dans le coffre du vieillard qui s'apercevant qu'on le voloit, ferma son argent avec plus de précaution; privé de cette ressource, il prit à crédit chez plusieurs marchands, son pere en fut instruit, il le trompa par des mensonges. Le docteur ne tarda pas à être désabusé, il reçut des lumie-

res certaines sur la conduite de son fils, sur ses emprunts ruineux ; il voulut le chasser de chez lui ; le chevalier eut l'art d'obtenir sa grace ; le pere paya les dettes, & pour en prévenir de nouvelles, il écrivit une lettre circulaire à tous les marchands pour les prier de ne rien fournir à son fils. Le jeune Morson en ressentit bientôt les effets ; au désespoir de ne pouvoir plus contenter les caprices de Gloriole, il l'épouse en secret ; l'hymen ne fait qu'accroître son amour ; il voudroit obtenir l'aveu de son pere ; il pense que sa sœur pourroit le servir ; il la cherche & lui fait sa confidence. Miss Morson la reçoit avec plaisir, elle en a aussi une à faire à son frere ; elle rougit avant de s'y déterminer ; enfin elle lui avoue qu'elle aime le chevalier, qu'elle a cédé à un instant de foiblesse, & que bien-tôt elle sera mere ; Brocsham a promis de l'épouser ; il n'a retardé sa demande que pour laisser au docteur le tems de s'assurer de son changement ; mais la circonstance ne permet plus de différer, & son amant semble la fuir. Le vieillard est instruit de l'état de sa fille ; il en est accablé ; c'étoit elle qui devoit être sa consolation ; il n'en attendoit plus d'autre depuis les dérangemens de son fils ; le chevalier a

l'art de s'excuser encore , & offre de réparer l'honneur de Miss. Il l'épouse en effet secrètement de l'aveu du vieillard ; il se compose si bien que le docteur-ose espérer que Miss sera heureuse. Pendant qu'il s'applaudit, il apprend que son fils a épousé secrètement la comédienne, que l'Université s'est assemblée pour l'obliger à rendre compte de sa conduite ; les vertus du vieillard font pardonner au jeune professeur ; attendri par les prières de son gendre & de sa fille, le docteur va pardonner lui-même, lorsque le magistrat de Cambridge lui écrit de venir le voir ; il y vole, il apprend que Brocsham est un traître qui conspiroit pour le Prétendant ; on l'a arrêté, ainsi que Gloriole chez qui s'assembloient les conjurés. Le magistrat avoit trouvé chez elle le jeune Morson : touché de ce malheur, & respectant les vertus du pere, il lui avoit facilité les moyens de fuir. Le vieux Morson, accablé de ce nouveau trait, tombe dangereusement malade, & ne se rétablit qu'en apprenant que son fils est à Calais. Gloriole s'empoisonne ; Brocsham est puni du dernier supplice ; sa femme accouche d'un enfant mort. La clémence du Roi épargne tous les coupables après la mort du

du chef; il les rétablit dans leurs emplois, dans leurs biens, dans tous leurs droits de citoyens; le jeune Morson revient auprès de son pere; il pleure ses anciens égaremens, & sa sœur & lui s'occupent à consoler le docteur.

Dans le cours de cette histoire on trouve deux épisodes intéressantes. L'une est un conte détaché qui présente des modèles d'amitié; l'autre est un trait de bienfaisance de la part du jeune Morson, qui porte ses secours à un vieillard qui ne vit que du travail de sa fille. On auroit souhaité qu'on eût ramené ces personnages sur la scène, que les égaremens de Morson eussent été suivis d'un retour à la vertu; que la jeune fille qu'il a secourue eût fait des impressions sur son cœur, & lui eût montré combien un attachement honnête est préférable à la passion qu'inspire une comédienne; le roman eût fini d'une maniere plus satisfaisante pour le lecteur; le but moral eût été mieux rempli; en présentant les châtimens du crime, il falloit montrer aussi les effets du remords, & les récompenses qui le suivent quand il est sincère. On y trouve les gradations & les nuances du vice & du désordre; quelquefois il y a des longueurs. La morale est en récit plutôt qu'en action; elle

D

roule sur le danger des liaisons ; on ne fçauroit trop l'offrir à la jeunesse ; elle produiroit plus d'effet, si elle étoit plus resserrée.

DISCOURS sur les avantages & les désavantages des Belles-Lettres, relativement aux Provinces, par M. Sabatier, professeur d'éloquence au collège de Tournon ; chez les freres Périsset, à Lyon ; in-4°. 1768.

M. Sabatier, connu par plusieurs morceaux de littérature & sur-tout par ses odes, est auteur de ce discours dédié au Maréchal Prince de Soubize qui l'avoit nommé pour remplir la chaire de Rhétorique du college de Tournon.

L'Epître dédicatoire est un modele de précision, de délicatesse & de vérité. L'objet du discours est de prouver que les Belles-Lettres, mieux cultivées dans les provinces, y produiroient de grands avantages, & que leur culture généralement répandue, y causeroit de grands préjudices.

L'auteur attribue l'affoiblissement des Belles-Lettres dans les provinces à ce qui a toujours été regardé comme la cause de leurs progrès, les colleges & les acadé-

mies. Dans les collèges, dit M. Sabatier, la langue nationale est immolée à la Romaine; les Belles-Lettres Latines qui devroient marcher de pair avec les Françoises, y attirent presque toute la considération; dans les académies, on ne met pas assez de rigidité dans le choix des membres qui les composent, & dans la distribution des prix, qu'on appelle ici les trophées de la médiocrité.

L'orateur n'insiste pas tellement sur la nécessité de cultiver les Belles-Lettres Françoises dans les colleges, qu'il ne convienne en même-temps que la Littérature ancienne doit être le fondement de la moderne. En faisant voir la nécessité de s'attacher à notre langue, il a surtout en vue nos provinces méridionales, » où elle est souvent heurtée par un idio- » me qui la combat; il faut, pour ainsi » dire, que l'art y détruise la nature. Les » premiers mots qui frappent nos oreil- » les, ont un génie opposé à ceux de la » langue nationale. En écrivant dans cel- » le-ci, on transportera les phrases, les » tours de l'idiome qu'on a appris en for- » tant du berceau; on parlera pour un » peuple, tandis qu'on doit avoir pour » objet la nation entière. . . . Pardonnez- » moi, habitans des provinces méridio-

76 MERCURE DE FRANCE.

» nales, si j'appuie sur les obstacles que
 » vous avez à vaincre. La nature qui
 » vous regarde avec complaisance, vous
 » prodigue tous ses trésors ; mais il vous
 » manque souvent l'art de les employer ;
 » une imagination vive, ardente, vous
 » entraîne au temple des Muses ; mais il
 » faut faire entendre leurs oracles avec
 » l'énergie que vous avez, & l'harmonie
 » qui leur est nécessaire. Si vous croyez
 » que je n'indique ici que des difficultés
 » imaginaires, dites-moi pourquoi les
 » meilleures poésies que vous avez sont
 » celles qui ont été écrites dans votre
 » idiome ? Si les autres ont moins de cha-
 » leur, n'est-ce pas parce qu'occupé à
 » chercher des phrases qui ne lui étoient
 » pas familières, le génie s'est refroidi
 » dans les fers que ces soins lui impo-
 » soient ? Dites moi encore pourquoi vos
 » musiciens sont fort supérieurs à vos
 » poètes qui ont écrit en François ? N'est-
 » ce pas parce que la langue musicale est
 » partout la même ? Les beautés sublimes
 » sont les élans d'un génie libre ; appre-
 » nez donc, dans vos collèges, à briser
 » les chaînes qui l'arrêtent ».

Dans la suite de cette première partie
 on s'éleve contre la facilité à être admis
 dans les académies de province : » Com-

» bien d'hommes érigés en littérateurs
 » par la vanité ou l'oïsveté, se glissent
 » dans les sociétés académiques, n'ayant
 » jamais travaillé que pour la faveur qui
 » leur en ouvre les portes ? Cependant à
 » peine ont-ils rempli le terme de leurs
 » jours inutiles, qu'on vient jeter des
 » fleurs sur leurs tombeaux. Si l'on ne
 » peut en faire l'apothéose, on donne
 » du moins une sorte d'existence à des
 » hommes qui n'étoient que des cada-
 » vres pendant leur vie. Parlons sans fi-
 » gure, les éloges ne devroient jamais
 » proposer que de bons modèles, capa-
 » bles d'en faire naître d'autres encore
 » meilleurs. Le sort des grands exemples
 » est souvent d'en produire de plus grands;
 » ils sont comme ces machines puissantes
 » qui enlèvent des fardeaux plus forts
 » qu'elles-mêmes. . . . La mode a parlé ;
 » & presque chaque cité a voulu avoir
 » son lycée, & le remplir d'un nombre
 » considérable de sujets. Quel renverse-
 » ment ! on ne choisissoit que sept à huit
 » vestales pour entretenir le feu sacré,
 » & l'on multiplie à l'infini les prêtres
 » pour conserver celui d'Apollon. Est-il
 » donc plus aisé de trouver des ministres
 » pour ce Dieu qui ne répand son souffle
 » que dans le cœur de quelques favoris » ?

78 MERCURE DE FRANCE.

Dans la seconde partie, l'orateur fait voir que les Belles-Lettres trop répandues, causeroient de grands maux dans les provinces, en affoiblissant le goût de l'agriculture & du commerce. Elles peuvent décliner, s'éteindre même dans un empire, sans que la population y reçoive la moindre atteinte. Il n'en est pas ainsi du commerce dont la diminution entraîne toujours celle des citoyens.

L'orateur, à la fin de son discours, amène ainsi l'éloge du Maréchal Prince de Soubize, restaurateur du collège de Tournon. Il met cet éloge dans la bouche d'un vieux militaire qui dit à ses enfans :

» La mort va m'arracher à vos tendres ca-
» resses ; que la vertu que je vous ai inf-
» pirée ne vous quitte jamais ; je ne vous
» laisse pour héritage que mes services ;
» augmentez-les encore par votre zèle
» pour un maître qui n'est jamais sorti de
» mon cœur. Peut-être quelqu'un des
» grands qui l'entourent se souviendra
» que votre pere s'est distingué. Il en est
» un assez généreux, assez magnanime
» pour vous prévenir, si votre sort lui est
» connu. Combien de vaillans guerriers
» doivent à ses bienfaits l'honneur d'a-
» voir combattu pour l'État ! Je l'ai vu,
» dans les champs de Luzelberg, se signa-

» ler par ses exploits & sa bienfaisance.
 » C'est le privilege de ceux de son sang,
 » de former les Rois, & de les défendre.
 » Vous deviendrez ses enfans, s'il fait
 » que vous pouvez être utiles au souve-
 » rain qu'il aime, & dont il est aimé.
 » Vous n'essuyerez ni dédain, ni hau-
 » teur, parce que les services qu'il rend
 » ne sont à ses yeux que des dettes qu'il
 » acquitte.

Il y a dans ce discours différentes notes relatives aux divers objets qu'on y traite ; & l'ouvrage entier est écrit avec autant d'élevation dans les idées que de chaleur dans le style.

Dans une des notes dont on vient de parler, l'auteur dit, en parlant du cardinal *de Tournon* : » La maniere dont il
 » empêcha *François I* de faire venir Mé-
 » lancthon en France, doit apprendre aux
 » courtisans qu'il est un art de reprendre
 » les monarques sans blesser la majesté
 » du diadème. Ce cardinal lisoit, en at-
 » tendant le Roi pour le conseil, le li-
 » vre de Saint-Irénée contre les Hérési-
 » ques ; le Prince arrive, & lui demande
 » le sujet de sa lecture. Le cardinal fit
 » l'extrait du livre, & *François I* ne pensa
 » plus à Mélancthon ».

LETTRES sur les émeutes populaires que cause la cherté des bleds, & les précautions du moment ; à Paris, in-12, 1768. 48 pages.

Ces lettres sont au nombre de deux ; la première est d'un avocat de Rouen ; il cherche à justifier les précautions qu'on a prises dans ce pays pour tranquilliser les esprits ; il s'attend que son correspondant, plein de ses principes sur la liberté du commerce des grains, ne manquera pas de trouver de beaux raisonnemens appuyés de calculs pour en démontrer les avantages ; mais le peuple ne raisonne pas ; il calcule peu, & ne consulte que sa bourse, & le prix des grains au marché, & du pain chez les boulangers ; il demande ce que l'on peut faire dans une circonstance imprévue où le besoin est urgent & les remèdes pressans. On lui répond qu'il n'en est pas d'autres que la liberté absolue pour le commerce, l'instruction pour le public, & l'aumône en argent pour les pauvres. On entre dans les détails de ce qu'on a fait à Rouen, où l'on a résolu des prohibitions, & ordonné des ventes forcées. Il est certain que tout marchand de bled, voyant deux provinces également

affligées ou menacées de la disette, ne se rendra pas dans celle où toutes les issues sont fermées pour sortir. dès qu'on y est une fois entré, où l'on n'est pas le maître de vendre à tout le monde, ni dans tous les lieux; où l'on laisse les pillages du peuple impunis lorsqu'il s'ameure; le marchand préférera sans doute celle où il trouvera la liberté; celle-ci verra finir sa disette, & les moyens que l'autre emploie la prolongeront.

PRINCIPES sur la liberté du commerce des grains, avec les épigraphes :

Nemo enim sanus debet velle impensam ac sumptum facere in culturam, si videt non posse refici. *Varr. Lib. 1. chap. 11. §. 8.*

Nec omnibus annis eodem vultu venit æstas aut hiems; nec pluvium semper est ver aut humidus autumnus. *Colum. Lib. 1. §. 23.*

à Amsterdam, & se trouve à Paris chez Desaint, Libraire, rue du Foin Saint Jacques. in-8°. 1768.

Ces principes sont fondés sur des faits; il y a des récoltes abondantes; il y en a qui sont seulement suffisantes, & d'autres qui ne le sont point. Le prix du bled varie en conséquence; tantôt il monte à un taux dont le pauvre gémit, tantôt il

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

est si modique, que les revenus des propriétaires diminuent. Un régime d'administration qui tiendrait un juste milieu entre ces deux extrémités, a été l'objet du vœu général; on a imaginé à cet effet plusieurs plans qu'on peut réduire à trois: la prohibition absolue du commerce extérieur de cette denrée de première nécessité; la liberté de l'exporter; & le mélange de liberté & de prohibition. C'est en suivant les effets de chacun de ces plans qu'on peut parvenir à découvrir celui qu'il faut suivre; un coup d'œil attentif sur la cause de la prospérité des autres branches du commerce, est encore un moyen de s'éclairer; la liberté absolue en est la base; elle doit contribuer aussi aux progrès du commerce des grains. Il faut suivre les raisonnemens de l'auteur, & les détails sur lesquels il établit ses principes; ils portent avec eux l'évidence. La faculté d'exporter est le vœu, la sûreté, la ressource de tous; l'intérêt des acheteurs appelle la denrée, & l'intérêt des vendeurs la porte partout où le besoin se déclare; le prix est toujours proportionné à la quantité de la denrée & aux besoins des consommateurs. » Si le prix qui s'établit est foible, il est démontré que la denrée surabonde; la conservation des

» richesses nationales demande alors que
 » les vendeurs exportent, & leur intérêt
 » les engage à exporter, sans que l'admini-
 » nistration ait d'autre embarras que celui
 » de leur en laisser la liberté. Si le prix
 » est fort., il est démontré que la denrée
 » manqueroit, ou qu'elle ne seroit qu'é-
 » troitement suffisante jusqu'à la récolte
 » prochaine. La sûreté du côté des autres
 » substances demande alors que l'étran-
 » ger & les négocians de nos ports em-
 » portent des grains, & leur intérêt les
 » détermine à importer, sans que l'ad-
 » ministration ait d'autre embarras que
 » celui de laisser la liberté de remporter
 » les grains que leur surabondance feroit
 » tomber au-dessous de leur vrai prix ».

L'auteur propose aux adversaires de la
 liberté du commerce des grains de rendre
 publiques leurs difficultés, s'ils en ont
 encore quelques-unes, & s'engage à les
 résoudre. Il répond à ceux qui objectent
 que la France a été florissante malgré ses
 anciennes prohibitions, & termine ainsi
 son ouvrage. » Quand une nation dont
 » la liberté est gênée sur plusieurs branches
 » de commerce de ses denrées, se trouve
 » riche & puissante, il ne faut pas en
 » conclure que ses richesses & sa puis-
 » sance soient le fruit de ses loix prohi-

» bitives. La santé n'est jamais le fruit
 » d'un poison lent. Mais il faut en con-
 » clure que sa constitution est si vigou-
 » reuse, qu'elle a pu résister pendant
 » long-temps à l'impression malfaisante
 » de ces mauvaises loix. Si, par quelque
 » cause que ce fût, on voyoit diminuer
 » les richesses & les forces de cette même
 » nation, il y auroit un moyen prompt
 » de la ramener à sa première vigueur
 » & de l'augmenter encore. Ce moyen
 » sûr & peut-être unique seroit de dé-
 » truire successivement toutes les loix
 » prohibitives en fait de commerce. La
 » liberté répand par-tout un air salubre
 » & nouveau qui vivifie; c'est l'air na-
 » tal ».

*Description des maux de gorge épidémi-
 ques & gangreneux qui ont régné à Au-
 male & dans le voisinage. Par Pierre-
 Antoine - Marteau de Grandvilliers,
 Docteur en Médecine en l'Université de
 Rheims, & de la Faculté de Caën,
 Aggrégé au Collège d'Amiens, ancien
 Médecin de l'Hôpital, & Inspecteur des
 eaux minérales d'Aumale, avec cette
 épigraphe : Non ex intellectis causis,
 sed ex observatione fideli effectuum
 morbos cognoscere & curare, VAN-*

SWYETEN; §. 587. p. 55. t. 2. *A Paris, chez Vallat-la-Chapelle, Libraire au Palais sur le Perron de la Sainte Chapelle, au Château de Champlâtreux.*

Il est essentiel de conserver un mémorial des épidémies & des remèdes propres à les guérir; ces maladies dispaeroissent pendant quelques années & se remontent ensuite de nouveau; un médecin se félicite alors d'avoir conservé des observations qui le mettent en état de les traiter plus sûrement; il le fait avec plus de facilité parce qu'il les connoît mieux. C'est un principe que M. de Grandvilliers a suivi. Les maux de gorge gangreneux ont attiré son attention; ils deviennent aujourd'hui plus communs & plus fréquens dans toutes les saisons. Son ouvrage est le résultat de ses observations; il est divisé en trois sections. Dans la première il donne la maladie telle qu'il l'a connue; il en a recueilli tous les symptômes, tous les phénomènes, & son exactitude laisse desirer peu de chose à cet égard. La seconde contient sa méthode curative; & des cas extraordinaires remplissent la troisième. Nous ne nous arrêterons point sur cette production, le zèle de l'Auteur mérite de justes

86 MERCURE DE FRANCE.

éloges; en travaillant pour le progrès des connoissances de la médecine, il a en vue le bien de l'humanité.

COURS D'OSTÉOLOGIE, par M. le Cat, avec cette épigraphe :

Divi senis auspicio,
Æsculapii templum aggredere, generose puer.

*A Rouen, chez la Veuve Besongne,
Imprimeur-Libraire, cour du Palais;
& se trouve à Paris, chez Vallat la
Chapelle, Libraire au Palais, in-8°.
1768. prix 2 liv.*

Ce Cours d'Ostéologie est le même que M. le Cat dicte depuis trente-quatre ans à ses élèves; il y en a trente qu'ils le pressent de le faire imprimer; il se rend enfin à leurs vœux; il regarde en général ces dictées comme un tems bien mal employé; elles ne sont guères utiles qu'au professeur à qui elles donnent le tems de se former, d'étendre ses connoissances, & de préparer un bon ouvrage. M. le Cat entre dans quelques détails sur la manière dont il a étudié l'Ostéologie; il n'a jamais eu d'autre maître, de la science des os, que les os mêmes, & les livres qui en traitent; des cimetières furent ses magasins, car il n'avoit pas

alors les facilités qu'il procure à ses écoliers. Il fit une étude si assidue de cette partie de l'anatomie, qu'en rassemblant une multitude d'os épars & appartenans à des milliers de sujets, il parvint à former quelques squelettes complets, dont les pièces paroissent d'un seul homme. Il commence par dénombrer les pièces du squelette; il détaille ensuite la structure intérieure & extérieure des os, leur connexion entr'eux, &c. Il défère en général aux principes de M. Winslow; mais il ne le suit point par-tout; il diffère dans plusieurs parties de presque tous les anatomistes; comme dans la face, par exemple, qu'il divise en douze os, & n'en donne que deux à la mâchoire supérieure; tandis que la plupart des autres Anatomistes lui en donnent onze & quelquefois treize. C'est aux gens de l'art à prononcer sur ces différences, & sur le mérite de l'ouvrage qui nous a paru très-clair, très-précis, & digne de la réputation de l'auteur.

ELOGE FUNÉBRE de très-haut & très-puissant Seigneur, CLAUDE LOUIS-FRANÇOIS DE REGNIER, Comte de Guerchy, Marquis de Nangis, Chevalier des ordres du roi, Lieutenant-

Général de ses armées , Colonel-Lieutenant du régiment du Roi Infanterie , Gouverneur des ville & château de Huningue , & ci-devant ambassadeur de sa Majesté à la cour de Londres , prononcé dans l'Eglise paroissiale de Nangis le 9 Novembre 1767. par M. Oudot , prêtre curé de la Croix-en-Brie. A Sens , de l'Imprimerie de P. H. Tarbé , Imprimeur de la ville & du clergé ; & se vend à Paris chez la Veuve Pierres & fils Libraires , rue S. Jacques , vis-à-vis S. Yves , à S. Ambroise & à la Couronne d'épines , in-4°. 1768.

L'Orateur a pris pour texte de l'éloge funèbre de M. le Comte de Guerchy , ces paroles tirées du livre des proverbes , chap. 4. v. 33. *Sapientia requiescit in corde prudentis. La sagesse repose dans le cœur de l'homme prudent.* C'est cette vertu qui dirigea toutes ses démarches , qui domina sur toutes les actions de sa vie. On ne s'arrête pas à de longs détails sur ses ancêtres ; on rapporte le nom de George de Regnier de Guerchy qui périt dans le massacre de la S. Barthelemi , & dont M. de Voltaire a consacré la mémoire dans ces deux vers.

Et vous brave Guerchy, vous sage Lavardin,
Dignes de plus de vie & d'un autre destin.

Henriad. chant 2.

L'Orateur considère son héros pendant la guerre, pendant la paix, & au lit de la mort; ce qui lui fournit les trois divisions de son discours. Tout le monde connoît les actions qui distinguèrent M. le Comte de Guerchy. Il s'acquit surtout beaucoup de gloire à la bataille de Fontenoy; le Maréchal de Saxe admirant sa conduite pendant l'action, lui cria: *Courage, Guerchi, le roi vous voit.* Son habit fut criblé de balles; tous les officiers de son régiment furent tués ou blessés; il échappa seul. Nous rappellerons les vers où M. de Voltaire parle de lui dans son poëme de Fontenoy; ils contiennent l'éloge le plus flatteur & le mieux mérité.

Je te pardonne, ô Mars, Dieu de sang, Dieu
cruel;

La race de Colbert, ce ministre immortel,
Echappe à tes fureurs en ce choc sanguinaire;
Guerchy n'est point blessé, la vertu peut te
plaire.

C'est ainsi que l'Orateur commence sa seconde partie: » Les hommes qui

90 MERCURE DE FRANCE.

» ont un nom , qu'ils doivent à de belles
» actions dans la guerre , n'ont quel-
» quefois rien de grand que ce nom ;
» & parmi ceux qui brillent dans les
» armées , combien en est-il qui perdent
» leur éclat , dès qu'ils paroissent à l'om-
» bre d'une vie tranquille. Tout un peu-
» ple à qui la renommée vient publier
» le gain des batailles , ouvre les yeux
» pour admirer les hommes qui ont
» remporté des victoires ; mais quand
» on considère avec attention ces mêmes
» hommes occupés à remplir les devoirs
» de la vie civile , soit dans les affaires
» que l'Etat leur confie , soit dans la vie
» privée qui les rend à eux-mêmes, l'admi-
» ration diminue & s'évanouit bientôt.
» Héros dans la guerre , à peine hom-
» mes dans la paix ; grands capitaines ,
» mais politiques bornés ; excellentes
» têtes , mais quelquefois & souvent
» mauvais citoyens «.

La sagesse de M. de Guerchy se mon-
tre dans sa vie privée & dans l'ambas-
sade d'Angleterre dont il fut chargé. Sa
fermeté , sa résignation au lit , de la mort
fournissent les derniers traits de cet
éloge.

L'HERMITAGE, Romance imitée de l'anglois par M. Feutry. *A Soissons, & se trouve à Paris aux adresses ordinaires.* 1768. in-8° 16 pages.

Le fond de cette Romance est intéressant ; un voyageur qui s'est égaré , prie ainsi un hermite qu'il rencontre de le remettre dans son chemin :

Non moins secourable qu'austère,
 Hermite , qui connois ces lieux ,
 Dans cette route solitaire ,
 Viens , guide un être malheureux ;
 Le jour tombe , & cette bruyere
 Semble s'allonger sous mes pas ;
 Conduis-moi vers cette lumiere
 Qui jette au loin quelques éclats.

L'hermite le presse de venir passer la nuit dans sa cellule ; il lui présente un repas simple & frugal ; il s'apperçoit que son hôte est jeune & qu'il a des chagrins ; il l'invite à les lui confier : l'amour les cause peut-être ; s'il fait quelquefois le bonheur de cet âge , il en fait aussi souvent le tourment. Cette réflexion fait rougir l'étranger ; il répand quelques larmes.

Bientôt une paleur mortelle
 Succède à l'éclat de son teint ;

92 MERCURE DE FRANCE.

Il tremble, soupire, chancelle,
Il tombe & son regard s'éteint.
Le pere toujours secourable
Va porter la main sur son cœur;
O surprise ! ... une fille aimable
Se trouve être le voyageur.

Pardonnez, lui dit-elle, si j'ai osé vous suivre jusqu'en ce lieu ; vous avez pénétré la source de mes peines ; elles ne viennent que de l'amour. Je suis née sur le bord de la Lyme, mon pere est riche & puissant ; une foule d'amans se sont empressés de me rendre des hommages ; le seul Edwin a touché mon cœur. Sa fortune étoit médiocre ; mon pere m'ordonna de le faire : soumise à ses volontés, j'ai rebuté l'amant que j'adorois. Edwin affligé de mes rigueurs, désespérant d'obtenir ma main, a quitté sa patrie ; on m'a dit qu'il a fini ses jours dans la forêt prochaine ; je suis partie sous ce déguisement, dans le dessein d'aller mourir sur son tombeau. L'hermite, à ces mots, se jette aux pieds de son hôtesse, & lui fait reconnoître Edwin. Heureux & réunis, les deux amans se proposent de passer leurs jours dans cette solitude, occupés de leur tendresse mutuelle, & du soin de s'en donner sans cesse des preuves.

L'éditeur ajoute dans une note que cette histoire est arrivée en Angleterre vers la fin du dernier siècle. L'hermite rentra dans le monde, épousa sa maîtresse de l'aveu de son pere, & fit bâtir un château, près de cet hermitage où il avoit trouvé le bonheur. Cette Romance offre de la naïveté & du sentiment ; il y a aussi quelques négligences & quelques défauts essentiels que nous invitons l'auteur à corriger. On ne dit point par exemple :

Je vais cueillir *dans* les montagnes,...

Et je trouve *aux bords* des campagnes...

TRAITÉ DU DROIT COMMUN DES FIEFS, contenant les principes du droit féodal, avec la jurisprudence qui a lieu dans les pays qui sont régis par le droit commun des fiefs, & notamment en Alsace ; ensemble une notice de la matiere domaniale de la même province, suivie d'un chapitre particulier sur l'état, le commerce & la multiplication des Juifs d'Alsace & de Metz, terminé par un dictionnaire féodal, contenant l'explication des termes en usage dans les livres des fiefs ; par M. Goetsmann, ancien conseiller au Conseil supérieur d'Alsace. A Paris chez Desventes de La-

doué , libraire , rue Saint Jacques , vis-à-vis le Collège de Louis le Grand. 2 vol. in-12. 1768.

L'auteur réduit toute la matiere du droit féodal à douze questions principales qui en renferment les principes. Son travail a pour objet d'épargner une perte considérable de tems aux jeunes gens qui se destinent à l'étude de la jurisprudence , & de leur faciliter les moyens de tirer tout le fruit possible des leçons & des instructions de leurs maîtres. Il a eu soin d'éclaircir quelques textes obscurs & équivoques qui doivent être interprétés par le droit romain. Les questions qui intéressent les droits du roi , comme seigneur direct supérieur de tous les fiefs situés dans celles de ces provinces qui sont régies par le droit féodal , ont sur-tout fixé l'attention de l'auteur. Le chapitre qui termine l'ouvrage , traite des vicissitudes que les Juifs ont éprouvées en Alsace avant la réunion de cette province , les contestations qu'ils y ont essuyées , les réglemens intervenus à l'égard de ceux de la ville & généralité de Metz. On y compare l'utilité dont ils peuvent être , avec les inconvéniens auxquels leur état , leur commerce , leurs exemptions , leur

multiplication doivent donner lieu. Ils s'emparent du commerce de la campagne, ils prêtent aux chrétiens des secours que l'usure rend funestes. La haine de ceux-ci contre ce peuple pros crit, n'est point la suite de l'ancien préjugé ; elle a une autre cause qui se perpétue sans cesse ; on n'aime point à voir des étrangers s'enrichir aux dépens de ceux qui les souffrent parmi eux. Mr. Goetsmann trouve leur multiplication nuisible, parce qu'elle augmente une race qui ne peut être aimée ; elle pourroit l'être dans la suite si les mariages mixtes étoient permis ; mais la religion & les loix les défendent. Selon l'auteur, les juifs multipliers peuvent être utiles dans un état uniquement commerçant, comme la Hollande ; mais leur trop grand nombre est un véritable fléau dans des pays agricoles, tels que l'Alsace & le pays Messin.

AMABELLA POÈME. *Amabelle, poëme.*
1768. in-4° par M. Jerningham.

Le fond de ce poëme est très-intéressant. Une jeune demoiselle conçut l'amour le plus ardent pour un officier pendant la dernière guerre, & l'épousa secrètement le veille de son départ. Son amant devenu son mari fut tué dans cette

campagne. Les regrets de la tendre Amabelle forment le sujet du poëme , qui est une élogie d'une espèce particulière. La première partie est en récit. La seconde est dialoguée. Amabelle commence par pleurer la perte qu'elle a faite ; le souvenir de son amant, l'image du bonheur qu'elle se promettoit du nœud qui l'unissoit à lui , tout sert à augmenter sa douleur. Son pere , que le poëte appelle Harmodius , vient interrompre ses plaintes ; il apperçoit les traces de ses larmes ; sa tendresse inquiète en veut sçavoir le sujet. Amabelle ne peut résister aux prieres d'un pere qui a le droit d'ordonner ; elle se jette à ses pieds & lui avoue son amour, son hymen , son veuvage. Harmodius surpris , pardonne à sa fille ; elle se fait trop de reproches pour qu'il imagine avoir le droit de lui en faire lui-même , il pleure avec elle ; elle est inconsolable & meurt entre les bras de son pere , heureuse d'obtenir son pardon & de rejoindre son époux. Il y a beaucoup de facilité & de sentiment dans cet ouvrage.

HISTORIC doubts on the Life and Reign of king Richard the Third. Doutes historiques sur la vie & le regne du Roi Richard III ; par M. Horace Walpole , 1768 , in-8°. M.

M. Horace Walpole, après avoir parlé de l'incertitude de l'histoire en général, & de celle d'Angleterre en particulier, observe qu'il regne une obscurité difficile à dissiper sur la partie des annales de la nation, qui regarde les divisions des maisons d'Yorck & de Lancastré; il en est de même de tous les pays & de tous les tems agités par des guerres civiles, où les écrivains ont toujours un parti, & par conséquent des préjugés: c'est par cette raison qu'il faut se défier de ce qu'on raconte de Richard III. Plusieurs des crimes qu'on lui attribue sont sans preuves, & la plupart étoient opposés à ses intérêts. Les auteurs qui l'ont peint sous de si noires couleurs, étoient attachés aux Lancastres; ils semblent avoir eu en vue de le faire contraster avec Henri VII, dont ils présentent le portrait le plus flatteur, & qui, cependant, avoit mérité les qualifications les plus odieuses. Le même esprit qui en avoit dicté le panégyrique, a vraisemblablement dicté les satyres, qui furent écrites contre Richard. Les principaux crimes qu'on lui suppose sont le meurtre d'Edouard prince de Galles, fils d'Henri VI; celui d'Henri VI lui-même; la mort de Georges son frere, duc de Clarence; le supplice de Rivers, Gray

& Vaughan; celui du lord Hastings; la mort d'Edouard V; celle de son frere & de la reine sa propre épouse. Les trois premières accusations ne sont appuyées d'aucunes preuves. M. Walpole démontre clairement que Richard n'avoit aucun intérêt à verser le sang de son frere ni celui de Henri & de son fils; il entre dans des détails au sujet des autres. Il n'y a que la mort d'Edouard V sur laquelle il ne dit rien de certain; il conclut sans en justifier Richard & sans l'en accuser. Ce morceau historique est très-bien fait: l'auteur rend ses recherches intéressantes; une critique sage le conduit, & ce qui n'est pas ordinaire, son érudition ne rebute point.

AN essay on the future life of Brute creatures. Essai sur la vie à venir des Brutes; par Richard Dean, ministre de Middleton, in-12. 1768.

C'est la singularité de cet ouvrage qui nous engage à en faire mention. L'auteur Anglois a lu tout ce que l'on a écrit sur l'ame des bêtes; il renchérit encore sur ses modèles. Il commence par traiter de la nature & de l'origine du mal; il parcourt les opinions principales par lesquelles on cherche à l'expliquer, celle

des Manichéens, des Scholiaſtes, & de quelques modernes qui prétendent que le mal eſt inſéparable de la matiere; il les réfute, & s'arrête à la religion qui nous enſeigne que le mal phyſique eſt un effet du mal moral. Les animaux ſont ſujets aux premiers; ils éprouvent des maladies comme les hommes; ils ont péri dans le déluge; ils expirent ſous le fer & ſous le feu dans les champs de bataille; ces malheurs ſont réels. L'auteur entre dans de longs détails à ce ſujet; il emploie à la fois les ſuppoſitions, les paradoxes & le raisonnement; il veut que les peines des animaux aient une cauſe particulière; il rappelle les argumens rebattus cent fois en faveur de l'exiſtence & de l'immortalité de leurs ames; il fouille dans tous les livres pour chercher à étayer ſon opinion; il entaſſe les citations les unes ſur les autres, & leur crée un monde où elles feront plus heureuſes. Cet ouvrage auroit pu être agréable, ſi l'auteur n'avoit voulu que s'égaier; mais il prend un ton ſérieux, difficile à ſoutenir ſur un pareil ſujet; ſon ſtyle d'ailleurs eſt précieux, lâche, diffus, peu correct. On y trouve quelquefois des idées heureuſes, des réflexions ſingulières, originales; mais on achete bien cher le

plaisir de les rencontrer, puisqu'il faut lire deux volumes.

AN ESSAY ON PATRIOTISM. Essai sur le patriotisme & sur le caractère & la conduite de quelques personnages de nos jours, qui prétendent à cette vertu. in 8° 1768.

L'affaire de M. Wilkes a fait, comme on sçait, beaucoup de bruit en Angleterre; on a publié des éloges & des satyres à son sujet; parmi les ouvrages qu'on a imprimés contre lui, il n'en est point de plus sévère ni de mieux écrit que celui-ci. L'auteur commence par donner ses idées sur le patriotisme: cette vertu, dans un tems de paix & de tranquillité, a le même caractère que la vraie religion; elle consiste dans une exacte obéissance aux loix; si elle apperçoit quelques vices dans l'administration, elle cherche à les rectifier; mais la modération doit présider à ses efforts; les petits, ni les grands noms ne lui en imposent point; ses oppositions doivent être fermes & toujours calmes. C'est d'après cette théorie du patriotisme que l'auteur juge celui de M. Wilkes; il ne le ménage pas; il y a même beaucoup d'aigreur dans ses reproches. Après lui avoir refusé le

titre de patriote , il le considère comme homme de lettres , & le regarde comme un historien médiocre , & un plus mauvais orateur ; il lui applique le mot de Saluste sur Catilina : *eloquentiæ satis , sapientiæ parum* , en y faisant ce changement : *sapientiæ parum , eloquentiæ minus*. On voit qu'il n'a pas osé faire la comparaison entiere , mais qu'il a envie que le public la fasse pour lui.

SYNTEGMA Dissertationum quas olim doctissimus Thomas Hyde , S. T. P. separatim edidit. Accesserunt nonnulla ejusdem opuscula hæcenus inedita ; necnon de ejus vitâ , scriptisque prolegomena. Cum appendice de linguâ Sinensi , aliisque linguis orientalibus , unâ cum quamplurimis tabulis æneis , quibus earum caractères exhibentur. Omnia diligenter recognita à Gregorio Sharpe L. L. D. Reg. Maj. à sacris Templi magistro. SS. R. & A. S. volumina duo. Quart. Oxonis à Typographio Clarendoniano. 1768.

Ce recueil des œuvres du célèbre docteur Thomas Hyde est dû aux soins du docteur Sharpe : c'est un véritable service qu'il rend aux sçavans ; il n'a épargné ni soins ni dépenses pour rendre cette édition

digne de l'auteur; l'ouvrage sur la religion des anciens Perses est le seul qui ne s'y trouve point; il est entre les mains de tout le monde, & le docteur Sharpe a préféré de rassembler les autres qui sont peut-être moins connus, & plusieurs qui n'avoient jamais été imprimés. Il destine le produit de cette édition à un monument qu'il fera ériger à la gloire du docteur Hyde, ou à l'impression de ses manuscrits orientaux. Ce dernier emploi vaudroit bien tous les monumens possibles; on a toujours regretté la traduction qu'il a faite du *Zunda-Vesta*, qu'il ne put publier de son vivant, faute de secours. Que ne devra-t'on pas à M. Sharpe, s'il procure au public cet ouvrage précieux?

THE UTILITY AND EQUITY of a free trade to the East Indies. L'utilité & la justice d'un commerce libre aux Indes Orientales. in-4° 1768.

Les succès de la Compagnie des Indes Orientales ont excité la jalousie de la nation angloise; elle voit avec chagrin les richesses qu'on tire de ces contrées, passer dans les mains de quelques particuliers. On convient qu'il étoit juste d'accorder des privilèges exclusifs dans

les commencemens ; il falloit encourager les premiers aventuriers à entreprendre ces voyages longs & difficiles, lorsque l'on n'étoit point encore assuré de leurs avantages ; mais quand ils ont été dédommagés de leurs dépenses & de leurs travaux, & que le commerce est établi, le bien public doit être considéré. On s'attache à montrer dans ces écrits que l'intérêt de la nation exige qu'on rende ce commerce libre ; tous ont un droit égal aux bénéfices qu'il peut procurer, & le plus grand nombre en est exclu par le privilège accordé à la Compagnie. La Compagnie s'est même écartée en plusieurs occasions des bornes qui lui étoient prescrites par ce privilège ; il ne s'étendoit pas plus loin qu'à un simple établissement de commerce, & elle a formé une puissance dans l'Inde, en envahissant plusieurs provinces du souverain qui lui avoit promis de former des comptoirs dans ses Etats, en déposant des nababs, en leur nommant des successeurs, en levant des tributs, en déclarant la guerre, en faisant la paix, sans être autorisée en cela par le gouvernement Britanique. Les loix dans un Etat libre ne doivent avoir en vue que le bien général ; dès qu'il n'en est plus l'ob-

jet, ou que les circonstances ayant changé, elles les rendent nuisibles, on doit les révoquer pour en substituer d'autres avantageuses. L'auteur conclut qu'il est nécessaire d'abolir la Compagnie des Indes : il entre dans des détails sur l'utilité qu'en retireroit le commerce général; il prétend même que l'Etat y gagneroit beaucoup, & qu'il parviendroit en peu de tems à se décharger de la dette immense dont il est chargé; mais les raisonnemens de l'auteur & ses calculs ne portent point la conviction avec eux; ils font même naître une multitude d'objections, auxquelles il lui seroit sans doute difficile de répondre.

VERS sur la mort de la Reine, par M. P. D. V. avec cette épigraphe :

Optimi consultores mortui.

A Paris, chez Grangé, Libraire-Imprimeur, au Cabinet Littéraire, sur le pont Notre-Dame, près de la pompe. in-8^o.

6 pages.

Le Poëte frappé du bruit lugubre qui se répand autour de lui, s'adresse à la Mort qui vient de frapper une victime précieuse; il se plaint de ce qu'on ne peut éviter ses arrêts.

L'homme même qui croit maîtriser son destin ,
 En portant sur ta faux sa téméraire main ,
 Reconnoît ton empire , à l'instant qu'il te brave ;
 L'orgueilleux suicide est ton premier esclave.....
 Mais écoute un mortel qui t'ose interroger :
 Parle , quand sous tes coups l'humanité succombe ,
 Que devient l'homme alors entraîné dans la
 tombe ?

Je voudrois révéler tes décrets aux vivans :
 Je parcours avec toi ces anciens monumens ,
 Je te suis au milieu de ces demeures sombres ,
 Où de nos Rois encore on révere les ombres.
 Osons les réveiller du sein de leurs tombeaux !
 Pourrions-nous craindre ici de troubler leur
 repos ?

Non : avec leurs sujets , la mort fait les confon-
 dre ;

A la postérité les Rois doivent répondre ,
 Et maîtres des humains , ils sont jugés par eux.

Il examine d'abord le tombeau de
 Pepin ; on y lit pour toute inscription :
Pepin pere de Charlemagne. Il fut un
 héros ; mais il fut un usurpateur.

J'omets vingt rois puissans dont je hais les capri-
 ces ;

Ils firent admirer leurs longues injustices ;
 L'hommage des flatteurs est enfin disparu ;
 Le respect au tombeau suit la seule vertu.

E v

Après avoir présenté des images chères à la nation & à la postérité, & d'autres qui en font l'opprobre, il quitte le tombeau & entend une voix qui lui dit :

- » Mortel, qui dans ces lieux portes tes pas profanes,
- » Toi, qui de tant de morts viens consulter les mânes,
- » Que toujours la vertu soit ton unique choix !
- » La mort est la leçon des sujets & des rois.

Cette crainte sublime anima notre Reine,
 On la vit mépriser la grandeur souveraine ;
 Fille & femme à la fois des modernes Titus,
 Elle sçut ajouter aux plus grandes vertus,
 Le premier des devoirs, cette tendre indulgence,
 Cette aimable douceur qui suit la bienfaisance, &c.

Il y a de la facilité, de la noblesse, & plusieurs incorrections dans ces vers ; l'Auteur auroit pu donner plus d'étendue à son tableau, & y jeter plus de variété & d'intérêt. Il a négligé beaucoup de détails qui se lioient naturellement à son sujet, & qui prêtoient à la philosophie & au sentiment. Il a présenté l'idée d'un poëme intéressant ; mais il ne l'a pas remplie.

STANCES sur la mort de la Reine.

PUPLÉS, de l'Eternel adorez la justice,
 Son bras vient de frapper; vos regrets & vos
 pleurs

Ne vous rendront jamais l'objet de vos douleurs!
 Les bergers & les rois, il faut que tout périsse.

Ce Dieu qui vous chérit, toujours plein de
 bonté,

Vous enlève, François, la plus tendre des meres;
 Retenez, s'il se peut, des larmes si sinceres,
 Elle vient de voler à l'immortalité.

Dans ses vives douleurs son ame étoit tranquille,
 Le ciel étoit l'objet de ses tendres desirs;
 Le roi des rois enfin eut ses derniers soupirs,
 Et Marie en son sein a trouvé son asyle.

Plus grande dans le ciel qu'assise sur le trône,
 Vous possédez un bien justement mérité;
 Et rompant les liens de votre humanité,
 Vous n'avez que changé de sceptre & de cou-
 ronne.

Veillez sur un époux, sur un prince adoré,
 Songez, Reine, combien vous lui coutez de larmes;
 Ses mortelles douleurs redoublent nos alarmes,
 Rendez à ses sujets un repos désiré.

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

Ainsi quand le soleil sur tout ce qui respire,
Nous paroît retirer ses rayons bienfaisans,
Le laboureur gémit, le trouble est dans ses
champs;
La douleur de LOUIS attriste son Empire.

ÉPITAPHE sur la mort de la Reine.

ELLE souffrit sur le premier des Trônes,
Et dans la mort des siens reçut le coup mortel;
La vertu lui doit un autel,
La France des regrets, & le Ciel des couronnes.
Par la Muse Limonadiere.

A C A D É M I E S.

*L'ACADÉMIE Royale des Belles-Lettres
de la Rochelle tint son assemblée pu-
blique le 27 Avril. M. Arcere, de l'Ora-
toire, directeur, en fit l'ouverture par
des Remarques sur un ouvrage intitulé,
De la théorie des loix. 2 vol. in-12.
1766.*

CET ouvrage, dont il a été parlé plu-
sieurs fois dans les précédens Mercurus,
est de M. Linguet, avocat. Pour ne pas
revenir trop souvent sur un même ob-

jet, nous ne citerons aucune des remarques de M. *Arcere*; mais nous croyons lui devoir la justice de dire, qu'il regne dans toutes un ton d'honnêteté & de politesse, trop souvent banni des écrits polémiques.

M. l'abbé *Gervaud*, professeur de rhétorique au collège royal, chancelier de l'académie, fit part à l'assemblée de ses observations sur un passage de la cinquième églogue de Virgile, qui contient l'apothéose du berger *Daphnis*.

M. *Bernon de Salins*, avocat, lut ensuite un discours sur le *luxu*, où il le considère par son influence sur le destin des Etats, par sa relation avec le commerce, & enfin par son influence sur le bonheur particulier. Il remonte jusqu'au premier âge du monde, & trouve dans l'histoire la preuve que le luxe a détruit ou concouru puissamment à la destruction de tous les empires. Il fait voir l'humble origine des différens peuples, la force & le courage accompagnant la pauvreté, & la rendant redoutable.

La séance fut terminée par la lecture de la paraphrase du pseaume xciv, *Venite, exultemus Domino*, par M. l'abbé *Roy*, chanoine de l'église cathédrale de Nantes, académicien associé.

PRIX proposé par l'Académie royale des sciences & belles-lettres de Prusse, pour l'année 1770.

L'Académie royale des sciences & belles-lettres, dans son assemblée publique du 2 Juin 1768, devoit adjuger le prix de la classe de belles-lettres destiné à l'Eloge de *LEIBNITZ*.

M. *Bailly*, garde des tableaux de S. M. T. C. en survivance, & membre de l'académie des sciences de Paris, a remporté ce prix. La devise de son éloge étoit : *Omnia ad unum*.

La classe de métaphysique avoit renvoyé le prix sur la question suivante :

Si l'on peut détruire les penchans qui viennent de la nature, ou en faire naître qu'elle n'ait pas produits? Et quels sont les moyens de fortifier les penchans lorsqu'ils sont bons, ou de les affoiblir lorsqu'ils sont mauvais, supposé qu'ils soient invincibles.

La dissertation allemande de M. *Cochius*, prédicateur de la cour à Potsdam, qui avoit pour devise : *A teneris adsuescere multum est*, a été couronnée.

La classe de mathématique propose

pour le prix de 1770, la question suivante :

Quelles sont les dimensions des objectifs composés de deux matieres, telles que le verre commun & le cristal d'Angleterre, les plus propres à détruire entièrement, ou au moins sensiblement, les aberrations de réfrangibilité & de sphéricité, tant pour les objets placés dans l'axe que pour ceux qui sont hors de l'axe ? Et quel est le nombre & l'arrangement des oculaires qu'il faudroit adapter à de tels objectifs pour avoir les lunettes les plus parfaites qu'il est possible ?

On invite les sçavans de tout pays, excepté les membres ordinaires de l'académie, à travailler sur cette question. Le prix, qui consiste en une médaille d'or du poids de cinquante ducats, sera donné à celui qui, au jugement de l'académie, aura le mieux réussi. Les pièces écrites d'un caractère lisible, seront adressées à M. le Professeur *Formey*, secrétaire perpétuel de l'académie.

Le terme pour les recevoir est fixé jusqu'au premier de Janvier 1770, après quoi on n'en recevra absolument aucune, quelque raison de retardement qui puisse être alléguée en sa faveur.

On prie aussi les auteurs de ne point

112 MERCURE DE FRANCE.

se nommer, mais de mettre simplement une devise, à laquelle ils joindront un billet cacheté, qui contiendra, avec la devise, leur nom & leur demeure.

Le jugement de l'académie sera déclaré dans l'assemblée publique du 31 de Mai 1770.

On a été averti par le programme de l'année précédente, que le prix de la classe de philosophie expérimentale, qui sera adjugé le 31 de Mai 1769, concerne la question suivante :

Exposer les moyens déterminés de lier entr'elle la physique & l'œconomie rurale plus étroitement qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent, & en particulier de rapporter à des principes susceptibles d'application, l'influence de la physique sur diverses parties de l'œconomie susdite.

PRIX concernant l'invention d'une machine à piloter, proposé par le Directoire général des finances de guerre & des domaines de S. M.

LA Machine dont on se sert ordinairement pour enfoncer des pilotis en terre, est connue de tout le monde; & sa construction est telle que, par rapport aux

cas ordinaires dans ce pays, où il s'agit de piloter pour poser des fondemens, il seroit difficile d'imaginer quelque moyen de la perfectionner ; car ce qu'on voudroit gagner par rapport à la force mouvante, au moyen de rouages, ou de quelqu'autre diminution artificielle, est une pure illusion. Il n'y a que ceux qui ne sont pas assez au fait des principes fondamentaux de la mécanique, qui puissent imaginer qu'une Machine à piloter, où un seul homme seroit mouvoir le mouton, pourroit être plus avantageuse que la Machine ordinaire, où l'on a coutume d'employer vingt ou trente hommes & davantage.

Néanmoins il y a effectivement des cas où, au lieu de cette Machine, on pourroit en employer quelqu'autre avec de très-grands avantages. Ces cas sont les suivans.

I. Quand l'ouvrage qui exige des pilotes, est situé le long d'une eau courante, & qu'il est assez considérable pour qu'il importe de faire les arrangemens nécessaires, afin de profiter de la force de cette eau, ou de celle du vent.

II. Quand le sol est si compacte que la force du pilotage ordinaire n'est pas suffisante, & qu'il faudroit que le mouton

fût élevé à une hauteur à laquelle des hommes ne sçauroient le porter, suivant la maniere accoutumée.

III. Quand il ne s'agit que d'un grand nombre de petits pieux pour lesquels, au lieu de la Machine ordinaire, on pourroit en employer une semblable aux pilons, ou au martinet dont on se sert dans les mines pour briser le minerais.

C'est pour de semblables cas qu'il s'agiroit d'inventer des Machines à piloter parfaitement neuves, ou de perfectionner considérablement celles qui existent déjà.

Ces raisons ont engagé le Directoire général des finances, de guerre & des domaines de S. M. à promettre un prix de trente frédéricus d'or à celui qui, au jugement de l'académie royale des sciences & belles-lettres :

Pour les cas où, afin d'enfoncer les pilotis, il s'agit de tirer parti de la force de l'eau courante, ou de celle du vent, ou d'employer le secours des bêtes de somme, aura inventé une Machine à piloter propre à produire le meilleur & le plus sûr effet, relativement à l'emploi des forces mouvantes susmentionnées, pourvu qu'en même temps elle soit également durable & simple, soit d'ailleurs qu'il faille élever le mouton

A O U S T 1768. 115

peu ou beaucoup , ou aussi l'employer simplement en guise de martinet.

L'académie recevra les écrits qui seront envoyés , soit qu'on les lui adresse , ou au Directoire général , depuis la publication de ce programme jusqu'au 1 octobre 1769. On peut aussi , au lieu d'écrits , présenter des modèles , accompagnés de descriptions suffisantes. Le prix sera adjudé dans l'assemblée publique du mois de janvier 1770. L'académie attend de ceux qui entreprendront de résoudre ce problème , qu'ils auront soin de s'instruire préalablement des Machines qui existent déjà , ou qui se trouvent décrites dans les livres , parce que le prix n'est destiné qu'à une invention réellement nouvelle. On se réserve aussi , dans le cas où une partie seulement de la question auroit été heureusement expliquée par l'un , & l'autre partie par un autre , de partager le prix.

S P E C T A C L E S .

LES Spectacles qui avoient été fermés le Samedi 25 Juin , à l'occasion du triste événement de la mort de la Reine , ont eu permission d'ouvrir le Lundi 8 Juillet.

O P É R A.

L'Académie royale de musique continue les représentations de *Daphnis & Alcimadure*. Les spectateurs se portent toujours en foule à ce spectacle, attirés par l'agrément de la musique, par la variété & la composition ingénieuse des ballets, & par la réunion des talens les plus distingués pour le chant & pour la danse. Les demoiselles Heingel & Anselin ont paru à cette reprise avec le plus grand éclat; la première dans un pas de deux avec le sieur Gardel; & la seconde seule dans des entrées. L'une & l'autre ont un genre de danse imposant, noble & brillant, que l'émulation & les plus heureuses dispositions doivent encore leur faire perfectionner.

 COMÉDIE FRANÇOISE.
La Gageure imprévue.

LES comédiens françois ordinaires du Roi ont joué, pour la première fois, le 27 Mai dernier, *la Gageure imprévue*, comédie en un acte & en prose, de M. Sedaine.

La scène est dans un château à la campagne. Le théâtre représente un fallon.

A C T E U R S :

La marquise de *Clainville*, M^{de} PRÉVILLE.

Le marquis, . . . M. PRÉVILLE.

Un baron, officier, . M. BELCOURT.

Une jeune personne, nièce
du marquis, . . Mlle DOLIGNY.

Sa gouvernante.

Dubois, concierge, . M. BOURETTE.

Une femme de chambre, M^{de} BELCOURT.

Un valet, M. AUGÉ.

*

La femme de chambre seule, assise dans un fallon, occupée à broder, témoigne son ennui, encore augmenté par celui de la marquise. La marquise ne sçait que faire pour se dissiper : elle va & vient ; veut jouer du clavecin ; gronde ; prend un livre & le rejette , en disant que c'est de la morale ; rien ne peut la tirer de la tristesse de sa solitude. Elle sort. La femme de chambre ouvre le livre , & lit : *Essai sur l'homme*. . Quoi !

* Les noms de *Gothe* & *Bedon* que l'auteur avoit donnés à ses acteurs, ont été changés parce que le spectateur n'a pu s'accoutumer à la singularité affectée de ces noms.

dit-elle en riant, c'est là ce qu'on nomme de la morale? ce qui lui paroît plaisant. La marquise s'est mise à la fenêtre; le mauvais temps ne lui laisse pas espérer de visites. Elle a vu seulement passer quelques cavaliers fort mouillés, ce qui n'est point amusant. (Ces scènes longues, monotones & répétées peignent très-bien l'ennui & l'inspirent) Enfin il vient à la marquise une idée folle, dont elle s'applaudit; c'est d'envoyer au-devant d'un cavalier, qu'elle a vu sur le chemin, & de l'engager à venir se reposer de la part de la comtesse de Buck, dont elle emprunte le nom. Ce cavalier se rend à l'invitation d'autant plus facilement, qu'il venoit dans le château. Il rencontre un valet qui l'a autrefois servi; ce valet lui apprend que c'est la marquise de Clainville qui l'a fait inviter sous un nom imaginé. Le cavalier ne sçait pourquoi ce mystère. La marquise s'avance avec vivacité vers lui, en l'appellant M. le chevalier, & s'excuse de s'être laissée tromper par la ressemblance; elle fait ses excuses à l'officier de sa méprise. Cependant elle l'engage à rester. Le baron (*car c'en est un*) se prête à sa feinte. Ils vont dîner. Le valet vient trouver la femme de chambre dans le salon, s'assied auprès

d'elle, dit des galanteries, examine la broderie qu'on fait pour lui; il est cause que l'ouvriere casse son fil; elle jette son ouvrage; le valet va le ramasser, il l'engage à terminer bientôt leur mariage. Propos de domestiques sur leurs maîtres. La femme de chambre rit de l'air niais & gauche qu'il affecte devant *Madame*. Oh! dit le valet, j'ai été renvoyé de plusieurs maisons pour avoir eu trop d'esprit; mais j'ai pris le parti de n'en plus avoir, & je m'en trouve bien. C'est, dit-il, une petite satisfaction que je donne à un maître de pouvoir dire: *que ces gens sont bêtes! qu'ils ont peu d'intelligence! C'est comme s'il disoit, Que je suis supérieur à cette espèce! quelle différence! Je ne sçais pas même lire ni écrire, ajoute ce valet, quoique très-instruit, pour qu'on ne se défie pas de moi, & pour avoir le plaisir de tout voir & de tout connoître.* La femme de chambre lui dit qu'il n'échappera point à la finesse de *Madame*, qui a beaucoup de pénétration & qui gouverne son mari, sans même qu'il s'en apperçoive. L'officier & la marquise reviennent dans le salon, & poursuivent leur conversation sur les femmes. L'officier rapporte qu'étant en garnison avec M. le marquis de Clainville son colonel, on parloit beau-

coup de l'esprit superficiel des femmes qui n'approfondissent rien, & qui mettent toujours la finesse à la place des connoissances. La marquise est fort embarrassée, & en même temps étonnée de se trouver avec un homme qui connoît son mari. L'officier jouit de son embarras & cherche à la piquer, en lui rapportant des discours du marquis de Clainville sur sa femme, qu'il peint & qu'il critique d'après nature. Elle médite de s'en venger & de faire voir à son mari que les femmes ne sont pas si foibles, qu'elles ne dominant à leur gré les hommes qui croient avoir un esprit supérieur. La marquise étant seule avec sa femme de chambre, le valet affecte son air timide; & raconte qu'il a entrevû la veille au soir, dans la chambre du concierge, deux dames, dont une jeune & jolie, qui se cachoit derrière un rideau. Cette nouvelle inquiète la marquise qui, pourtant, impose silence aux domestiques lorsqu'ils veulent parler mal de la conduite du marquis. Elle fait venir le concierge; il hésite à satisfaire la curiosité de Madame de Clainville. Il craint que son indiscretion ne le perde auprès du marquis; enfin il détaille les ordres qu'il a reçus pour aller au-devant de ces dames, & les lo-
ger

ger secrètement dans l'appartement de sa femme , où M. le marquis est venu les voir , en leur marquant beaucoup d'égards. La marquise fait venir ces dames. C'est une jeune personne avec sa gouvernante. Cette demoiselle ignore son origine ; elle sort de couvent , & n'a jamais connu que le marquis , son tuteur , qui en a pris soin. Elle commence à s'alarmer des desseins du marquis , en voyant la surprise & les inquiétudes de la marquise , dont elle n'avoit pas encore entendu parler. Elle se retire , & la marquise les prie de ne rien dire à son mari de cette entrevue.

On avertit que le marquis de Clainville revient de la chasse. La marquise fort embarrassée , & n'ayant pu se défaire assez tôt de l'officier , l'engage à se cacher dans un cabinet voisin. Le marquis parle de la chasse en termes d'art , & bientôt la marquise amène l'entretien sur les questions qui l'intéressent. Le marquis avance qu'en effet il se croit supérieur par les connoissances. *Il pourroit jouter contre un dictionnaire.* La marquise le flatte dans son idée , en gageant toutes fois qu'il ne lui expliqueroit pas toutes les pièces de serrurerie qui entrent dans la construction d'une porte. On gage vingt-cinq louis.

Le marquis appelle son concierge, & lui dicte le nom des ferrures. La marquise l'interrompt, & exige qu'il mette son engagement sur le papier. Le marquis ne balance point, se croyant sûr de n'avoir rien omis. La marquise prend le papier & demande un peu de temps. Elle parle de son ennui, & de l'idée qu'elle a eue de faire venir un cavalier aimable qui est enfermé dans le cabinet. Le marquis en conçoit de la jalousie, veut entrer dans le cabinet; la dispute s'échauffe, le marquis insiste, demande la clef. On la refuse, il se fâche; la marquise jette cette clef sur la table, & lui dit d'un ton ironique qu'avec toutes ses connoissances, il a pourtant oublié la clef, qui est une pièce essentielle des ferrures d'une porte. Elle demande le prix de sa gageure. Le marquis est confondu de son étourderie, & ravi de la façon ingénieuse dont la marquise lui a fait connoître son erreur; il lui fait excuse de son humeur, & se condamne lui-même à payer cinquante louis au lieu de vingt-cinq. Il va chercher cette somme. La marquise profite de son absence pour délivrer le cavalier enfermé dans le cabinet, & tire avantage de la manière dont elle a sçu tromper & humilier son mari. *Que seroit-ce, dit-elle, si j'avois voulu*

employer les vapeurs, les reproches, & toutes les armes de notre sexe, qui sont si puissantes? Le Cavalier affecte toujours de se prêter à son illusion. Il fait ses adieux & s'en va. Le marquis revient peu-après apporter le prix de la gageure. On annonce aussi-tôt M. le baron que le marquis a rencontré, & qu'il présente à sa femme comme son ami. Il sort, en disant qu'il va chercher une nouvelle compagnie. La marquise, toujours plus étonnée, demande au baron ce que cela signifie; il lui apprend qu'il s'étoit amusé de la circonstance, & que la connoissant bien, il avoit profité de *l'incognito*. *C'est à dire que vous m'avez persiflée*, lui dit la marquise, *c'est une leçon, mais dont je vous prie de ne point parler*. M. de Clainville accompagné des deux dames, apprend à sa femme que la jeune personne est la fille de son frere qui avoit fait un mariage sortable, mais peu avantageux & caché, qu'il a pris soin de sa nièce, & qu'il la destine au baron son ami. La marquise satisfaite applaudit à ce mariage, elle reconnoît qu'elle a été la dupe de toutes ses finesses, & qu'il faut toujours se conduire avec droiture & simplicité.

Nous avons détaillé, autant qu'il a été

possible de le faire, de mémoire, cette comédie dont le mérite est principalement dans les détails.

Cette pièce est une espèce d'énigme. Quand on pourra dire pourquoi ces deux jeunes dames sont introduites dans la maison avec tant de secret, lorsqu'il est si naturel de les y introduire ouvertement; pourquoi ce mystère affecté qui promet une situation au spectateur, n'en produit aucune, si ce n'est un mariage tel que ceux qui finissent toutes les comédies; pourquoi la marquise fait cacher le prétendu chevalier dans son cabinet; à quoi revient cette gageure sur la ferrurerie, & quelle liaison elle a avec tout ce qui précède; si la marquise en a déjà conçu le projet, en enfermant le chevalier, & si elle a deviné d'avance que son mari oublierait la clef; enfin quel peut être le but de cet ouvrage, si ce n'est peut-être de prouver que les femmes trompent aisément les hommes, & que les hommes le leur rendent bien, ce qui n'est pas une découverte; quand, dis-je, on pourra se rendre raison de tout cela, on aura peut-être une idée de cette pièce.

Nous n'en ferons point la critique. Nous ne sçaurions sur quels principes l'établir. *Ce genre* (car on appelle cela

un *genre*) appartient absolument à M. Sedaine. Lui seul peut le juger sans doute; car lui seul sçait ce qu'il a voulu faire. Il seroit peu important de prouver que cette pièce n'a ni intrigue, ni plan, ni situation, ni intérêt; il y a peut-être des moyens de s'en passer, puisque l'ouvrage a eu quelque succès. L'air de finesse & de mystère qui y règne, faisoit toujours supposer & attendre une explication, un dénouement qui n'est point venu. On ne fait point encore le mot de l'allégorie. Peut-être n'y en a-t-il point. Cela seroit plus plaisant que la Comédie même.

Nous ne devons pas oublier que le mérite qu'on accorde le plus généralement à cette pièce, c'est une imitation vraie de quelques conversations, de quelques scènes de la société. Cela peut être; mais la société est souvent insipide & ennuyeuse; est-il besoin d'aller au théâtre pour l'apprendre?

Il y a une grande différence entre cette pièce & le *Philosophe sans le savoir*, où M. Sedaine a mis de l'action, des caractères, des situations intéressantes, du sentiment, & l'art qui lui est particulier, de rendre le silence expressif & pathétique, & de donner beaucoup au jeu muet de ses personnages.

*A M. SEDAINÉ, à l'occasion de sa
Comédie de la GAGEURE.*

SUR la nature & le génie,
Que peut l'ignorance ou l'envie ?
Toujours le vrai triomphera.
On dit, en voyant ta *Gageure* :
Pour les censeurs la pette est sûre,
C'est *Sedaine* qui gagnera.

Par M. GUICHARD.

C'OMÉDIE ITALIENNE.

LES comédiens italiens ordinaires du Roi ont donné le 18 juillet la première représentation du *Jardinier de Sidon*, pièce en deux actes, mêlée d'ariettes, dont le sujet est tiré de l'*Abdolonime* de M. de Fontenelle. Les paroles sont de M. de Pleinchêne ; la musique est de M. Philidor.

Abdolonime, descendant de la famille royale de Sidon, est obligé de chercher sa subsistance dans la culture de son jardin. Cliton, riche citoyen & son voisin, ayant découvert l'illustre origine d'Ab-

dolonime, lui dit qu'il faut abandonner son jardin, & que la fortune veut changer son sort. Abdolonime lui fait connoître qu'il a trouvé le bonheur dans le travail qui lui procure la santé & qui satisfait à ses besoins. Abdolonime a une fille jeune & belle, élevée par la sœur de Cliton. Agénor, fils d'un Roi, l'aime & en est aimé; il s'est déguisé sous un habit simple, pour la voir sans contrainte. Abdolonime surprend ces amans. Agénor vante sa naissance, ses richesses, sa puissance; mais tous ces avantages ne touchent point Abdolonime; il se rend à la pureté de ses sentimens, & le choisit pour gendre. Cependant Cliton aime la fille d'Abdolonime, il lui déclare le desir qu'il a d'obtenir sa main, & c'est à ce prix qu'il doit élever Abdolonime sur le trône de ses ancêtres, pouvant seul faire valoir ses droits. Cette amante alarmée veut sacrifier son amour à l'élévation de son pere; Abdolonime refuse d'abord de croire le récit de sa fille; & se laissant ensuite persuader, il refuse le trône, s'il faut qu'il la rende malheureuse. Agénor apprenant ce noble désintéressement d'Abdolonime, veut lui-même s'éloigner & lui rendre sa parole; enfin Cliton ne résiste point à ces traits de générosité. Il

renonce à ses prétentions, il assure le bonheur des amans, & fait reconnoître Abdolonime pour l'héritier légitime de la couronne de Sidon.

Cette pièce, le premier ouvrage dramatique de M. de Pleinchêne, a reçu quelques applaudissemens; mais le style a paru, en général, foible & négligé. La vraisemblance n'y est point assez ménagée, & les événemens s'y précipitent sans être préparés. On a trop prodigué la morale qui sur le théâtre doit être en action, & non en sentences; on desire-roit aussi plus d'intérêt & de liaison dans les scènes.

La musique de M. Philidor a couvert une partie de ces défauts. On a admiré son harmonie sçavante, pleine d'effet, & ses chants agréables & variés.

Le sieur Caillot a fait valoir par son jeu & par son goût le rôle d'Abdolonime.

Le sieur Clairval celui d'Agénor.

Le sieur la Ruetre celui de Cliton.

Et la demoiselle la Ruetre le rôle de la fille d'Abdolonime.



A S T R O N O M I E.

*LETTRE à Madame la Marquise D. P.
A Li: ce 5 Mai 1768.*

Vous m'ordonnez, Madame, de vous exposer avec autant de précision que de clarté, ce que c'est que le passage de Vénus qu'on attend pour le 3 Juin de l'année prochaine; quelle utilité les Astronomes envisagent dans l'observation de ce phénomène, & quels sont les préparatifs que l'on fait pour tirer de ce passage la plus grande utilité possible. Cette tâche qu'il vous plaît, Madame, de m'imposer, n'est pas aussi facile que vous paroissez vous le persuader. Je l'entreprends néanmoins; le désir de vous plaire sera mon Uranie; inspiré par cette muse, je ne désespère pas de réussir à vous satisfaire: j'entre en matière.

Nous nous piquons, nous autres *Astrophiles*, de marcher en tout sur les traces des véritables Astronomes. En conséquence nous plaçons le soleil au centre; & nous ordonnons aux planètes de circuler autour de lui. Mercure est la planète la plus

130 MERCURE DE FRANCE.

voisine du Soleil; Vénus le suit; plus loin du Soleil est la Terre; les trois autres planètes, Mars, Jupiter & Saturne, sont à des distances plus considérables que celle de la Terre. Il suit de-là que Mercure & Vénus sont les seules planètes qui puissent se rencontrer entre la Terre & le Soleil. Mercure y passe tous les quatre mois, & Vénus tous les dix-neuf mois ou environ. Vous conclurez peut-être de-là, Madame, que tous les quatre mois nous devrions observer un passage de Mercure, & tous les dix-neuf mois un passage de Vénus. Cette conclusion seroit un peu précipitée. Figurez-vous, Madame, un faisceau de tous les rayons visuels qui peuvent aller de la terre au disque du Soleil : si Mercure & Vénus traversent ce faisceau, il est hors de doute qu'on pourra les voir sur le disque du Soleil : mais s'ils passent un peu plus haut ou un peu plus bas, on les cherchera vainement vis-à-vis du Soleil ; ils ne pourront être observés dans ce passage ; & c'est ce qui arrive le plus ordinairement. Lorsque le passage de Mercure arrive vers le 6 Mai ou vers le 8 Novembre, & lorsque celui de Vénus concourt à peu près avec le 5 Juin ou avec le 7 Décembre, alors ces planètes se

rencontrent dans la direction de nos rayons visuels au Soleil ; on les voit réellement vis-à-vis le disque de cet astre , elles le traversent sous la forme de petites taches noires d'une rondeur sensiblement parfaite. Comme Vénus est & plus grosse que Mercure , & plus voisine de la Terre , il est naturel que la tache qu'elle forme sur le Soleil soit plus grosse & plus sensible : mais d'un autre côté ses passages visibles sont bien plus rares que ceux de Mercure. Le premier qui ait jamais été observé , arriva en Décembre 1639 ; depuis il n'y en eut aucun jusqu'à celui du 6 Juin 1761 ; nous en attendons un le 3 Juin 1769 ; il s'écoulera ensuite cent cinq ans & demi , jusqu'à ce que Vénus reparoisse sur le Soleil en Décembre 1874.

Mais pourquoi le retour de ces passages est-il sujet à des périodes si inégales ? Pourquoi ce phénomène , invisible durant cent vingt-deux ans , reparoît-il deux fois consécutives , dans un intervalle de huit ans , pour être ensuite cent cinq ans & plus sans se remonter ?

Pour expliquer ceci , je pense , Madame , qu'il est à propos de vous rappeler ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous dire , que les passages de Vénus , entre la

132 MERCURE DE FRANCE.

Terre & le Soleil, reviennent au bout de dix-neuf mois & quelques jours, mais que Vénus passe un peu trop haut ou un peu trop bas pour être vue sur le disque du Soleil, à moins que le passage n'arrive vers le 5 de Juin ou vers le 7 de Décembre. Cela posé, en huit ans moins deux jours & quelques heures, Vénus passera cinq fois entre le Soleil & la Terre, parce qu'en huit ans moins deux jours & quelques heures, il y a cinq fois dix-neuf mois & quelques jours de plus. Divisons donc toute la marche de Vénus en des périodes de huit ans moins deux jours & quelques heures, & prenons pour première période celle qui a commencé le 6 Juin 1761 au passage même de Vénus: en ce premier passage, Vénus a été vue sur le Soleil, le jour de son passage ayant été très-voisin du 5 Juin. Les quatre autres passages de cette première période, distans l'un de l'autre de dix-neuf mois & quelques jours, sont arrivés les 11 Janvier 1763, 14 Août 1764, 25 Mars 1766, & 27 Octobre 1767. Aucun de ces passages n'est arrivé vers le 5 Juin ou vers le 7 Décembre; Vénus a passé ou trop haut ou trop bas pour être vue sur le Soleil. Selon la loi de notre période, les cinq passages

suivans doivent arriver huit ans moins
 deux jours & quelques heures après les
 cinq premiers. Ils arriveront donc le 3
 Juin 1769 au soir, le 9 Janvier 1771,
 le 12 Août 1772, le 23 Mars 1774, &
 le 24 Octobre 1775. Le passage de 1769
 arrive encore assez près du 5 Juin pour
 être visible : douze heures plutôt il ne le
 feroit pas ; les quatre autres passages sont
 trop éloignés des termes prescrits. Dans
 la troisième période, le premier passage
 arrivera le premier Juin 1777, il sera
 trop éloigné du 5 Juin, & il s'en éloi-
 gnera encore davantage les périodes sui-
 vantes. Le second passage au contraire
 arrivera le 6 Janvier 1779, & à chaque
 période de huit ans il continuera à anti-
 ciper de deux jours & quelques heures,
 en s'approchant d'autant du 7 Décembre,
 jusqu'à ce qu'enfin, après quatorze périodes
 complètes, comptées depuis le 11 Janvier
 1763, il tombera sur le matin du 9 Décem-
 bre 1874, & ramenera Vénus visible sur le
 disque du Soleil. Le passage de la période
 suivante arrivera la nuit du 6 au 7 Dé-
 cembre 1882, & sera encore visible ; il
 cessera de l'être aux périodes qui sui-
 vront, & il faudra attendre que le pas-
 sage du 14 Août 1764, anticipant tous
 les huit ans de deux jours & quelques

heures , après trente périodes complètes ; ait avancé jusqu'au 8 Juin 2004 ; ce passage sera visible , parce que les termes favorables seront alors reculés au 7 Juin & au 9 de Décembre.

Je passe , Madame , à votre seconde question. Lorsque vous êtes au bas de votre balcon , les yeux tournés vers la campagne , deux jets - d'eau se présentent à vous , ou plutôt vous n'en voyez qu'un seul ; le premier vous cache le second , & tous les deux vous paroissent être précisément vis-à-vis du milieu de cette belle claire-voie qui vous sépare de la campagne voisine. Promenez vous ou à droite ou à gauche le long de votre terrasse , bientôt les jets-d'eau commencent à se séparer , & ils ne vous paroissent plus répondre au milieu de la claire-voie : vous remarquez cependant que celui qui est le plus éloigné de vous , & qui est à peu de distance de la claire-voie , ne s'est que très peu écarté de sa première direction ; l'autre jet d'eau au contraire répond maintenant à une partie de la claire-voie , très-distante de celle à laquelle il répondoit d'abord. Figurez-vous , Madame , que la claire-voie est le Soleil , votre terrasse la Terre , le premier jet d'eau , celui qui est le plus près

du Château, Vénus, & l'autre jet-d'eau, voisin de la claire-voie, Mercure. On se promene sur la Terre, on se transporte en des pays fort éloignés les uns des autres, pour observer le déplacement que cette distance occasionnera dans la situation de Mercure & de Vénus sur le disque du Soleil. Ici Vénus paroîtra répondre précisément au bord du Soleil; là, dans le même instant, on la verra entièrement sur le disque, & sa distance au bord du Soleil sera mesurée avec des instrumens délicats & précis; ailleurs au contraire, Vénus ne paroîtra pas encore sur le disque. Un observateur verra Vénus un peu plus éloignée du centre du Soleil; un autre l'observera plus voisine de ce centre: la demeure de Vénus sur le disque sera plus longue pour celui-ci, que pour le premier. J'en pourrois dire autant de Mercure, mais Mercure est notre second jet-d'eau; il est trop près de la claire-voie; on auroit beau se promener, il paroîtroit toujours répondre presque au même point du disque.

Si de votre balcon, Madame, vous alliez directement aux jets-d'eau, vous ne verriez aucun changement dans leur direction; ils répondroient toujours, l'un

136 MERCURE DE FRANCE.

& l'autre, au milieu de la claire voie. Il ne suffit donc pas de voyager pour voir Vénus répondre à différens points du disque du Soleil ; il faut choisir les lieux de l'observation, de maniere que le déplacement de Vénus soit le plus sensible, & les astronomes n'ont pas manqué de nous instruire sur ce choix. Il suit de leurs spéculations qu'il sera bien plus facile de trouver, en 1769, des lieux extrêmement favorables pour cet effet, que cela n'a pu l'être en 1761. Aussi l'observation de 1761 a-t-elle laissé un doute qui se dissipera apparemment après l'observation de 1769.

Vous concevez peut-être, Madame, ce que les astronomes se proposent de faire le 3 Juin 1769 ; mais vous me demanderez, sans doute, quelle utilité réelle ils envisagent dans cette observation. La voici : les astronomes commencent tous leurs calculs par supposer qu'ils connoissent la distance d'ici au Soleil & à toutes les planètes, & ils ne la connoissent pas avec assez d'assurance. Ils ne doutent pas cependant de la proportion précise de toutes ces distances ; ils sçavent, par exemple, qu'au passage prochain de Vénus, la distance de la Terre à Vénus

fera celle de Vénus au Soleil , à peu près comme 4 est à 9 , c'est-à-dire , que , si l'on divise la distance de la Terre à Vénus en cinq parties égales , il y aura 9 de ces mêmes parties de Vénus au Soleil : ils connoîtront d'ailleurs par l'observation même , qu'un déplacement de tant de lieues sur terre , dans une direction connue & déterminée , aura occasionné un tel déplacement dans la position de Vénus sur le disque du Soleil. De ces deux principes , il leur sera facile de conclure , par des opérations mathématiques absolument précises , quelle est la véritable distance du Soleil à la Terre , à Vénus , & généralement même à toutes les planètes.

Il suit des recherches de MM. de l'Académie des Sciences , que les lieux les plus favorables pour observer le plus grand déplacement dans la situation apparente de Vénus sur le disque , seront d'une part les parties les plus septentrionales de l'Europe & de l'Asie , de l'autre plusieurs isles de la grande Mer Pacifique , & les parties occidentales du royaume du Mexique. Déjà un grand nombre d'astronomes sont partis par ordre de l'impératrice de Russie pour se rendre dans les

parties septentrionales & les plus orientales de ce vaste empire. Les Suédois & les Danois se transportent dans la Norvège. On assure que, par ordre de l'illustre Marie-Thérèse, impératrice-reine, le fameux P. Hell se dispose à partir pour Wardhus avec un de ses confrères. La Laponie n'aura jamais vu un aussi grand nombre d'habiles astronomes, qu'elle en renfermera, cet hiver. On peut donc attendre de ce côté une multitude presque infinie d'observations excellentes, mais parfaitement inutiles, si le second terme de la comparaison est négligé. Je sçais que M. l'abbé Chape, de l'académie des sciences, déjà connu par l'observation du passage de 1761, faite à Tobolsk, ville capitale de la Sibérie, doit observer celui de 1769, ou dans quelque isle de la mer du Sud, ou au moins en Californie. Mais un seul observateur suffit-il pour une opération de cette importance? Que le Ciel ne daigne pas le favoriser; que les nuages ou le brouillard mettent obstacle à son observation, l'occasion est manquée; la question reste indécidée, & pour nous, & pour plusieurs des générations qui nous suivront. Dans un excellent mémoire que M. Pingré, de l'aca-

démie des sciences, a fait imprimer l'année dernière à Paris, chez Cavelier, rue Saint-Jacques, cet astronome nous apprend que ce ne sera qu'en 2255, au mois de Juin, que Vénus repassera sur le disque du Soleil, avec des circonstances aussi favorables qu'en 1769. Il n'est pas sans doute à présumer que les Anglois restent spectateurs oisifs du zèle des Suédois & des Russes : ils enverront apparemment des observateurs dans quelques parties de leurs vastes possessions en Amérique, & peut être même, ce qui seroit le plus avantageux, dans les nouvelles isles qu'ils ont découvertes dans la mer du Sud : nous n'avons cependant aucune connoissance de leurs projets à cet égard. On nous avoit fait espérer que M. Pingré seroit envoyé au Mexique, & nous ne doutions pas que son zèle, mis déjà plus d'une fois à l'épreuve, ne le portât à accepter cette nouvelle occasion d'être utile au progrès des sciences. Alors M. Chape, observant en Californie, M. Pingré près de Mexico, à la distance de plus de cent lieues l'un de l'autre, il y auroit lieu de se flatter que le Ciel seroit favorable, au moins à l'un des deux observateurs. Mais j'ai appris depuis quelques jours que M. Pingré étoit nommé pour une autre ex-

pédition, qui ne paroît pas se concilier, dans ses circonstances, avec celle de l'observation de Vénus. M. Berthoud, habile horloger de Paris, a travaillé par ordre du roi à des montres marines, qu'il croit supérieures en exactitude & en simplicité à toutes celles dont on a parlé jusqu'ici. Le gouvernement veut qu'elles soient vérifiées à la mer; il a demandé à l'académie un astronome pour présider à cette vérification, & le choix est tombé sur M. Pingré. On doit partir en Août ou en Septembre prochain pour revenir en Février ou en Mars 1769, après avoir relâché à Cadix, aux Canaries, & à la Martinique. Cet arrangement, s'il a lieu, n'est pas compatible avec une observation à faire en Amérique, au commencement de Juin de la même année 1769. Cependant si le zèle de l'utilité publique pouvoit faire différer de deux ou trois mois le terme du départ, à prolonger de trois mois seulement la durée de l'expédition, & à choisir la Vera-Cruz pour troisième lieu de relâche, au lieu de Cadix ou des Canaries, les montres seroient vérifiées, & Vénus pourroit être avantageusement observée à Mexico, qui n'est éloignée que de soixante lieues de la Vera Cruz. Mais ce n'est

pas à moi , c'est aux sçavans à faire ces représentations , s'ils les jugent bien fondées. Je crois , Madame , avoir satisfait d'ailleurs à vos demandes. Si mes réponses vous paroissent manquer de cette clarté & de cette précision que vous y desiriez , n'en accusez que le choix que vous avez fait de moi pour vous expliquer ces mystères. C'étoit à nos oracles , à ces profonds & laborieux astronomes de votre académie des sciences que vous deviez recourir , & non à un provincial qui n'a d'autre mérite que le desir de sçavoir , & qui ne sçait que ce qu'il peut saisir dans le commerce que quelques académiciens de la capitale lui permettent d'entretenir avec eux.

Je suis avec respect , &c.

M E D E C I N E.

CAUSES PHYSIQUES ET MORALES, *des maladies de nerfs. **

LEs maladies de nerfs sont beaucoup plus fréquentes & plus variées qu'elles

* Voyez le livre *de la santé des gens de lettres* , par M. TISSOT , médecin.

ne l'étoient il y a soixante ans ; c'est une vérité généralement connue ; tout le monde l'observe , s'en plaint & en demande les raisons ; il y en a plusieurs ; j'indiquerai les principales.

1° L'amour des sciences & la culture des lettres beaucoup plus répandus : on pourroit dire , comme Cicéron disoit autrefois des Dieux , il est plus aisé de rencontrer un académicien qu'un homme. Cette foule de presses qui roulent continuellement en Europe , cette immensité d'ouvrages qui en sortent tous les jours , supposent nécessairement une multitude d'hommes qui n'ont peut-être point les attributs des sçavans , mais qui sont plus ou moins exposés aux maux qu'ils éprouvent , & l'on sçait que les maux de nerfs en sont une partie. Tant d'auteurs font éclore une foule de lecteurs , & une lecture continuée produit toutes les maladies nerveuses ; peut-être que de toutes les causes qui ont nui à la santé des femmes , la principale a été la multiplication infinie des romans depuis cent ans. Dès la bavette jusqu'à la vieillesse la plus avancée , elles les lisent avec une si grande ardeur , qu'elles craignent de se distraire un moment , ne prennent aucun mouvement , & souvent veillent

très-tard pour satisfaire cette passion ; ce qui ruine absolument leur santé ; sans parler de celles qui sont elles-mêmes auteurs , & ce nombre s'accroît tous les jours. Une fille qui , à dix ans , lit au lieu de courir , doit être à vingt une femme à vapeurs , & non point une bonne nourrice.

2^o Un beaucoup plus grand usage des eaux chaudes , dont les dangers ont été démontrés.

3^o L'augmentation du luxe , qui entraîne une vie beaucoup plus molle pour les maîtres & pour les domestiques , & qui a multiplié prodigieusement le nombre des arts sédentaires , dont l'établissement si vanté a ruiné tout à la fois l'agriculture & la santé. J'ai vu dans la Suisse quelques villages dont tous les habitans , occupés aux ouvrages de fûtaillerie , passoient leur vie à aller couper les arbres dans les forêts , à les mettre en œuvre , à conduire leurs ouvrages sur les marchés ; & c'étoit le canton du pays où l'on trouvoit les hommes les plus beaux , les plus forts , les mieux portans , les plus à leur aise ; il y a trente ans qu'il s'y établit quelques lapidaires ; la quantité d'argent augmenta & séduisit ; la *lapidomanie* gagna ; la fûtaillerie tom-

ba ; la vie sédentaire succéda à la vie active ; des mercenaires étrangers sont venus travailler leurs terres ; la nouvelle profession a perdu de sa vogue ; c'est aujourd'hui le quartier qui a le plus de maladies de langueur ; les hommes y ont dégénéré , & l'aisance s'en éloigne pour n'y revenir peut-être jamais , parce qu'elle fuit les contrées où les hommes sont foibles & oisifs. Plusieurs ordres de gens qui se servoient eux-mêmes il y a trente ans , se font servir aujourd'hui ; ceux qui alloient à pied vont à cheval ; ceux qui alloient à cheval vont en voiture ; ils trouvent même le cahotement des voitures publiques trop rude , & les artisans ne voyageront bientôt plus que dans des carrosses à ressorts bien liants. On demeure beaucoup plus en ville qu'on ne faisoit ; le mot vague d'éducation a frappé les oreilles , & , sans sçavoir quelles idées on y attachoit , on est venu en ville donner de l'éducation à ses enfans , & ils y ont perdu leur santé , & trop souvent peut-être leur vertu : Qu'ont ils acquis en échange ?

4°. Plus de passions : le luxe & la vie de la ville les mettent nécessairement en jeu , ils augmentent la vanité , la cupidité , l'ambition , la jalousie ; passions nuisibles

nuisibles qui détruisent la santé & produisent tous les maux de nerfs : ils diminuent les liaisons, l'amitié, la gayeté, qui font tant de bien.

5° Un goût d'assaisonnement dans la cuisine beaucoup plus échauffant ; ce qui use nécessairement les organes, jette dans la foiblesse, occasionne la fièvre lente, & tous les maux de nerfs.

6°. Une dégénération qui est inévitable. Les enfans se ressentent des maux des peres ; nos ayeux ont commencé par s'écarter un peu du genre de vie le plus salutaire ; nos grands peres sont nés un peu plus foibles, ont été élevés plus mollement, ont eu des enfans encore plus foibles qu'eux, & nous, quatrième génération, nous ne connoissons plus la force & la santé que chez les vieillards octogénaires, ou par oui-dire. Il faudroit, pour nous les rendre, ou une conduite raisonnée qu'on ne peut point espérer, ou quelques siècles de barbarie qu'on n'ose pas même désirer.

7°. Les influences des maladies secrètes.



REMEDE qui vient d'être-rapporté dans quelques papiers publics , contre le tremblement excité par l'affoiblissement du genre nerveux.

UN célèbre Missionnaire , épuisé de travaux , avoit le genre nerveux tellement attaqué , qu'il ne marchoit qu'avec difficulté ; les jambes refusoient de le porter , & le tremblement de ses membres lui permettoit à peine de porter un verre jusqu'à sa bouche , en le tenant des deux mains. On lui a conseillé de faire usage d'un remède , connu , dit-on , en Angleterre , & qui est fort singulier. Il consiste à porter sur la poitrine une pierre d'aimant armée , en observant de la mettre d'autant plus près de la peau que le tremblement est plus fort & le tempérament plus robuste. On assure que depuis quelques années que cet Ecclésiastique a eu recours à cet expédient , il s'en est si bien trouvé , qu'il fait aisément des courses à pied , & n'a plus le même tremblement dans les mains.



C H I R U R G I E.

UN homme attaqué de la pierre , & souffrant des douleurs incroyables , s'est présenté à l'hôpital de la Charité. On l'a sondé , & la pierre a paru si extraordinairement grosse , que l'on a appelé les chirurgiens les plus experts , & singulièrement le frere Cosme , qui a une grande pratique de cette maladie : il a été obligé de faire une opération extraordinaire , & il a tiré une pierre monstrueuse , pesant 26 onces , c'est-à-dire , près de quatre fois plus forte & plus lourde que les plus grosses ne le sont ordinairement. Ce malheureux n'avoit senti les douleurs de son incommodité que quinze jours avant d'être taillé.

Remède contre la Migraine.

On vante beaucoup un remede inventé & administré par un paysan contre la migraine. On remplit une cruche de grès jusqu'aux deux tiers d'eau bouillante , on y jette un grand verre de vinaigre , & le malade expose son visage bien enveloppé à la vapeur de cette liqueur ; il faut s'assujettir à peu près un quart d'heure dans cette attitude , ensuite s'es-

fuyez, & se coucher, ou se tenir chaudement pour éviter l'impression de l'air froid. C'est, dit-on, un remède sûr & très-prompt.

G R A V U R E.

I.

LA mere contente & la mere mécontente ; ce sont deux jolies estampes en pendant, d'environ 15 pouces de haut sur 12 de large, gravées par P. C. Ingouf, d'après les desseins de M. Wille le fils. Le sujet de la mere contente représente cette mere qui voit, avec une satisfaction mêlée de tendresse, sa petite fille lui présenter un bouquet pour le jour de sa fête. Dans la seconde estampe, une mere irritée gronde sa fille de ce qu'elle s'entretient avec un militaire. La feinte Agnès paroît sensible aux reproches de sa mere, & en même tems elle glisse un billet au galant. Ce comique de situation est assez bien rendu, & le jeune dessinateur paroît avoir vu avec de bons yeux les ouvrages d'un de nos plus habiles peintres de l'académie. Son goût de dessin est élégant, & ses draperies sont traitées avec beaucoup d'art. Ces deux morceaux annoncent d'heureux talens de la part du dessinateur & du graveur. M. Ingouf a

très-bien rendu l'étoffe dont est habillée la petite fille qui tient un bouquet. On peut la remarquer même après ce satin si supérieurement traité par M. Wille pere, dans l'estampe qu'il a gravée sous le titre de *l'Instruction paternelle*. Ces deux nouvelles estampes se vendent chez M. Wille, graveur du Roi, quai des Augustins.

I I.

Le sieur Bonnet, graveur dans la maniere du crayon & du pastel, & déjà bien connu parmi les amateurs, vient de publier une nouvelle estampe, imitant le pastel, d'après un dessein de M. Boucher, premier peintre du roi; c'est l'Amour qui prie Vénus de lui rendre ses armes. Ce dessein, qui est coloré, est rendu avec toute la magie possible par le graveur. On a sur-tout lieu d'être surpris de l'art avec lequel le sieur Bonnet a sçu employer le blanc dans ses nouvelles gravures. Il y avoit plusieurs difficultés à surmonter; il falloit un blanc qui ne s'effaçât point par le frottement, & qui pût se soutenir; & nous avons, depuis plusieurs années, une estampe du sieur Bonnet, où le blanc est employé sans qu'il ait souffert la moindre altération. La nouvelle planche, qui aura pour pendant

150 MERCURE DE FRANCE.

le réveil de Venus, a quinze pouces de largeur sur treize de hauteur. Elle se vend six livres chez lui rue Galande, la porte cochere entre un layetier & un chandelier.

G É O G R A P H I E.

Carte nouvelle de l'Isle de Corse, dressée d'après une grande carte manuscrite levée sur les lieux par les ordres de M. le maréchal de Maillebois; par le sieur Robert de Vaugondy, géographe ordinaire du roi. Cette carte est sur une grande feuille en hauteur, & se trouve à Paris chez l'auteur, quai de l'horloge du palais.

É C R I T U R E.

MOYEN mécanique de perfectionner l'art d'écrire, d'en faciliter l'acquisition plus promptement & plus facilement que par l'imitation des lettres, & de rendre les écritures plus lisibles; ou l'art d'écrire réduit en parallélogrammes rectangles & non rectangles, par M. Coulon, juré-expert-vérificateur; approuvé par l'académie royale des sciences de Paris.

IL est rare de voir un artiste assez zélé, & nous pouvons même dire assez au-dessus

des petites charlataneries si fort en usage aujourd'hui, pour vouloir sacrifier l'élégance de son art à ce qu'il peut avoir de plus utile, & chercher à le dépouiller des difficultés dont il est environné, afin de le rendre en quelque sorte plus commode, plus facile à tout le monde. C'est ce que M. Coulon vient néanmoins d'exécuter. Cet artiste, jaloux d'obtenir le suffrage de l'académie des sciences de Paris, lui a en conséquence exposé dans plusieurs discours, les avantages de sa nouvelle méthode, & a été honoré de leur approbation. Les écrits de M. Coulon, disent les commissaires de l'académie nommés pour examiner cette nouvelle méthode, ont tous pour objet de perfectionner l'art d'écrire, de faciliter les moyens de l'acquiescer plus promptement, & de rendre les écritures plus lisibles. L'auteur, après avoir détaillé succinctement les inconvéniens qui résultent des écritures mauvaises & non lisibles, propose, pour y remédier, l'usage de faire apprendre les écritures bâtarde & coulée, aussi perpendiculairement que l'écriture ronde. L'abandon de cette écriture ronde est, selon M. Coulon, la principale cause de ce que les écritures belles, ou seulement lisibles, sont devenues plus rares qu'elles ne

l'étoient au commencement de ce siècle ; mais comme il ne suffit pas de montrer le véritable terme , & qu'il est de plus nécessaire d'y conduire ceux qui desireroient d'y arriver , M. Coulon se propose de graver & de distribuer du papier divisé en parallélogrammes rectangles & non rectangles ; les premiers serviront pour ceux qui croiront que leur main ne peut être plutôt, plus facilement & plus invariablement formée que par une écriture perpendiculaire. Ceux qui par habitude , par prévention ou autrement, voudront conserver l'usage de l'écriture penchée , pourront se pourvoir de parallélogrammes non rectangles. La hauteur de ces parallélogrammes est égale à celle que l'on veut donner aux corps des lettres, & la largeur des lettres doit être réglée sur celle des parallélogrammes. Les parallélogrammes pris de trois en trois dans le sens de leur hauteur , laissent entr'eux un espace qui doit séparer les têtes de certaines lettres d'avec les lettres de la partie supérieure. De ces trois parallélogrammes , celui du milieu détermine le corps des lettres ; il est divisé vers le bas par une ligne parallèle à sa base , & cette ligne détermine où doit commencer la courbure de certains jambages , tels que le second

de l'*n*, le troisième de l'*m*, &c. Le parallélogramme supérieur détermine la hauteur de la tête des lettres *b*, *h*, & autres semblables ; pareillement la hauteur du parallélogramme inférieur limite celle de la queue de certaines lettres, telles que le *g*, le *p*, &c. les mots laissent entr'eux l'espace de deux parallélogrammes, & les lettres l'espace d'un ou de deux. Les lettres majuscules sont déterminées à proportion.

L'écriture penchée, ajoutent les commissaires, a sans doute ses inconvéniens ; mais l'écriture ronde ou perpendiculaire peut aussi avoir les siens ; nous avons vu des écritures fort lisibles ; nous en avons aussi rencontré de fort mauvaises de l'une & l'autre espèce ; néanmoins il paroît que par l'écriture perpendiculaire, les doigts contractent plus facilement, & conservent plus long tems l'habitude de se plier & de s'étendre. Mais pour bien décider la question, il faudroit recourir à des expériences longues, souvent répétées, & accompagnées de circonstances qu'il n'est peut-être pas facile de bien saisir. Cependant nous croyons devoir donner la préférence à l'écriture perpendiculaire. Quant au papier divisé en parallélogrammes rectangles & non rec-

154 MERCURE DE FRANCE.
tangles, que M. Cou'ou se propose de
graver, nous croyons que son usage sera
très utile pour former la main des élé-
ves à une écriture bonne, bien propor-
tionnée, & sur tout très-lisible.

On trouvera chez l'auteur, à la Croix
rouge fauxbourg Saint Germain, ses dis-
cours lus à l'académie royale des scien-
ces, son art d'écrire réduit en parallélo-
grammes rectangles & non rectangles,
& du papier réglé suivant la nouvelle
méthode.

M U S I Q U E.

Premier livre de sonates pour le cla-
vecin avec accompagnement de violon,
ad libitum, dédié à madame la princesse
de Poix, composé par Lafcèux, orga-
niste & maître de clavecin de la maison
des dames religieuses de Sainte Aude,
gravé par Niquet. Prix 7 liv. 4 sols, à
Paris chez l'auteur rue St. Honoré, au
coin de la rue de l'Echelle, chez le
Notaire; chez le sieur Bouin, rue Saint
Honoré au Gagne-petit, près les écuries
de Monseigneur, & aux adresses ordi-
naires; avec privilège du Roi.

 Q U E S T I O N S.

I.

L'INSTITUTION DES CASTES (ou tribus) établies dans quelques pays d'Orient, est elle politiquement bonne, & seroit-il avantageux dans tous les Etats de fixer ainsi chaque citoyen à la profession & à la condition de ses peres ?

I I.

Il n'est point surprenant que dans nos provinces les gens de lettres, ceux surtout qui s'occupent de matieres d'érudition, ne trouvent point les livres qui leur seroient le plus nécessaires. Mais on ne peut être assez étonné que dans la capitale du royaume, cette ville qui, elle seule, renferme plus de livres que toutes les autres, on soit tous les jours embarrassé pour avoir tels & tels ouvrages dont on a besoin : l'on a vu différentes personnes parcourir nos plus vastes bibliothèques & les cabinets les mieux fournis sans y déterrer ce qu'elles cherchoient. On demande s'il y auroit des moyens de remédier à cet inconvénient, & quels seroient ces moyens ?

RÉPONSE à la question du premier
Mercure de juillet dernier.

*QUELS sont les rapports qui se trouvent
entre la musique & la peinture ?*

SI cette question, proposée dans le premier Mercure de juillet, pouvoit être bien éclaircie, elle jetteroit un nouveau jour sur ces beaux arts; elle nous feroit mieux distinguer leurs différents procédés, & accroîtroit notre estime pour les artistes qui consacrent leurs veilles & leurs travaux à nos plaisirs.

La musique & la peinture ont également pour objet l'imitation de la nature; mais le tableau que ces beaux arts nous offrent ne nous intéressera point, s'il ne fait naître en nous un sentiment plus profond de notre excellence, si le peintre ou le musicien ne flatte point adroitement notre orgueil, ou en exagérant le ridicule qui nous choque, ou en ornant les objets que nous aimons. Ce monde, nouveau en quelque sorte, que le peintre & le musicien créent pour nous, nous paroitra d'autant plus parfait que nous pourrons plus aisément en embrasser toutes les parties. Aussi le peintre, qui veut

obtenir plus sûrement nos suffrages, a soin, sur tout lorsqu'il traite un sujet noble & élevé, de ne présenter qu'une principale action, & de subordonner au héros de sa composition tous les autres personnages mis en scène avec lui. Il ne suffit point pareillement au compositeur de musique de faire de beaux chants & une bonne harmonie, il faut encore qu'il lie le tout à un sujet principal, auquel se rapportent les différentes parties de l'ouvrage. Le peintre circonscrit par des traits réguliers les formes que les objets présentent à nos yeux, & renferme le dessein de sa composition dans une juste proportion que l'œil peut saisir. Le musicien a soin aussi de donner à son chant une longueur convenable, de façon que le milieu réponde au commencement & à la fin, & qu'il conserve par-tout le caractère qui lui est propre. C'est de cette perfection que dépend encore l'esprit d'unité.

Mais cette unité ne doit point exclure la variété sans laquelle le tout devient ennuyeux. Le peintre, pour obtenir cette variété charmante, a soin que les groupes d'objets qu'il fait entrer dans la composition de son tableau, ne se ressemblent point par la forme, par les lumières &

par les couleurs. Le balancement, dans une figure seule, peut lui-même produire un contraste. On remarque la même variété dans un tableau musical bien fait. Quoique le chant, le mouvement, l'harmonie doivent se rapporter à une idée générale qui les réunisse, le musicien, après avoir imaginé un sujet, & l'avoir distribué selon les règles d'une bonne modulation dans les parties de sa composition où il doit être entendu, y met une telle proportion qu'il ne s'efface point de l'esprit des auditeurs; mais aussi il ne le représente jamais à leurs oreilles qu'il n'y ajoute de nouvelles graces qui lui donnent le piquant de la nouveauté. Il y adopte souvent des traits d'un chant plus recherché, mais analogue au premier & qui sert à le faire valoir.

C'est par le moyen d'un coloris bien ménagé que le peintre donne le relief & la vérité aux objets qu'il imite; il y a un art dans cette imitation: l'artiste doit remarquer la façon dont ces objets sont frappés par la lumière relativement à leur position, ce qu'ils paroissent perdre ou acquérir de leurs couleurs locales par l'effet que produisent sur eux l'action de l'air qui les entoure & la réflexion des corps qui les environnent, & enfin l'é-

loignement dans lequel ces objets sont de l'œil. L'habile musicien mesurera également les degrés d'intonation qu'il doit donner à une voix ou à un instrument, selon la partie qu'il lui assigne dans un chœur de musique. Il aura soin que les instrumens qu'il choisit pour accompagner la voix, la soutenir, la faire valoir, ne l'étouffent point, comme on ne le voit que trop souvent dans nos concerts. Il aura égard à l'étendue de la salle où il fait exécuter sa musique, parce qu'il sçait que, comme il y a un point de vûe pour juger de l'ensemble d'un tableau, de même il y a une certaine distance où les sons se marient les uns avec les autres, & portent à l'ame, sans inquiétude, l'impression du tableau musical.

Le peintre, par le moyen du coloris, ajoute à l'expression que le dessein lui a donnée. Qui ne reconnoît d'abord la crainte à la pâleur répandue sur son front? Le rouge dont la pudeur couvre un beau visage, est bien différent de celui que donne la honte ou le dépit. Chaque modulation dans la musique, ou plutôt chaque son a de même son énergie & sa propriété, & un musicien ne s'y trompe guère. Il emploiera le *ré* ou le *sol* majeur dans les chants éclatans & guerriers, l'*ut*

mineur dans ceux qui sont touchans & pathétiques, la *fa* mineur dans les tableaux sombres & lugubres. Le musicien augmentera encore l'énergie de ces sons par l'emploi heureux des différens instrumens; mais cette ressource est aujourd'hui bien négligée. Le violon est devenu le roi, disons plutôt, le tyran des autres instrumens, & a banni de nos concerts les luths, les guitares, les mandolines, dont les sons pincés & sautillans sont si propres à peindre la légèreté & l'allégresse. Peu s'en faut même que la flûte traversière, pour suivie par ce despote, n'abandonne le petit coin qu'elle tient encore dans les concerts choisis.

Le peintre seroit bien gêné dans la magie de son art, s'il ne pouvoit faire usage que de couleurs franches; mais, par le moyen du mélange, il obtient telle nuance de couleurs qu'il veut, & peut donner à son tableau cette vérité, cette harmonie pittoresque qui nous enchante. L'union de deux ou de plusieurs sons entendus à la fois, tient lieu au musicien des couleurs rompues du peintre; surtout entre les mains d'un compositeur qui est bien persuadé qu'il n'y a aucun accord qui n'ait son caractère propre, &

qui, dans l'emploi, ne fasse un bon ou un mauvais sens.

Le clair-obscur est absolument essentiel dans la pratique du coloris; c'est par l'intelligence que l'on a de cette partie importante de la peinture, que l'on distribue avantageusement les lumieres & les ombres, tant pour le repos & la satisfaction des yeux, que pour l'effet du tout ensemble. En fait de musique, une suite d'accords parfaits, même bien liés, ne suffiroit pas pour la perfection de l'harmonie; il faut des repos dans la musique comme dans un beau tableau; & c'est par le moyen des dissonances, qui est le clair-obscur en musique, que l'oreille distingue les groupes harmoniques, qu'elle saisit les repos, le commencement & la fin de la phrase musicale, qui est terminée par une cadence ou consonance parfaite. Dans la peinture, le clair-obscur donne de la variété au coloris du tableau; dans la musique, la dissonance est aussi nécessaire pour introduire de la variété dans l'harmonie, & cette variété est un point que les bons harmonistes ne négligent pas.

On est quelquefois surpris des effets que la peinture produit par le moyen du clair-obscur. Qui ne voit avec plaisir, sur

une surface plate , des enfoncemens & des lointains qui semblent fuir à perte de vue ? Mais la musique , par le moyen de ses *piano* & de ses *pianissimo* , n'a-t'elle pas des lointains encore plus séduifans ? Après un coup d'archet unanime de trente concertans , elle nous fait entendre leurs échos dans un éloignement qui tromperoit l'oreille à coup sûr , si les yeux ne nous avertissoient que ce sont les mêmes instrumens qui jouent.

Après avoir donné un essai sur les rapports qui peuvent exister entre la peinture & la musique , il seroit peut-être utile de connoître en quoi ces beaux arts diffèrent. La peinture a sans doute plusieurs avantages sur la musique ; mais celle-ci ne lui est-elle pas supérieure dans les moyens qu'elle a reçus de la nature pour nous toucher & nous émouvoir ? La peinture ne peut offrir que le moment d'une action , & des objets tout au plus dans l'attitude du mouvement ; mais la musique nous peint le mouvement même , & un seul air de musique nous rappelle souvent une action toute entière. Les couleurs d'ailleurs ont elles autant d'énergie que les sons ? La toile qui reçoit les couleurs a-t'elle autant de docilité que l'air , qui nous transmet les impressions sono-

res? & la vue a t'elle un juge aussi sensible, aussi délicat que l'oreille? Il est constant, dit un illustre ancien, que les sensations que l'ame reçoit par l'ouïe sont beaucoup plus fortes que celles qui lui viennent par la vue? Un air, ou fort gai ou fort tendre, fera une impression que l'assortiment de couleurs le plus recherché, dans quelque genre & dans quelque dessein que ce soit, ne fera jamais. La vue est le plus paisible de tous les sens.

On a demandé dans le même volume :
Quelle inscription pourroit être comprise en deux vers françois pour servir au bâtiment d'une salle de spectacle ?

Voici quelques distiques qui nous ont été adressés :

Les jeux, les ris, l'amour, les graces, les plaisirs,
 Vous attendent ici pour charmer vos loisirs.



Nos spectacles, nos jeux offerts à votre hommage,

Sont les fruits du talent & les plaisirs du sage.



Nos arts, fruits du génie & délices des cœurs,
 Flattent le sentiment pour corriger les mœurs.



Les arts ont élevé ce temple à l'harmonie,
 Ce palais aux talens, cette école au génie.

Reponse à la question proposée dans le dernier Mercure, sur le genre larmoyant. L'anonyme qui nous l'a adressée, y a joint un avertissement conçu en ces termes :

» **C**ES réflexions n'étoient pas destinées
 » à l'usage que vous devez en faire; car
 » il y a plusieurs années que je les garde
 » dans mon porte-feuille; mais elles se
 » rapportent si exactement à toutes les
 » parties de votre question, qu'elles
 » paroissent faites pour leur servir de
 » réponse. L'auteur, mort en 1750,
 » n'étoit point partisan des pièces de M.
 » *de la Chaussée*; & c'est à son éloigne-
 » ment pour les ouvrages de ce genre,
 » plutôt qu'à aucune animosité particu-
 » lière & personnelle, qu'il faut attri-
 » buer quelques expressions dures, où
 » cet auteur estimable n'est point assez
 » ménagé«.

Réflexions sur le genre larmoyant.

Il me semble que toute pièce de théâtre, en général, doit nécessairement réunir deux objets: *la représentation fidèle des*

actions des hommes ; & la peinture vraie de leurs caractères.

Le genre larmoyant, tel qu'il a été traité jusqu'à présent, ne nous présente, au contraire, qu'un arrangement de fables, moralement & physiquement impossibles, & que des caractères purement romanesques.

Je dis, tel qu'il a été traité jusqu'à présent, attendu que, comme il seroit injuste & ridicule d'exclure aucun genre, & de nous priver par-là du plaisir que des nouveautés peuvent nous donner, je suis bien éloigné de ne pas admettre le genre larmoyant, lorsqu'il remplira les objets que doit naturellement se proposer toute pièce de théâtre.

M. de Fontenelle, en parlant des capitans & des matamores, que nos anciens comiques françois ne cessoient de mettre sur la scène, s'écrie avec raison : Que prétendoient-ils peindre ? A qui en vouloient-ils ? Ne sommes nous pas en droit de même, en voyant représenter, ou en examinant à la lecture tous les plans, les incidents & les caractères de nos pièces, de nous écrier comme ce judicieux écrivain : A qui en ont voulu jusqu'à présent les auteurs d'un genre jusqu'à présent si faux & si fade !

Quoique le mot de *nouveautés* me soit échappé plus haut, en parlant du genre larmoyant, il n'est pourtant rien moins que nouveau.

Feu M. de la Chaussée n'a point eu le médiocre honneur d'avoir été l'inventeur de ce genre, comme l'ont prétendu quelques-uns de ses partisans, qui ont affecté sans doute de ne pas se souvenir que l'*Andrienne*, & que l'*Hécyre* de Térence sont de *vraies comédies* larmoyantes (a).

Ces Messieurs, passionnés pour la gloire de leur maître favori, du moraliste la Chaussée, ont eu l'adresse de feindre, d'ignorer encore que nos anciens dramatiques françois avoient eu déjà le malheur de traiter ce genre triste & étroit avant que nous eussions connu la véritable comédie.

En découvrant à ce dernier égard la

(a) Je les appelle *vraies comédies*, parce que si l'on en peut blâmer les fables, dont les incidens tiennent plus du roman que de la vérité, du moins, ce défaut essentiel est-il racheté par la peinture naïve des mœurs. Les caractères des peres, des jeunes gens passionnés, des esclaves fourbes, &c. sont dessinés d'après nature, & nous y reconnoissons encore les hommes d'aujourd'hui.

supercherie de ces tendres enthousiastes, je crois que nous pouvons les forcer de nous avouer que la plûpart des fonds de nos piéces de théâtre du siècle dernier sont tirés de *l'Astrée* de d'Urfé, & des autres romans de ce temps-là (a); & que ces insipides productions doivent être placées dans le genre des comédies larmoyantes; j'ajouterois qu'elles ont peut être l'obligation de leur insipidité à l'insipidité même de ce genre, si je croyois qu'on dût me passer cette idée.

Le burlesque & joyeux Scaron fut presque le premier de nos poètes qui nous donna des comédies qui faisoient rire, dans le temps que le reste de nos mélancoliques auteurs cherchoient vainement le secret de nous intéresser, & ne trouvoient que celui de nous affadir.

Scaron, en traduisant ou en imitant les poètes Espagnols, nous fit connoître leurs piéces d'intrigue; & quoique les siennes manquaissent presque toujours par la vraisemblance *dans ses plans*, & par

(a) L'on peut parcourir & consulter l'histoire du Théâtre François, depuis Rotrou jusqu'à Scaron, pour se convaincre des faits que l'on avance ici.

le défaut de vérité *dans ses caractères*, de moins son inépuisable gaieté & sa folie amuserent-elles. L'on sentit, ou plutôt l'on doit sentir aujourd'hui qu'il ne paroît nullement avoir eu *la prétention* de nous donner *du bon*; mais qu'il se contentoit *d'égayer* le spectateur.

Mais le sérieux, le grave, le sententieux M. de la Chaussée a eu... (L'on n'en sçauroit douter, car il l'a dit lui-même plus d'une fois).... *le dessein prémédité* de ne nous donner que *de l'excellent* (a); il ne s'amusoit pas à la bagatelle comme ce fou de Scaron. Aussi, quelques critiques (de mauvaise humeur sans doute) qui n'ont pas senti comme la Chaussée lui-même, toute l'excellence de sa prétention, se sont-ils refusés inhumainement au plaisir qu'il entendoit leur donner dans ses pièces; ils ne s'y laissoient point attendrir; ils ne pleuroient,

(a) Un jour que l'on donnoit *Georges-Dandin* après *le Préjugé à la mode*, M. de la Chaussée dit en plein foyer, que si les comédiens avoient un fonds d'une douzaine de pièces pareilles au *Préjugé à la mode*, il ne seroit bientôt plus question du théâtre de Molière. Cela se répandit; & depuis, notre belle jeunesse a pensé comme lui sur cette humble décision, & a préféré le *Préjugé à la mode* à *l'Ecole des maris*.

disoient-ils,

disoient-ils, que pour de bonnes raisons. L'un de ces barbares (a) n'en trouvoit point, par exemple, de suffisantes, pour être touché *de son chef-d'œuvre, de son incroyable Préjugé à la mode*; & voici sur quoi il s'appuyoit, pour ne pas fondre en larmes à la représentation de ce drame *suffoquant*.

» Du moment que je ne sçaurois *ajouter foi à des faits* qui me paroissent
 » contre toute sorte de vraisemblance;
 » du moment que je vois *des caractères*
 » qui ne se rencontrent que dans les ro-
 » mans (b), & que je n'ai jamais vus
 » ni apperçus dans le monde; dès-ce
 » moment-là, dis-je, l'illusion théâtrale

(a) Ce cœur insensible étoit pourtant d'ailleurs très-honnête. Ce critique n'a jamais voulu, du vivant de feu M. de la Chaussée, écrire contre lui, ni contre son prétendu genre.

(b) Dans cet endroit, l'on n'entend par *romans*, que les romans purement fantastiques, ceux qui ne peignent point la nature. Il faut bien se garder de les confondre avec les romans de M.M. le Sage, de Marivaux, de Crébillon & Duclos, qui ont connu le cœur humain, qui l'ont approfondi, & qui ne nous présentent que des tableaux de la plus grande vérité. Ces romans là sont bien plus vrais que l'histoire, & font bien mieux connoître les mœurs d'une nation que le *Pere Daniel*.

H

» cesse, & bien loin de m'attendrir, je
 » ne prends pas le plus léger intérêt à
 » *l'action impossible* qui se passe devant
 » moi à des contes de fées, dont l'on
 » me berce, & encore moins à des per-
 » *sonnages idéaux* qui ne peuvent exister
 » que dans le cerveau d'une tête roman-
 » cière «.

» Tel est, dans le *Préjugé à la mode*,
 » *l'incident* des présens secrets que
 » *Durval* fait à sa femme.

» Comment ce mari *introuvable* peut-
 » il se flatter de faire des présens anony-
 » mes à son épouse, d'un habit de chasse,
 » d'une calèche, d'un attelage de che-
 » vaux ; & de diamants ? Comment cette
 » femme peut-elle dans cette occasion,
 » avoir l'esprit assez borné, pour ne pas
 » juger que ces présens ne peuvent abso-
 » lument venir que de son mari ? Pour-
 » quoi si la froideur de ce dernier lui
 » fait naître quelque doute à cet égard,
 » ne s'en explique-t-elle pas avec lui ?
 » Mais elle ne doit point avoir de dou-
 » tes ; un mari fait tous les jours des
 » présens à sa femme, sans en être
 » amoureux. Il la veut voir parée, &
 » qu'elle ait un grand équipage, par des
 » motifs de pure vanité, de faste, &c,
 » &c. Mais enfin si, contre toute raison,

» & contre toute nature, l'héroïne du
 » préjugé à la mode est assez simple &
 » a assez peu d'usage pour soupçonner
 » que ces présens lui viennent de quel-
 » qu'agréable; si dans ce cas, comme
 » elle le dit elle-même, elle se plaint
 » de ce qu'on lui manque, de ce qu'elle
 » n'est plus respectée, pourquoi (je le
 » répète encore) cette vertueuse épouse
 » ne s'éclaircit-elle pas très-vivement
 » de tout cela avec son mari? Il est
 » bien facile d'en sentir la raison: c'est
 » qu'elle doit nécessairement rester dans
 » cette erreur volontaire; sans quoi,
 » la pièce seroit finie, & ce n'est pas
 » là le compte de l'auteur.

» Tel est d'un autre côté le caractère
 » de *Durval*, sur lequel roule entière-
 » ment le fond de la pièce. Ce mari qui
 » se reprend de goût pour sa chère moi-
 » tié, & qui est assez honteux, ou plu-
 » tôt assez sot pour n'oser le lui déclai-
 » rer, est-il davantage dans la nature,
 » que l'incident surnaturel dont nous
 » venons de parler? Dans le siècle aisé
 » que nous peint le naïf la Chaussée,
 » ce tendre nigaud de mari (qu'on
 » me passe cette expression) est-il en
 » aucune façon dans la vérité de nos
 » mœurs? Ce caractère de *Durval* n'est-

» il pas plutôt du ressort de ceux de l'As-
» trée , de Cyrus , ou de Clélie ?

» Mais ce n'est pas seulement dans
» ces deux points principaux que M. de
» la Chaussée manque la nature dans
» le *Préjugé à la mode* , c'est par-tout
» qu'elle y est blessée. . . . (a)

En nous repliant ici sur nous mêmes ,

(a) Comme l'antagoniste de M. de la Chaussée nous paroît , par ces deux observations assez solides , avoir indiqué suffisamment la preuve qu'il veut donner , que *l'on ne sauroit s'intéresser à un drame qui n'est fondé sur rien & dont les caractères n'ont aucune vérité* , nous abrégeons ou plutôt nous épargnons aux lecteurs la suite de la critique du *Préjugé à la mode* , & nous nous contenterons seulement de dire que notre Aristarque , après y avoir repris le style sententieux de ce faux dramatique , comme il l'appelle , revient encore aux autres incidens de cette pièce , y trouve forcé celui du portrait ; celui des lettres ne lui semble pas assez fondé ni assez préparé ; il ne voit aucune vraisemblance dans l'incident qui amène le dénouement ; il ne peut se prêter , dit-il , à ce qu'un mari ne connoisse pas la voix de sa femme , quoiqu'elle soit masquée ; ce moyen lui paroît trop usé , trop romanesque , trop petit , & il ne le trouve pas , ajoute-t'il , digne de la dignité insigne de ce grand genre larmoyant. Ce seroit s'appesantir que de rapporter ses raisons en entier dans cet ouvrage ci , qui n'est qu'un essai seulement.

& en abandonnant brusquement *cette espèce de digression*, dans laquelle nous nous étions engagés, revenons au genre larmoyant en général ; disons, que s'il est vrai qu'il ne faut exclure aucun genre, il n'est pas moins vrai que la comédie larmoyante est, de tous les drames, *le plus aisé & en même tems le plus difficile à composer, facile à traiter d'une façon commune & romanesque, enfin, tel qu'il l'a été jusqu'à présent : d'une difficulté presque insurmontable, lorsque son auteur voudra s'assujettir aux deux règles fondamentales de tout poëme dramatique, quel qu'il soit, & que nous avons proposées au commencement de cet essai.*

La première, que tous les événemens de la fable de ce drame soient vrais, possibles ou vraisemblables, en sorte que l'illusion théâtrale puisse subsister en son entier.

La seconde, que les caractères soient également vrais, pris dans la nature ; que ce soient des hommes véritables dont on me présente la peinture, & que l'on ne me donne point pour des hommes, des êtres métaphysiques qui n'ont de réalité que dans l'imagination de l'auteur, que des êtres qui ne peuvent point être. Que j'aie m'amuser à une comédie de

Molière, j'y trouve des caractères que je vois tous les jours & que je rencontre dans la société. Que j'aïlle m'ennuyer à une pièce larmoyante, je n'ai vu les grands personnages de ces rapsodies que dans nos mauvais romans.

Une grande preuve que *le genre larmoyant* est de tous les genres *le plus difficile à bien traiter*, c'est que nous oserions défier de nous citer une seule pièce de cette espèce, où l'auteur ait scu (*même à-peu-près*) jeter de la vérité dans la fable, & rendre la nature dans ses caractères ! il n'en existe pas une.

Je ne connois au théâtre *qu'une seule scène* de ce genre, qui soit exactement vraie, & par le fond de l'incident, & par les caractères. C'est dans *Elope à la Cour*, la scène de la fille qui méconnoît sa mère, & qui en marque ensuite le repentir le plus sincère & le plus tendre. Cette scène est d'un bout à l'autre dans la nature la plus vraie; ce n'est point d'ailleurs un incident fabuleux & incroyable qui amène cette scène; & quant aux sentimens, le retour de vertu dans cette fille, que la vanité seule a égarée, est naturel & simple; ce n'est point là la vertu romanesque, forcée & gigantesque de nos bégueules héroïques & fausses de

tous nos poëmes larmoyans ; mais ce n'est là qu'une seule scène. Quelle imagination, quelle invention ne faut-il pas, lorsqu'il faut créer cinq actes & les remplir de pareilles scènes !

Dans le genre larmoyant, les obstacles sont sans nombre ; les sujets, les fonds des pièces en très-petit nombre. La raison en est sensible, c'est que dans ce genre l'on ne peut mettre sur la scène *que des actions de la vie commune*. En partant seulement de ce point, que l'on imagine les difficultés terribles que l'on rencontrera à inventer *des événemens piquans*, & qui soient en même temps vrais ou vraisemblables, comme cette scène de l'Esoppe ; des événemens qui ne prennent pas la pure teinture du roman. Les caractères seront peut-être plus aisés à imaginer & à peindre ; je conçois qu'on trouvera bien plutôt le moyen de les rendre vrais, que celui d'inventer des faits vraisemblables, pour en composer les fables de ces sortes de poëmes.

Cependant dans toute espèce d'ouvrage, & au théâtre encore davantage,

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable...

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable,

Quelles difficultés ces loix éternelles de poétique ne donnent-elles pas à surmonter dans le genre larmoyant ? Ces difficultés sont effrayantes ; mais elles seront toutes applanies, si l'auteur, en suivant la route de ses prédécesseurs, se rejette dans tous les lieux communs du roman, & pour la fable de sa pièce, & pour ses caractères ; ce poëme alors est de tous les poëmes le plus facile à composer ; c'est alors l'ouvrage d'un talent médiocre.

Une autre difficulté à opposer à ce genre, *tel qu'il a été défiguré de nos jours*, c'est le bizarre & monstrueux mélange du comique & du tragique qui se rencontre très-fréquemment dans ces poëmes amphibies. Je ne sçais si, à cet égard, l'impression que je reçois est celle qui affecte le commun des spectateurs ; mais j'ai toujours éprouvé que l'on m'ôtoit le peu de plaisir que j'avois pris à m'attendrir, lorsqu'après une scène qui vouloit être intéressante, & qui m'avoit fait un peu (a)

(a) *Pleurnicher* est un mot qui est à peine admis dans la conversation, & qui à plus forte raison ne peut s'écrire ; mais je ne connois pas dans la langue un terme qui exprime mieux l'espèce de larmes que l'on nous surprend aux pièces

pleurnicher, l'on me fait subitement passer à une scène enjouée, ou comique, ou badine; ou même lorsqu'au beau milieu de cette scène tendre l'on me sort de mon émotion par une plaisanterie quelle qu'elle soit, fût-elle la meilleure du monde; elle est si fort déplacée dans ce moment-là, qu'elle équivaut pour moi à la plus mauvaise; plus elle est bonne, moins elle est bonne. A combien plus forte raison dois-je être révolté, quand cette interruption de l'intérêt n'est pas occasionnée seulement par une plaisanterie passagère, par un trait, par un bon mot rapide, mais par des scènes entières, par des actes presque entiers & comiques (*eh! quel comique!*) qui émoussent, refroidissent & éteignent toute la petite sensibilité, qu'en me prêtant prodigieusement, j'étois parvenu à laisser exciter chez moi; je ris alors du bout des dents de ce mauvais comique. Mais en supposant ce même comique du meilleur goût, du meilleur ton, & que vous m'ayez amené à rire, sans que j'aie

larmoyantes. L'on entend communément par *pleurnicher*, pleurer avec peine, avec rétention, verser quelques demi-larmes fausses, qui ne nous satisfont point.

H v

à me le reprocher ; quelles difficultés dans ce cas l'auteur ne s'est-il pas préparées pour me faire reprendre le fil de son triste sujet , dont il m'a si fort éloigné , & pour rappeler mes larmes , si toutes fois l'on en peut répandre à la représentation de ces poèmes !

Dans un drame , ce passage du rire à l'attendrissement , du sérieux au plaisant , du comique à l'intéressant , ne me paroît pas pouvoir être raisonnablement admis ; c'est un attribut distinctif du roman , dans lequel on a le temps de préparer & de fonder successivement tout ce qui est nécessaire , pour faire éprouver au cœur , par des marches graduées , des mouvemens si opposés , & de le ramener par une pente douce du tragique au sérieux , du sérieux à l'enjoué , de l'enjoué au plaisant & au comique , au bouffon même , si l'on veut. Mais le théâtre resserre trop les événemens & les situations pour que ce mélange y soit praticable , & même pour qu'il n'y soit pas désagréable. Nous avons tant d'exemples de ce défaut dans les théâtres des Italiens , des Anglois & des Espagnols , ils étoient si frappans , que je m'étonne que les dramatiques françois y soient tombés.

Une autre difficulté à vaincre dans le

genre larmoyant , & qui n'est pas la moindre , *c'est le style* : il doit être à la fois simple & élevé , vif & plein de passion ; que ce soit presque toujours le cœur qui parle , jamais l'esprit ; de tous les styles dramatiques , celui-ci me paroît le plus difficile à bien saisir.

Je conseillerois d'écrire la comédie larmoyante toujours en vers. La foiblesse du genre semble l'exiger absolument. Le vers soutient un peu la pensée , quelque commune qu'elle soit. M. de la Chaussée , quoiqu'il fût en général assez mal les vers , n'a cependant pas négligé cette ressource , & il a eu raison ; mais il affectoit de finir presque toutes ses tirades par un trait saillant , afin d'attirer les applaudissemens du parterre , & il a eu tort. Cette affectation, ce charlatanisme ôte souvent le naturel à son dialogue : de l'esprit dans le dialogue n'y tiendra jamais lieu de la nature ; il y est toujours déplacé , ainsi que les triviales sentences de ce moderne Pybrac , lesquelles ne contiennent presque jamais qu'une morale pédante & commune , qui ne convient point à des spectateurs de théâtre.

Le style , comme nous l'avons dit , doit donc être dans ces sortes de pièces , plutôt que dans toute autre , naturel , uni

& dégagé sur-tout de ces pensées brillantes , de ces antithèses , de ces sentimens taillés en maximes ; les maximes au contraire doivent être mises en sentiment. Enfin , dans le style propre au genre larmoyant (*ainsi que dans toute autre pièce dramatique*) le défaut dont il doit le plus se garder , c'est celui d'*avoir un style*. Un auteur comique n'en doit pas , pour ainsi dire , avoir. Le sublime Molière n'en a jamais eu ; j'entends par-là , qu'il a autant de styles qu'il a de personnages à faire parler dans ses pièces ; & quand il écrit en vers , on imagineroit presque qu'il ne cherche point à en faire. Il s'éloigne au contraire de tous les tours poétiques , qu'il regardoit sûrement comme un vice dans le dialogue , en ce qu'ils en ôtent nécessairement le naturel & la vérité : l'on voit que ce grand homme se rapprochoit toujours du style simple de la conversation ; ses vers ont une espèce d'affinité avec la prose naturelle & excellente : *sermoni propiora carmina*. En se renfermant d'ailleurs très-exactement dans ce que ses personnages doivent dire , Molière le leur fait bien dire , & convenablement , sur-tout à la situation où ils se trouvent , & aux caractères qu'ils ont. En un mot , ce n'est point lui

qui écrit , ce sont les personnages qui parlent , & qui ont chacun , comme je l'ai déjà dit , leur style particulier.

Quel résultat tirer de tout ce qui vient d'être dit sur le genre larmoyant ? C'est si je ne me trompe :

1° Qu'il ne faut proscrire aucun genre , mais que *celui-ci* a des bornes très-circonscrites , & qu'il fournit peu de sujets à traiter.

2° Que dans ces sujets , quoiqu'hérissés de difficultés sans nombre & rebutantes , tant pour l'arrangement de leurs fonds , que pour les caractères & pour le style , tout se plie cependant sous la main de l'homme de génie , & que par conséquent il est possible que nous ayons quelque jour de bons drames larmoyans ; mais que jusqu'à présent nous n'en avons aucun dans ce genre qui puisse passer à la postérité , & demeurer encore long-tems au théâtre ; qu'au contraire , nous en possédons dans les genres *tragique* , & *comique* , qui feront dans tous les tems les délices du spectateur , tant que notre théâtre & notre langue subsisteront.

3° Que ces genres décidés du tragique & du comique étant moins difficiles à manier , & présentant un plus grand nombre de sujets à traiter , & d'objets

182. MERCURE DE FRANCE.

plus réels à peindre , il est bien étonnant que les génies de Corneille & de Molière , nous ayant éclairés sur le théâtre , & proscrit tous les genres bâtards (a) de l'art dramatique que l'on traitoit avant eux , nous allions encore aujourd'hui fouiller dans les ordures de nos romanciers , & que nous ne voulions pas nous

(a) Depuis Moliere jusqu'à la Chaussée , je ne pense pas que nous ayons , en effet , une de ces comédies romanesques dont , avant Moliere , le théâtre étoit infecté. Montfleuri , Renard , Dufresni , le Sage , Campistron , Dancourt , &c. &c. nous ont donné de vraies comédies. C'est une chose assez singuliere qu'un homme d'un talent aussi borné que l'étoit feu M. de la Chaussée ait , pour ainsi dire , donné le ton à cet égard à notre théâtre & à notre siècle. Ses succès éphémères ont fait tort au comique , en ne mettant sur la scène que des comtes & des marquises ; il est venu à bout de persuader au parterre qu'il ne falloit que des *caractères nobles* dans la comédie , ce qui l'a perdue. Les ridicules des gens de la cour ne sont pas aussi frappans que ceux des bourgeois , & il semble qu'en peignant aujourd'hui ces derniers , l'auteur se dégrade lui-même , & le spectateur avec lui. Le parterre met ces sortes de comédies au rang des farces & des parades , & je croirois volontiers qu'en portant ces sortes de jugemens , le parterre lui-même se juge annobli , & c'est la Chaussée qui lui a scellé ses lettres de noblesse.

en tenir à ces deux genres décidés du tragique & du comique, dans lesquels il est plus aisé de trouver de nouveaux sujets, & de rendre la nature dans les caractères, que de nous adonner à des *poèmes mixtes*, qui sont & tragiques & comiques, & qui ne sont ni l'un ni l'autre.

NB. Nous croyons faire plaisir au public de joindre à ces réflexions anonymes sur le *comique larmoyant*, une lettre écrite en 1751 par un très-grand prince à un très-grand poëte, au sujet de *Nanine*, qui est peut-être la meilleure des pièces de ce genre.

Cette lettre est entièrement en l'honneur de la bonne & de la véritable comédie, & en fait beaucoup au goût du monarque qui l'a écrite. La voici :

Lettre du R. de P. à Mr. D.V. 1751.

» Comme vous n'avez pu réussir à
 » m'attirer dans la société de la Chaussée,
 » personne n'en viendra à bout ;
 » j'avoue cependant que vous avez fait
 » de *Nanine* tout ce qu'on en pouvoit
 » espérer. Ce genre ne m'a jamais plu.
 » Je conçois bien qu'il y a beaucoup

» d'auditeurs qui aiment mieux enten-
 » dre des douceurs à la comédie , que
 » d'y voir jouer leurs défauts , & qui
 » sont intéressés à préférer un dialogue
 » insipide à cette plaisanterie fine qui attra-
 » que les mœurs. Rien n'est plus désolant
 » que de ne pouvoir pas être impuné-
 » ment ridicule ; ce principe posé , il
 » faut renoncer à l'art charmant des Plau-
 » tes , des Térences & des Molières ,
 » & ne se servir du théâtre que comme
 » d'un bureau général de fadeurs , où le
 » public ira apprendre à dire , *je vous ai-*
 » *me* , de cent façons différentes. Mon
 » zèle pour la bonne comédie va si loin ,
 » que j'aimerois mieux y être joué que
 » de donner mon suffrage à ce monstre
 » bâtard & flasque que le mauvais goût
 » de ce siècle a mis au monde.

*STANCES sur le genre larmoyant ,
 composées en 1746 , comme une espèce
 de protestation contre le mauvais goût
 de ce genre.*

QUEL est ce poème fantasque ,
 Dont le mélange mal-adroit
 Tient du tragique le plus flasque ,
 Et du comique le plus froid ?

C'est toi, batarde comédie,
Avorton de la tragédie,
Qu'on voit triompher aujourd'hui ;
Toi, dont le lamoyant comique
N'a pris, de la muse tragique,
Que le ton pleureur & l'ennui.

Ni la chaleur, ni l'élégance,
Ni les mœurs, ni les passions
Ne rachètent l'extravagance
De ces folles créations.
Un nom caché dans la naissance,
Quelque froide reconnoissance,
Voilà leur éternel refrain.
De cette comédie étrange,
Les plans semblent faits par la Grange ;
Les vers par l'abbé Pélegrin.

Des caractères romanesques,
Des incidens miraculeux,
Des vertus toujours gigantesques,
Un fond d'intrigue fabuleux ;
Un intérêt foible & pénible,
Qui sort d'un roman impossible :
Que peignent ces foibles pastels ?
Moliere connoissoit les hommes ;
Il nous a peints tels que nous sommes.
Ses tableaux seront immortels.

186 MERCURE DE FRANCE.

Sors des enfers, vole au Parnasse,
Ombre de Moliere, arme-toi !
Sors, viens exterminer la race
De ces déserteurs de ta loi.
Tel que le soleil sur nos plages,
Devant soi fait fuir les nuages,
Marche, avance à pas de géant.
Au seul éclat de ta lumière
Ils rentreront dans la poussière,
Epouvantés de leur néant.

Révérénd Pere la Chaussée,
Prédicateur du Saint Vallon,
Porte ta morale glacée
Loin des neuf sœurs & d'Apollon.
Ne crois pas, *Cotin* dramatique,
A la muse du vrai comique
Devoir tes passagers succès.
Non, la véritable Thalie
S'endormit à chaque homélie
Que tu fis prêcher aux Français.



Mépris de la mort.

I.

TOUTE opinion, a dit Montagne, est assez forte pour se faire épouser au prix de la vie. L'athée Mahomet Effendi, au rapport de Ricaut, témoin oculaire, condamné à mourir s'il ne changeoit de sentiment, vit d'un œil sec son supplice. Quoiqu'aucune récompense ne m'attende, disoit cet athée expirant, mon amour pour mon opinion me fait souffrir la mort avec joie.

I I.

Voici un autre trait pareil, & que l'on pourroit ajouter à ceux rapportés dans le dictionnaire d'anecdotes, à l'article *Mépris de la mort*. Un homme avoit été condamné au feu pour avoir embrassé la religion prétendue réformée; on le lia à un poteau pour être brûlé; le boucher, plus humain que les juges, mettoit le feu par derrière, de peur de l'effrayer: *Viens*, lui dit-il, & l'allume par-devant; si j'avois craint le feu, je ne serois pas ici; il n'a tenu qu'à moi de l'éviter.

A N E C D O T E S.

I.

LE maréchal de S. venoit de prendre possession de C. Il avoit déjà reçu à ce sujet les complimens de toute la noblesse des environs. Un corps de magistrats du voisinage vint aussi pour le haranguer. Celui qui devoit porter la parole avoit préparé son discours, & avoit même recueilli d'avance les suffrages de tous ses confreres. On arrive à C. au jour & à l'heure indiqués. Le maréchal étoit vêtu à la polonoise, & avoit avec lui deux femmes, sans doute jolies : on sçait qu'il en fréquentoit peu d'autres. L'orateur se trouva intimidé : *Monseigneur*, dit-il en bégaiant, & il s'arrêta à ce mot. Il le répéta jusqu'à trois fois, sans pouvoir entamer sa harangue. A la troisième répétition du mot *Monseigneur*, les deux femmes éclaterent de rire. Le maréchal les regarda, en leur disant : *De quoi riez-vous, Mesdames ? Monsieur n'a encore rien dit.*

I I.

On donna, en 1753, aux Italiens, la parodie de l'acte de Pigmalion, sous le titre de *Brioché* ; & elle n'eut point de

succès. On demanda à l'auteur pourquoi il avoit risqué cette pièce? *C'est*, répondit-il, *pour me venger en gros de l'ennui que tout Paris me donne depuis si long-tems en détail.*

I I I.

Un acteur qui s'étoit fait un fonds considérable, se retira du théâtre de l'Opéra, apportant pour raison, qu'étant gentilhomme, il ne lui convenoit pas de faire plus long-tems le métier d'acteur. Ayant ensuite placé ses fonds dans une entreprise, l'affaire ne réussit point, & le gentilhomme perdit une partie de son argent. Il fut obligé de reprendre sa première profession; mais le public ne lui ayant plus trouvé la même voix, on fit ces quatre vers:

Ce n'est plus cette voix charmante,
Ce ne sont plus ces grands éclats,
C'est un gentilhomme qui chante
Et qui ne se fatigue pas.

I V.

A la première représentation du *Dévin du village* à Paris, deux hommes, dont l'un étoit pour la musique françoise, l'autre pour la musique italienne, soutenoient leurs divers sentimens avec tant d'opiniâtreté, qu'ils troubloient l'attention des specta-

teurs. La sentinelle s'approcha pour leur faire baisser la voix ; mais le Lulliste dit au grenadier : Monsieur est donc *boufoniste* ? Ce qui déconcerta tellement le pauvre soldat , qu'il retourna tout confus reprendre son poste.

V.

Frédéric , roi de Naples , demandoit à ses médecins ce qui pouvoit rendre la vue meilleure ; chacun dit son sentiment & donna sa recette. Le poëte Sannazar , présent à cet entretien , dit qu'il sçavoit un moyen plus sûr : & quel est-il ? *C'est l'envie ; car elle fait voir les choses plus grandes qu'elles ne sont.*

V I.

Les galériens sont enchaînés deux à deux. Un de ces hommes , fort & vigoureux , reçut un coup de canne d'un officier pour quelque chose qu'il avoit fait de mal. *Je ne survivrai pas à ces affront , ne pouvant m'en venger* , dit le galérien furieux : aussitôt il entraîne son camarade & se noie avec lui dans la mer.

V I I.

Gustave , roi de Danemarck , avoit un favori qui lui demanda une place pour un homme incapable de la remplir. Ce

monarque se fit informer du présent que l'on vouloit faire au courtifan; il le fit venir & lui dit : *Prends cet argent qui ne peut me rendre pauvre , mais ne me demande pas une grace qui me rendroit injuste.*

V I I I.

Il y avoit à la ménagerie de Versailles un dromadaire , animal des pays chauds , & qui languissoit loin de son climat. On ordonna pour le rechauffer quatre bouteilles de bon vin qu'on lui donnoit tous les jours avec du pain. Le soin de ce dromadaire , qu'on avoit à cœur de conserver , fut confié à un suisse de la ménagerie , qui étoit exact à lui faire boire les quatre bouteilles de vin qu'il auroit avalé avec plus de plaisir. Comme le dromadaire dépérissoit , le bon suisse vint un jour solliciter , d'un air de suppliant , une grace : & quelle est cette grace ? *la survivance* , dit-il , *du dromadaire.*

I X.

Dans un de ces bals magnifiques donnés à Versailles , où les rafraîchissemens de toute espèce ne manquoient point , on vit un masque en *domino* de taffetas jaune qui vint à un buffet , où il demanda une langue fourrée & une bouteille de vin

192 MERCURE DE FRANCE.

de Champagne qu'il expédia avec beaucoup de diligence & de propreté. Un quart d'heure après arrive le même *domino*, & la langue & la bouteille qui avoient été trouvées bonnes disparoissent avec une égale promptitude. Quelque temps ensuite le même *domino* montre encore le même appétit. Cette cérémonie se répéta jusqu'à neuf fois, & il parut si étrange qu'un seul homme pût avoir cette soif & cette faim dévorantes, qu'on le remarqua & qu'on le suivit. L'énigme fut bientôt expliquée. On découvrit que ce *domino* étoit une compagnie de cent-suissees qui se relevoient l'un après l'autre, à la faveur du *domino* qu'ils avoient en commun pour aller au buffet. On s'amusa beaucoup du *domino* jaune & de son bon appétit.

Lettres-Patentes, Arrêts, Ordonnances, &c.

I.

LETTES-PATENTES du Roi, données à Fontainebleau le 1 Octobre 1767, registrées à la Chambre des Comptes le 18 Novembre suivant, pour le paiement des officiers de feu Madame la Dauphine,

I L.

I I.

Arrêt de la Cour des Monnoies, du 7 Mai 1768, qui ordonne au fermier de la marque & contrôle sur les ouvrages d'or & d'argent, de déposer au greffe de la Cour ceux qui setont saisis à sa requête.

I I I.

Ordonnance de Police, du 1 Juin 1768, qui fait défenses à tous particuliers, de quelque état qu'ils soient, d'étaler & de vendre aucunes marchandises dans les rues, sur les quais, sur les ponts, & sur les places publiques de la ville & fauxbourgs de Paris, à peine de saisie, de confiscation des marchandises, & de trois cents livres d'amende pour chaque contravention; & qui défend pareillement, & sous les mêmes peines, à tous propriétaires, principaux-locataires, marchands & autres, ayant des maisons & boutiques en cette ville & fauxbourgs, de permettre ni souffrir qu'aucunes personnes n'étalent & vendent aucunes marchandises au-devant desdites maisons & boutiques, soit avec des comptoirs, échoppes ou autrement.

I V.

Lettres-Patentes du Roi, en forme

de Déclaration, au sujet de l'Edit du mois de Janvier 1768, portant règlement sur la police & discipline du Grand-Conseil. Données à Versailles le 19 Juin 1768; registrées au Grand-Conseil le 22 du même mois.

V.

Arrêt du Conseil-d'Etat du Roi, du 10 Juin 1768, qui ordonne que, sans s'arrêter à l'Arrêt du Parlement de Rouen du 15 Avril 1768, la Déclaration du Roi du 25 Mai 1763 & l'Edit du mois de Juillet 1764, seront exécutés selon leur forme & teneur, dans la province de Normandie; notamment pour la liberté que ces loix établissent dans la vente, l'achat & la circulation des grains dans l'intérieur.

VI.

Lettres-Parentes du Roi, du 28 Juin dernier, enregistrées au Parlement le 14 du mois suivant, par lesquelles Sa Majesté ne voulant pas différer plus longtemps à donner la forme la plus stable à l'établissement de la Compagnie des Indes, si important pour son royaume, & auquel la fortune d'un grand nombre de ses sujets est intéressée, a arrêté un règlement général pour l'administration

de cette Compagnie. Suivant ce règlement, qui contient quarante-cinq articles, la Compagnie sera administrée, à compter du premier Janvier prochain, par six syndics & six directeurs seulement; le syndicat sera de six années, & les directeurs seront à vie. Toutes les affaires de la direction seront réparties entre deux départemens généraux & trois départemens particuliers. L'un des deux premiers comprendra tous les armemens & tout le commerce de la Compagnie; & l'autre, les caisses, les livres, les traités & remises, ainsi que les achats; le premier département particulier comprendra les ventes; le second, l'administration du port & des magasins de l'Orient, & le troisième, la tenue des différens registres des délibérations, les archives, les affaires contentieuses & le détail de l'Hôtel de Paris. Il y aura trois directeurs attachés à chacun des départemens généraux, & deux à chacun des départemens particuliers. Les assemblées d'administration seront présidées par un Syndic dont la présidence durera six mois. Le Contrôleur Général des Finances, & avec lui ou en son absence, l'Intendant des Finances, ayant la Compagnie des Indes dans son département, assisteront au moins une

fois la semaine à ces assemblées. Les directeurs recevront pour honoraires quinze mille livres; & lorsque l'action portera un dividende, leur honoraire sera augmenté de la valeur de cent de ces dividendes. Le montant des pensions qu'il sera permis aux syndics & directeurs d'accorder sur la Compagnie, à ceux qui l'auront utilement servie, à leurs veuves & enfans seulement, ne pourra excéder la somme de 60000 liv. Les délibérations qui auront rapport à l'administration générale, tant en France qu'aux Indes, ainsi que les instructions & ordres principaux pour les différens comptoirs de la Compagnie dans l'Inde, seront communiqués au Secrétaire d'Etat de la Marine & au Contrôleur Général des Finances, pour ce qui concerne leur département, & par eux visés avant d'être envoyés dans l'Inde ou exécutés en France. Les gouverneurs de Pondichéry, directeurs de Bengale, officiers d'administration de la Marine & des troupes de la Compagnie, ainsi que tous les commis & employés, tant à Paris qu'à l'Orient & aux Indes, seront choisis, à la pluralité des voix, dans l'assemblée d'administration. Les directeurs de Pondichéry & directeurs en chef seront François ou natura-

lisés. Le Roi accordera des commissions aux gouverneurs, & aux officiers d'administration & des troupes. Les syndics & directeurs pourront destituer, casser, révoquer, à la pluralité des voix, tous les officiers généralement & autres personnes employés au service de la Compagnie qui tous seront tenus de se conformer aux statuts, réglemens, ordres & instructions que leur donneront les syndics & directeurs. Il sera tenu, chaque année, deux assemblées générales d'actionnaires, une dans le courant de Janvier, & l'autre au mois de Juiller. Tout propriétaire de vingt-cinq actions aura entrée & voix délibérative dans ces assemblées. L'état de la caisse générale sera fait à la fin de chaque mois, reconnu, vérifié & paraphé, le 4 du mois suivant, par un syndic & un directeur; le compte général de cette caisse sera arrêté & signé par les administrateurs à l'époque du 30 Juin de chaque année. Les syndics & directeurs & toutes personnes, généralement, employées au service civil & militaire de la Compagnie ou dans son commerce, ne pourront s'intéresser directement ni indirectement dans les armemens, marchés, entreprises & toutes affaires quelconques qui concerneront la

198 MERCURE DE FRANCE.

Compagnie. Les mêmes Lettres-Patentes contiennent plusieurs autres dispositions relatives au choix des syndics, directeurs & employés, & aux prérogatives des actionnaires.

V I I.

Arrêt du Conseil d'Etat du Roi, du 30 Juin 1768, par lequel sa Majesté ordonne que le délai fixé au 15 Juillet prochain par l'Arrêt du 31 Décembre dernier pour le payement de la première moitié de la finance que doivent payer ceux qui exercent des arts & métiers non en jurande, & qui sont compris aux états annexés aux Arrêts des 13 Septembre & 30 Octobre 1767, sera prorogé jusqu'au 15 Janvier 1769, & que le délai fixé audit jour pour le payement de la seconde moitié de ladite finance sera prorogé jusqu'au 15 Juillet 1769.

V I I I.

Lettres-Patentes du Roi, du 8 Juillet, enregistrées au Parlement le 19, par lesquelles Sa Majesté ordonne l'exécution de l'Edit du mois de Décembre 1764, des Arrêts & Lettres-Patentes du 21 du même mois, & les Déclarations des 21 Juin 1765 & 11 Mars 1766; en conséquence, les propriétaires des contrats &

effets susceptibles d'être liquidés à un denier au-dessus du denier vingt, qui n'ont point satisfait à ce qui a été prescrit par la Déclaration du 11 Mars 1766, ne pourront être admis, sous quelque prétexte que ce soit, à demander leur liquidation & remboursement sur un pied plus fort que le denier vingt.

FÊTE SÉCULAIRE.

Lettre au sujet de la Fête séculaire de la réparation du sacrilège commis dans l'Eglise de Saint Martin, Cloître Saint Marcel.

MONSIEUR,

Je puis vous informer de l'occasion de la procession qui s'est faite le 17 de Juillet dernier aussi exactement qu'il est possible, ayant entre les mains l'acte inséré dans nos archives, avec la Relation imprimée d'un Ecclésiastique témoin oculaire. C'est pour détromper le public & le mettre au fait, que j'ai l'honneur de vous écrire cette Lettre.

Le 10 ou le 11 Juillet 1668 des voleurs se glissèrent dans l'Eglise de S. Martin, d'où ils emportèrent les vases sacrés. Le ciboire étoit rempli de petites hosties qu'ils répandirent sur l'herbe du cimetière; & ne pouvant ouvrir le Soleil pour en tirer celle qu'il contenoit & la jeter avec les autres, ils continuèrent leur route. Etant arrivés sur un chemin qui conduit du Fauxbourg S. Marcel à celui de S. Jacques, entre

200 MERCURE DE FRANCE.

L'Abbaye du Val-de-Grace & le Couvent des Capucins, ils casserent les cristaux du Soleil, d'où ayant tiré l'hostie, l'un d'eux l'enveloppa dans un lambeau de son mouchoir, & l'enterra à côté du chemin sous environ deux doigts de terre. Huit jours après, ces brigands furent arrêtés, comme ils voloient dans l'Eglise de sainte Marguerite, au Fauxbourg S. Antoine. Sur l'interrogatoire de M. le Lieutenant Criminel, le coupable avoua le fait ; & à l'instant même la Justice le conduisit sur les lieux pour reconnoître l'endroit où il avoit caché la sainte Hostie. Mais il ne put le découvrir, attendu que la nuit où il avoit fait le coup, avoit été fort obscure, & que son esprit étoit pour lors dans un grand trouble. Messieurs de la Justice étant arrivés à la porte du Couvent des Capucins, fit avertir le P. Gardien de venir avec quelques-uns de ses Religieux pour les assister en cette recherche, & pour lever la sainte Hostie, quand on l'auroit trouvée. Ces Pères accoururent & trouvèrent un grand nombre de personnes de toutes les conditions. *Moi-même, dit l'Auteur de la Relation, je m'y trouvais, & je m'affligeois fort de voir que la recherche étoit inutile ; puisque le prisonnier n'y reconnoissoit rien : il y avoit onze jours qu'il avoit commis le sacrilège, & tant de monde avoit passé dans le chemin, que tout y sembloit égal.* Après qu'on eut cherché de tous côtés, & sur-tout dans les lieux où la terre paroissoit avoir été remuée, les Capucins se mirent en prières. Ensuite le prisonnier qui avoit été conduit & ramené plusieurs fois le long de cette grande place, désigna un certain espace au bord du chemin où il croyoit qu'on pourroit trouver l'hostie. Un Capucin ayant

remué la terre avec le doigt, en fit sortir le coin d'un linge que le criminel reconnut. Alors le Supérieur se revêtit d'un surplis & d'une étole ; & s'étant mis à genoux, il tira entièrement le linge dont l'extrémité avoit paru ; il le déploya sur un corporal. On reconnut la forme d'une grande hostie, telle qu'on l'expose dans un soleil : mais tout étoit corrompu, les espèces paroissoient d'une couleur jaunâtre, comme de la colle de farine qui commence à se moisir. *J'étois assez proche pour voir*, dit l'Auteur. Quand le père l'eut enfermée dans le corporal, il chercha encore avec la main dans la terre déjà remuée, où ne trouvant plus rien, il fit cerner & couper tout autour du lieu d'où il avoit retiré les espèces, & mit dans un mouchoir blanc toute la terre & les petits gravois qui avoient pu toucher au Saint Sacrement : ce qu'il fit emporter par un Religieux dans la Sacristie du Monastère.

Ce Père, pour céder aux instances du monde qui l'entouroit, entonna le *Pange lingua*. On finissoit à peine cette Hymne, que M. le Curé de S Jacques du Haut - Pas se présenta en simple soutane & sans manteau, s'informant de ce que l'on avoit fait & de ce que l'on vouloit faire. Il surprit tous ces Messieurs qui ne l'avoient point mandé, & qui apprirent de l'un des assistans, que ce lieu n'étoit point de sa Paroisse, mais de la Jurisdiction du Curé de S. Hypolite. La surprise augmenta, lorsqu'ayant mis un surplis & une étole, il dit que l'hostie lui appartenoit & qu'il la porteroit en son Eglise. A quoi M. le Lieutenant Criminel répondit : que les Capucins l'ayans assisté dans la recherche de l'hostie, &

l'ayant levée de terre, elle resteroit entre leurs mains, jusqu'à ce que M. l'Archevêque en eût ordonné autrement.

Cette recherche avoit commencé à sept heures du soir. M. l'Archevêque étoit absent; Mrs les Grands Vicaires étant instruits par des députés, furent d'avis qu'il y eût un signe de piété à l'endroit d'où l'hostie avoit été tirée. Ce fut en conséquence que les Capucins prirent une Croix de bois qu'ils avoient dans un Oratoire de leur jardin, & la planterent à dix heures & demie du même soir. Elle y resta jusqu'à ce qu'on eût construit celle qui se voit encore aujourd'hui. En réparation du sacrilège, il y eut une Mission dans l'Eglise de S. Marcel, qui dura un mois.

On imagine bien qu'on ne manqua point de débiter plusieurs miracles qu'on disoit arrivés au lieu d'où l'on avoit tiré l'hostie : entre autres celui d'une Juive convertie, Italienne d'origine, qui fit voir une hostie qu'elle disoit avoir apperçue voltigeant en l'air, & qui étoit descendue au bord du chemin. Les Capucins en furent avertis; mais ils en renvoyèrent la connaissance à M. le Curé de S. Hypolite. Ce dernier fut prévenu par un de ses Confreres que la Lettre ne nomme pas, & qui emporta l'hostie & la fit adorer dans son Eglise. Cette hostie avoit une forme irrégulière, comme ayant été rognée avec des ciseaux; on y voyoit deux taches de sang. Le Pasteur fut taxé d'ingratitude, & par ordre de M. l'Archevêque, l'hostie fut ôtée du tabernacle, avec défense de l'exposer à l'avenir à l'adoration des Fidèles.

Je suis, &c.

Pr. Joseph Romain JOZY; Capucin
du Couvent de S. Jacques.

Procession Séculaire.

C'est à cause de la profanation ci-dessus rapportée, qu'après le siècle révolu, M. l'Archevêque de Paris a fait solennellement le 17 Juillet 1768 amende honorable à la Croix, devant la petite porte des Capucins, rue du Fauxbourg S. Jacques.

Les Révérends Pères Capucins ont ouvert la marche, ensuite le Clergé de la Paroisse de saint Martin, les Officiers de M. l'Archevêque, M. l'Archevêque sous le dais derrière le Saint Sacrement, le Chapitre de S. Marcel, les Marguilliers & le Peuple.

Il y avoit dans la place du Champ des Capucins un reposoir tendu avec des tapisseries de la Couronne.

A K I S.

LE Sr. Maget, ancien Chirurgien Major de la Marine, toujours occupé de la guérison radicale des hernies ou descentes, croit devoir avertir qu'il est parvenu, au moyen des observations qu'il a faites sur ses malades, à donner à son remède un degré d'efficacité considérable & prompt, avec une certitude d'une guérison parfaite. L'Auteur a pour principaux témoins des cures qu'il a opérées, MM. Richard premier Médecin des Camps & Armées du Roi, & Gauthier Médecin de la Faculté de Paris. M. Brisson Descantière fils, Commissaire des guerres à Dunkerque, a permis aussi de le nommer; plusieurs autres personnes rendront pareillement

204 MERCURE DE FRANC E.

témoignage des bons effets de sa méthode.
M. Maget demeure chez M. Lauzeret Maître
de pension, rue d'Orléans, près du Jardin du
Roi, à Paris.



La veuve Delaistre à Paris, rue du bout du
monde, ayant obtenu du Roi un Privilège pour
l'établissement d'une Manufacture de toutes sor-
tes d'ustensiles de batterie de cuisine en fer battu,
étamé en dehors & en dedans, donne avis
qu'elle en tient magasin, & fait fabriquer gé-
néralement toutes les pièces qu'on lui commande,
même des alembics & autres pièces concernant
la Pharmacie, & elle les rétamé, le tout à juste
prix.

Personne n'ignore que le fer battu & bien
étamé est d'un excellent usage; il exige peu de
soin & d'entretien, & préserve du verd de gris,
poison violent, dont on ne connoît que trop
les funestes effets.

Elle continue aussi à débiter d'excellens vins
de Madere qu'elle tire de cette Isle en droiture,
& tient magasin de graisses de la mine d'asphalte,
propres pour graisser toutes sortes de voitures &
machines à frottement, supérieures au vieux
oing & à beaucoup meilleur marché.



Le sieur Roussel annonce un remède efficace
pour les Cors des pieds, & qu'il est aisé d'em-
ployer. Un morceau de toile noire, ou de soie,
enduit du médicament dont il s'agit, a la vertu
d'ôter très-promptement la douleur des Cors, de
les amollir, & de les faire mourir par succes-
sion de tems. Au bout de huit jours on peut

lever ce premier appareil, & remettre un autre emplâtre pour autant de tems. Ce remède est aussi efficace pour les Verrues ou Poireaux.

Le prix des boîtes à douze Mouches est de 3 l.

Celui des boîtes à six Mouches est de 1 l. 10 s.

La demeure du fleur Roussel est chez le fleur Marin, Grainetier, rue Jean-de-l'Epine, près la Grève, où on le trouvera toujours, ou une personne qui le représentera.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Varsovie le 5 Juin 1768.

UNE nouvelle confédération s'est faite à Prosnowick, petite Ville située à trois milles de Gracovie; la Noblesse s'étoit assemblée pour tenir la diétine; après le Service Divin tous les Nobles tirèrent leurs sabres en disant qu'ils vouloient se confédérer. Un des Membres de la Régence voulut leur faire envisager les suites de ce projet, & leur demanda s'ils prétendoient se révolter contre le Roi; ils répondirent, que si le Roi vouloit se joindre à eux, ils se joindroient à lui, & montrant l'acte de confédération, ils le firent signer par tous ceux qui étoient présens.

Du 18 Juin.

Le Roi a fait remettre à chacun des Sénateurs les Universaux particuliers pour la prochaine Diète. La Commission du Trésor publia le 10 de ce mois un Universal touchant la Confédération de la Grande Pologne; il y est dit que le fleur Rydzinski qui en est le Chef s'est rendu coupable du crime de rébellion & qu'il mérite la

mort ; on lui fera grace , ainsi qu'à tous les Patri-
sans , si dans trois semaines , à compter de la date
de cet Universal , ils se rendent au Camp du
seur Krycky Régimentaire de la Grande Polo-
gue , entre Lowicz & Sochaczew , & demandent
pardon de leur faute.

Du 27 Juin.

Suivant les Lettres de Podolie , la Confédéra-
tion de Bar , grossie par la jonction du Palatinat
de Braclaw , occupe déjà un terrain de plus de
trente milles. Les Confédérés ont enlevé les ba-
gages du Général Keschetnikow , après avoir dé-
fait le détachement qui les escorteit. Le Prince
Repnin a appris par un exprès qu'une Confé-
ration formée dans le Palatinat de Cracovie avoit
investi la Capitale , où les Russes n'étoient pas
en assez grand nombre pour se soutenir.

De Stokolm , le 17 Juin 1768.

Avant hier au matin , le Prince Frédéric fai-
soit manœuvrer sa Compagnie ; une bayonnette
s'est détachée d'un fusil , lui est tombée sur le
pied & y est entrée assez avant. Heureusement
la blessure n'est pas dangereuse ; elle empêchera
seulement ce Prince d'exercer sa Compagnie de
quelque tems.

Du 5 Juillet.

L'Académie Royale des Sciences de cette Ville
a proposé pour sujet du Prix de l'année 1769 la
question suivante : *De quelle manière un Pays
qui a peu de Cultivateurs peut-il tirer le plus grand
avantage d'un petit nombre de ses habitans ? & pour
sujet du Prix de 1770 d'indiquer quels sont les
moyens qu'on doit employer pour l'encouragement
de l'Agriculture , relativement à la situation pré-
sente de la Suède.*

De Vienne, le 8 Juin 1768.

Des Lettres de Trieste nous ont appris que l'Abbé Winkelmann y a péri d'une manière tragique ; il avoit passé quelque tems à Vienne où l'Impératrice Reine lui avoit fait présent de trois Médailles d'or, dont l'une représentoit la tête de cette Princesse, & les deux autres, le feu Empereur & l'Empereur regnant ; elle y avoit joint une bourse de cent ducats. Ce savant Abbé, connu par plusieurs Ouvrages excellens sur les antiquités Grecques & Romaines, & particulièrement sur la Peinture & la Sculpture anciennes, retournoit à Rome, où depuis quelque tems il avoit fixé son séjour ; obligé de s'arrêter à Trieste, parce qu'il ne trouvoit point de vaisseau pour s'embarquer, un étranger qui logeoit dans la même auberge, s'étant attiré sa confiance, le pria de lui montrer ses Médailles, & saisissant le moment où l'Abbé Winkelmann ouvroit le coffre dans lequel elles étoient renfermées, il lui jetta par dessus la tête une corde à nœud coulant qui fut arrêtée par le menton. Voyant son coup manqué, l'étranger l'assassina à coups de couteau. On a sçu depuis que le meurtrier a été arrêté sur les frontières de la Carniole, qu'il s'appelle François Archangeli, & qu'il est né à Pistoye en Toscane.

De Lisbonne le 14 Juin 1768.

Le 9 de ce mois à 2 heures 24 minutes on ressentit un tremblement de terre accompagné d'un grand bruit souterrain ; il dura environ trente secondes. Il y eut un instant d'interruption entre les premières secousses dont la direction étoit du Nord-Est au Sud-Est. Les autres secousses ont eu la même direction, & à-peu-près la même vio-

208 MERCURE DE FRANCE.

lence. Elles ont cessé, non pas en s'affoiblissant peu-à-peu, mais subitement comme elles avoient commencé. Elles se sont fait sentir à plusieurs lieues de cette Ville, sur le Tage, & au-delà de ce fleuve; mais sans causer aucun dommage considérable.

Du 21 Juin.

Le Tribunal des Censeurs Royaux a fait brûler le 14 de ce mois par la main du bourreau deux Ouvrages composés en Langue Portugaise, intitulés *Lettre Apologétique du Jésuite Antoine Vieiro*, Ecrivain du siècle dernier, arrêté & puni dans le tems par le S. Office; c'est une satire violente contre l'Inquisition, dont on avoit eu l'adresse de surprendre l'Approbation. L'autre, *Vie du Saint Cordonnier Simon Gômès*, aussi par un Jésuite; on brûla en même tems deux autres Livres Latins, *Balatus ovium & vox turturis Portugallia gemens.*

De Rome le 22 Juin 1768.

On apprend que le Prélat Lante Gouverneur de Bénévent en est parti pour Terracine après avoir protesté contre l'invasion des troupes Napolitaines. Les habitans de la Ville ont témoigné beaucoup de joye en cette circonstance, & paroissent très-satisfaits du Prince de Saint-Sévère leur Gouverneur au nom du Roi de Naples. Les Jésuites qui résidoient à Bénévent ont été expulsés & escortés jusqu'aux frontières de l'Etat Ecclésiastique. On assure que les troupes Napolitaines feront aussi une descente dans l'Etat de Castro & de Ronfignore, & qu'elles s'en empareront au nom de Sa Majesté Sicilienne.

De Parme le 2 Juillet 1768.

L'Académie Royale des Beaux-Arts fondée ici

par le feu Infant Don Philippe, tint le 26 du mois dernier une assemblée publique à laquelle l'Infant assista *incognito*. M. le Baron de la Houze, Ministre Plénipotentiaire de France auprès de son Altesse Royale, ayant été nommé unanimement Académicien-Conseiller ayant voix, y prit place. On distribua ensuite les Prix de Peinture & d'Architecture, qui consistoient chacun en une Médaille d'or du poids de cinq onces; les dessins ne parurent pas dignes du prix proposé pour ce genre. La Séance fut terminée par un éloge du feu Comte de Caylus, Membre de cette Académie. On annonça en même-tems les Sujets du Prix qui seront distribués en 1769. Pour la Peinture : *Un tableau représentant la Campagne qu'arrose le Scamandre : ce fleuve doit être peint avec ses attributs sous la figure d'un homme irrité, s'efforçant d'arrêter par ses menaces la fureur d'Achille, qui pour venger la mort de Patrocle, après avoir porté le ravage parmi les Troyens, veut encore immoler dix des plus jeunes sur le tombeau de son ami.* Pour le dessin & bas-relief : *La tente d'Achille dans le Camp des Grecs : Achille y sera représenté, transportant avec deux de ses amis, sur un char à quatre roues, le corps d'Hector couvert d'un voile.* Pour désigner que l'action se passa pendant la nuit, on pourra joindre aux trois figures qui doivent entrer dans le dessin, celle d'un esclave tenant à la main un flambeau allumé. Pour l'Architecture : *Le plan, la façade & l'élevation d'un magnifique Reposoir pour le jour de la Fête-Dieu. Cette décoration d'ordre Corinthien, doit être exécutée en bois avec tous les reliefs, & se démonter & remonter aisément, pour servir chaque année dans le même endroit & pour la même occasion.*

De Londres le 1 Juillet 1768.

On a découvert dernièrement en Irlande, aux environs de la petite Ville de Clontarf, une riche mine d'argent. Ce métal dont on a déjà tiré plus de cent tonneaux, s'est trouvé à l'affinage d'une qualité parfaite.

La Compagnie des Indes a décidé d'employer à son service pendant le cours de l'année prochaine vingt-neuf vaisseaux.

Du 8 Juillet.

La Feuille du nouveau *North-Briton* publiée le 2 de ce mois ne dit rien du sieur Wilkes, mais rapporte le détail de la procédure faite contre l'un des publicateurs d'un N^o. de cette Feuille où l'on s'est servi d'expressions offensantes contre le Ministère en général, & le Lord Mansfield en particulier.

La Compagnie des Indes a tenu aujourd'hui une assemblée générale ; il y a eu de grands débats au sujet de la somme de trente mille laques de roupies que le Nabab Mehr Jaffier Alikan s'étoit engagé de payer à certaines personnes, en dédommagemens des pertes que leur avoient occasionnées les guerres du Pays. La Compagnie est actuellement en possession de cette somme déposée au Bengale ; mais elle veut en étuder le payement, sous prétexte que ces personnes faisoient dans ce Pays-là un Commerce illicite.

Les dernières Lettres de l'Amérique septentrionale portent que malgré les exhortations des Gouverneurs de Sa Majesté, les Colonies persistent dans le refus du payement des taxes qui ont été dernièrement imposées, & dans la résolution de supprimer l'importation des Marchandises de la Grande - Bretagne. On assure qu'aux

prochaines Séances du Parlement, plusieurs Membres proposeront des changemens considérables dans la maniere de percevoir les droits d'Accise.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

De Versailles, le 8 Juillet.

Le Roi est revenu de Marly le 6 avec Mesdames. Le Marquis de Noailles, nommé par Sa Majesté Envoyé & Ministre Plénipotentiaire en Basse Allemagne, a eu l'honneur d'être présenté au Roi en cette qualité le 3 de ce mois par le Duc de Choiseul Ministre & Secrétaire d'Etat ayant le département de la guerre & des affaires Etrangères.

Du 16 Juillet.

Le Roi accompagné de Monseigneur le Dauphin, de Monseigneur le Comte de Provence & de Monseigneur le Comte d'Artois, a fait le 13 de ce mois la revue des Mousquetaires de la garde. Le même jour l'Evêque de Mirepoix a prêté serment entre les mains de Sa Majesté.

De Paris, le 11 Juillet 1768.

On mande de Lyon que le 22 du mois dernier il y eut un concours à l'École Royale Vétérinaire de cette Ville. Les Elèves au nombre de quinze développerent avec méthode quelle doit être la structure du pied du cheval considéré extérieurement, ce qui en constitue la beauté, &c. Ils entrèrent ensuite dans le détail des moyens d'entretenir & de conserver cette partie, d'en corriger les défauts, &c.

Du 22 Juillet.

L'Abbé de Cambon , nommé dernièrement à l'Evêché de Mirepoix , fut sacré le 10 de ce mois dans l'Eglise des Capucins , par l'Archevêque de Toulouse , assisté de l'Evêque du Puy & de l'Evêque de Montpellier. L'Abbé de Crussol nommé à l'Evêché de la Rochelle , a été sacré le 17 dans la Chapelle de l'Archevêque , par l'Archevêque de Paris , assisté de l'Evêque d'Angers & de l'Evêque de Xaintes.

Depuis le premier de ce mois on a fait successivement dans les Eglises de Paris , des services solennels pour le repos de l'ame de la Reine: Le Curé & les Marguilliers de la Paroisse de saint Roch en firent un le 6 de ce mois ; l'Eglise & le portail étoient tendus de drap noir , parsemé d'écussions aux armes de la Reine ; il y avoit un magnifique Catafalque , placé sous une couronne attachée à la voute du Chœur ; la pompe & l'objet de la cérémonie y attirerent un concours prodigieux de personnes de tout rang & de tout état. Le 11 il en fut célébré un pareil dans l'Eglise Royale & Paroissiale de S. Germain l'Auxerrois ; la représentation étoit au milieu du Chœur sous un lit de parade que l'Eglise tient de la libéralité d'Anne d'Autriche. La musique de la Messe qui fut chantée étoit de la composition de l'Abbé Dugué. Huit prisonniers rachetés par la Paroisse , y assisterent avec un cierge à la main. Dans toutes les Villes du Royaume on a fait de semblables Services. Les Luthériens de Colmar ont signalé leur zèle dans cette occasion ; ils firent prononcer une Oraison Funébre de la Reine dans leur Temple qui étoit tendu de noir , & au

milieu duquel ils avoient élevé un Catafalque avec cette Inscription :

Plangite, Cives?

MARIA LECZINSKA

Franciæ Navarræque

Regina,

Dilectissimi Regum conjux,

Sapientissimi unica progenies,

Alterum Patriæ præsidium,

Christianissimi nominis decus,

Fidei, charitatis, patientiæ imago,

D. VIII. Cal. Julio A. R. S. M. DCC. LXVIII.

Viam calcavit lethi

XIII per Iustra :

Lumen columenque terrarum præstitit orbi.

Plangite, cives, iterùm plangite !

Optima vobis est abrepta mater ;

Exultate Cœlites,

Sancta vobis advolat Soror.

LOTÉRIES.

Le quatre-vingt dixième tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville s'est fait le 25 de Juin. Le lot de cinquante mille livres est échu au numéro 51394. Celui de vingt mille livres au numéro 51676. & les deux de dix mille aux numéros 47240 & 57443.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'est fait le 5 de Juillet. Les numéros sortis de la roue de fortune sont, 49, 44, 69, 27, 3.

M O R T S.

Félicité - Louise le Tellier de Montmirail , épouse de Louis-Alexandre - Céléste d'Aumont Duc de Villequier , Dame d'honneur de Mesdames , est morte à Paris le 14 Juin dans la trente-deuxième année de son âge.

Claude-François de Maillart , Marquis de Landreville , Lieutenant-Général des armées du Roi , ancien Chef de Brigade , Lieutenant des Gardes du Corps , & premier Gentilhomme de la Chambre du feu Roi de Pologne , Duc de Lorraine & de Bar , est mort le 11 Juin dans le Château de Landreville âgé de 75 ans.

Hélène Princesse de Courtenay , Veuve de Louis Bénigne de Beauffremont , Chevalier de la Toison d'Or , mere des Princes de Beauffremont & de Listenois , est morte à Paris le 29 du mois de Juin âgée de 79 ans. Elle est la dernière du nom & de la branche de l'illustre Maison de Courtenay.

Louis-Marie-Alexandre Comte de Polignac , de la Branche établie en Saintonge en 1200 , & Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Clermont-Prince , est mort à Paris le 14 Juillet dans la vingt-sixième année de son âge ; il avoit épousé en 1766 Demoiselle Constance-Gabrielle-Bonne-le-Vicomte de Romain , & a laissé de ce Mariage une fille âgée de 3 mois.

A P P R O B A T I O N .

J'AI lu , par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier , le volume du Mercure d'Août 1768 , & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris , le 30 Juillet 1768.

GUIROY.

T A B L E.

P IÈCES FUGITIVES , en vers & en prose.	5
Au Prince Héritaire.	<i>Ibid.</i>
A M. Ch.	6
A M. le Chevalier de la Tremblaye.	<i>Ibid.</i>
A Madame de S. J.	7
A Madame D. . . par M. de VOLTAIRE.	<i>Ibid.</i>
Ode sur les Volcans.	8
Entretien entre Madète & Platon.	11
Fables Orientales. <i>Le Roi Pêcheur.</i>	17
<i>Le Visir déposé</i>	18
Vers à Madame sur l'étude de la Langue Ita- lienne.	19
Pensées Nocturnes.	20
Les Larmes de Milton.	24
L'Héroïsme du remords. Nouvelle Espagnole.	27
Vers à Madame la Marquise de Lemps.	49
Epigrammes.	50
Souper Philosophique chez M. André.	51
Explication des Enigmes.	59
Enigmes.	60
Logogryphe.	62
AIR de l'Opéra de Daphnis & Alcimadure.	64
NOUVELLES LITTÉRAIRES.	66
Les Amans désespérés.	<i>Ibid.</i>
Les Victimes , Poëme.	67
Le nouveau Père de Famille.	69
Discours sur les Belles-Lettres , &c.	74
Lettres sur les émeutes populaires , &c.	80
Principes sur la liberté du Commerce.	83
Description des maux de gorge.	84
Cours d'Ostéologie.	86
Eloge du Comte de Guereby.	87
L'Hermitage ; Romance.	91
Traité du Droit commun des Fiefs.	91

276 MERCURE DE FRANCE.

Amabelle, Poëme.	95
Doutes sur la vie & le regne de Richard III.	96
Essai sur la vie à venir des Brutes.	98
Essai sur le Patriotisme.	100
Syntagma Dissertationum.	101
L'utilité d'un Commerce libre aux Indes.	102
Vers sur la mort de la Reine.	104
ACADÉMIES.	108
Prix.	110
SPECTACLE.	115
Opera.	116
Comédie Française.	<i>Ibid.</i>
Vers à M. Sédaine.	126
Comédie Italienne.	<i>Ibid.</i>
ASTRONOMIE. Lettre, &c.	129
MÉDECINE. Causes des maladies de nerfs.	141
Remède contre le tremblement de nerfs.	146
CHIRURGIE.	147
Remède contre la migraine.	<i>Ibid.</i>
GRAVURE.	148
GÉOGRAPHIE.	150
ÉCRITURE.	<i>Ibid.</i>
MUSIQUE.	154
QUESTIONS.	155
Réponse à la question : <i>Quels sont les rapports entre la Musique & la Peinture?</i>	156
Distiques pour une salle de Spectacle.	163
Réflexions sur le genre larmoyant.	164
Lettre du Roi de P. à M. de V.	183
Stances sur le genre larmoyant.	184
Mépris de la mort.	187
ANECDOTES.	188
LETTRES - PATENTES, ARTS, &c.	192
FÊTE SÉCULAIRE.	199
Avis.	203
NOUVELLES POLITIQUES.	205

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue des Cordeliers.

2

JOURNAUX & LIVRES qui se trouvent
chez **LACOMBE**, Libraire, à Paris.

Ce Libraire se charge d'envoyer en Province les Livres, Estampes, Musiques, &c. aux particuliers qui lui marquent leurs intentions en lui faisant remettre d'avance les fonds nécessaires en argent, ou en effets à recevoir à Paris.

J O U R N A U X .

Pour lesquels on s'abonne, soit pour Paris, soit pour la Province, chez LACOMBE, Libraire.

Les Souscripteurs de Province sont priés de remettre leur argent à la Poste, avec une Lettre d'avis, & d'affranchir l'un & l'autre.

MERCURE DE FRANCE; il en paroît 16 vol. in-12 par an; l'abonnement est à Paris de 24 liv. Et pour la Province, port franc par la poste, 32 liv.
JOURNAL DES SÇAVANS, in 4^o ou in 12, 14 vol. à Paris. 16 liv.

Franc de port en Province. 20 l. 4 s.

ANNÉE LITTÉRAIRE, composée de quarante cahiers de trois feuilles chacun, à Paris, 24 liv. En Province, port franc par la Poste, 32 liv.

L'AVANT-COUREUR, feuille qui paroît le lundi de chaque semaine, & qui donne la notice des nouveautés des Sciences, des Arts libéraux & mécaniques, de l'Industrie & de la Littérature. L'abonnement, soit pour Paris, soit pour la Province, port franc par la poste, est de 12 liv.

- 2
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE, par M. l'Abbé Dinouart; il en paroît 14 vol. par an. L'abonnement pour Paris est de 9 liv. 16 sols.
 Et pour la Province, port franc par la poste, 14 l.
EPHÉMÉRIDES DU CITOYEN, ou bibliothèque raisonnée des Sciences morale & politique, *in-12*, 12 vol. par an. L'abonnement pour Paris est de 18 liv.
 Et pour la Province, port franc par la poste. 24 l.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, *in-12*, composé de 24 vol. par an, port franc par la poste, à Paris & en Province 33 liv. 12 s.
JOURNAL POLITIQUE, port franc par la poste à Paris & en Province 14 liv.
-

L I V R E S.

- DICTIONNAIRE** raisonné universel d'HISTOIRE NATURELLE, par M. Valmont de Bomare, nouvelle édition, 6 vol. *in-8°*. relié. 27 liv.
 Et en 4 vol. *in-4°*. relié. 48 liv.
DICTIONNAIRE de CHYMIE, par M. Macquer, 2 vol. *in-8°* reliés. 9 liv.
DICTIONNAIRE portatif des ARTS ET METIERS, 2 vol. *in-8°*. reliés. 9 liv.
DICTIONNAIRE de CHIRURGIE, 2 vol. *in-8°*. rel. 9 liv.
DICTIONNAIRE interprete de MATIÈRE MÉDICALE, &c. vol. *in-8°* d'environ 900 pages relié. 5 liv.
DICTIONNAIRE d'ANECDOTES, de traits caractéristiques & singuliers, saillies, bons mots & réparties ingénieuses, &c. 1 vol. *in-8°* relié. 4 liv. 10 s.
DICTIONNAIRE des PORTRAITS HISTORIQUES, anecdotes, & traits remarquables des hommes illustres, 3 vol. *in-8°* reliés. 15 liv.
DICTIONNAIRE ECCLÉSIASTIQUE & CANONIQUE, portatif, 2 vol. *in-8°* reliés. 9 liv.

- 3
- Dict. portatif de Jurisprudence & de pratique**,
 3 vol. *in-8°* reliés. 10 liv. 10 f.
- Dict. lyrique**, portatif, ou choix des plus jolies
 ariettes de tous les genres, disposées pour la
 voix & les instrumens, avec les paroles fran-
 çaises sous la musique, 2 vol. *in-8°*, 15 liv.
- Dict. typographique, historique & critique des**
livres rares, singuliers, estimés & recherchés,
avec les prix, 2 vol. *in-8°* reliés. 9 liv.
- Dict. historique**, par M. l'abbé Ladvocat, 2 vol.
in-8° reliés. 10 liv. 10 f.
- Dict. géographique de Vosgien**, revu par M. l'abbé
 Ladvocat, 2 vol. *in-8°*, nouv. édit. 4 liv. 10 f.
- Dict. de droit canonique**, par Durand de Mail-
 lane, 2 vol. *in-4°* reliés. 24 liv.
- Dict. de physique**, par le Pere Paulian, 3 vol.
in-4° brochés. 27 l.
- Dict. universel des fossiles propres & des fossiles**
accidentels, &c. *in-8°*, par M. Bertrand, relié.
 4 l. 10 f.
- Dict. anglois & françois, françois & anglois**,
in-8° relié. 10 liv.
- Dict. allemand & françois, & françois & alle-**
mand, *in-8°* relié. 6 l.
- *Idem in-4°* relié. 12 l.
- Dict. de droit & de pratiq.** 2 vol. *in-4°* relié. 20 l.
- Avis aux meres** qui veulent nourrir leurs en-
 fans, broché. 1 liv.
- Trois avis au peuple** sur le blé, la farine & le
 pain. 2 liv. 12 f.
- Almanach philosophique.** 1 liv. 4 f.
- Anecdotes de médecine**, *in-12* relié. 3 liv.
- Antropologie**, 2 vol. *in-12*, broché. 4 liv.
- *Idem in-4°* broché. 6 liv.
- Anatomie du corps humain**, par M. J. Prostevat;
in-4° relié. 12 liv.
- Almahide**, 8 vol. *in-8°*, reliés. 32 liv.
- a ij

- 4
- Le Botaniste François*, 2 vol. reliés. 5 liv.
- Le bon Fermier*, ou l'Ami des Laboureurs, in 12
broché. 2 liv.
- La bonne Fermiere*, broché. 1 liv. 16 s.
- Bocace Italien*, édit. de Londres, in-4°, br. 24 liv.
- Bibliothèque des jeunes négocians, par Jean La-
rue, 2 vol in 4° relié. 18 liv.
- La sainte Bible par le Cène, 2 vol in-fol. rel. 40 l.
- Catéch de Montpell. en lat. 6 vol. in-4°, br. 48 l.
- Celtiane*, ou les Amans séduits par leur vertu,
in 12, broché. 1 liv. 10 s.
- Le Citoyen déintéressé, 2 vol. in-8°, br. 4 l. 10 s.
- Commentaire des aphorismes de médecine d'Her-
man Boerhave*, par Wans-Wieten en fran-
çois, 2 vol. in-12, brochés. 4 liv.
- Conférence de Bornier, 2 vol. in-4°, reliés. 24 l.
- Controverse sur la religion chrétienne & celle des
Mahometans*, in-12, 1767, broché. 1 l. 16 s.
- Le Docteur Panfophe*, ou lettre de M. de Vol-
taire à M. Hume, in 12, broché. 12 s.
- LES DELASSEMENS CHAMPÊTRES, 2 vol. in-12
brochés. 4 liv.
- Disputationes ad morborum historiam & cura-
tionem, &c. Albertus Hallerus, 6 vol. in-4°,
reliés. 60 liv.
- Disputationes chirurgicæ selectæ, Albertus Hal-
lerus, 5 vol. in-4°, reliés. 50 liv.
- Dispensatorium Pharmaceuticum, in-4°, 2 vol.
brochés. 24 liv.
- Dissertation sur la littérature, 4 vol. in 8°. 6 liv.
- Elémens de pharmacie, théorique & pratique*, par
M. Beaumé, Maître Apothicaire de Paris,
1 vol. in 8°, grand papier, avec fig. relié. 6 liv.
- Examen des faits qui servent de fondement à la
religion chrétienne*, 3 vol. in-12, par M. l'abbé
François, reliés. 7 liv. 10 s.
- Essai sur les erreurs & superstitions anciennes &*

- modernes* ; nouvelle édition , augmentée ,
1767 , grand in-8° , relié. 5 liv.
- Elémens de philosophie rurale* , broché 2 liv.
- Essais sur l'art de la guerre* , avec cartes & plan-
ches , par M. le comte de Turpin , 2 vol. in-4° ,
brochés. 24 liv.
- Exposé succinct de la contestation de M. Rousseau*
avec M. Hume , in-12 , broché. 24 s.
- Essai sur l'hist. des belles-lettres* , 4 vol. rel. 12 liv.
- Entretien d'une ame pénitente* , in-12 broché. 2 liv.
- Les élémens de la médecine pratique* , par M.
Bouillet , in-4° , relié. 7 liv.
- Elém. de métaph. sacrée & profane* , in-8° br. 3 liv.
- Histoire naturelle de l'homme dans l'état de ma-
ladie* , in-8° , 2 vol. relié. 9 liv.
- Hist. des progrès de l'esprit humain dans les scien-
ces exactes* , & dans les arts qui en dépendent ;
&c. par M. Saverien , grand in-8° relié. 5 liv.
- Hist. de Christine* , Reine de Suede , in-12 , relié.
2 liv. 10 s.
- Hist. de la prédication* , 1 vol. in-12. rel. 2 liv. 10 s.
- Hist. des Empereurs* , 12 vol. reliés in-12. 36 l.
- Hist. du bas Empire* , 10 vol. reliés. 30 liv.
- Hist. eccléf. de Racine* , 15 vol. in-12, relié. 48 liv.
- in-4° , 13 vol. 130 liv.
- Hist. de France de Vely* , 18 vol. reliés , in-12.
54 liv.
- Hist. moderne* , 12 vol. reliés , in-12. 36 liv.
- Hist. de Lucie Weller* , 2 vol. in-12 , broché. 4 liv.
- Hist. des révolutions de Florence sous les Medicis* ,
3 vol. in-12 reliés. 7 liv. 10 s.
- Hist. de l'Afrique (nouvelle) françoise* , 2 vol.
in-12 , reliés. 6 liv.
- Hist. de l'empire ottoman* , in-4° , relié. 9 liv.
- Hist. des navigations aux terres Australes* , 2 vol.
in-4° , reliés. 24 liv.

- Hist. navale d'Angleterre, 3 vol. in-4°. rel. 27 liv.
Mélanges intéressans & curieux, contenant l'histoire naturelle, morale, civile & politique de l'Asie, de l'Afrique & des terres Polaires, par M. Rousselot de Surgy, 1766, 10 vol. in-12, reliés. 25 liv.
Mém. de Mlle de Valcourt, 2 vol. broc. 2 liv. 8 s.
Médecine rurale & pratique, rel. in-12. 2 l. 10 s.
Henry IV, ou la réduction de Paris, poème en trois actes. 1 liv. 4 s.
Manuel de chymie, par M. Beaumé, nouvelle édition augmentée, in-12, relié. 2 liv. 10 s.
Manuel lexique, par M. l'abbé Prevôt, 2 vol. in-8°, reliés. 9 liv.
Manuel harmonique, &c. par M. Dubreuil, maître de clavecin, in-8°; .1767, broché. 1 liv. 16 s.
Mémoires militaires, & voyages du Pere de Singlande, 2 vol. in-12, 1766, broc. 2 l. 10 s.
Mémoire sur l'administration des finances d'Angleterre, in-4°, broché. 6 liv.
Maladies des gens de mer, par M. Poissonnier, in-8°, relié. 5 liv.
 Monades de Leibnitz, in-4°, broché. 9 liv.
 Mémoire sur le safran, in-8°, broché. 1 liv. 4 s.
Notes sur la lettre de M. de Voltaire, br. 9 sols.
Oeuvres dramatiques, avec des observations, par M. Marin, in-8°, broché. 2 liv.
Octave ou le jeune Pompée, ou le Triumvirat, avec des notes & des morceaux historiques, 1 vol. in-8°, broché. 1 liv. 16 s.
 Les Œuvres de Rousseau, in-12, petit format, 5 vol. reliés. 10 liv.
 Les Œuvres de M. d'Héricourt, 4 vol. in-4°, reliés. 40 liv.
Observations sur la mouture des bleds, & sur leur produit. 10 s.
La poétique de M. de Voltaire, 2 part. en un

- grand in-8°, relié. 5 liv.
- Pensées & réflexions morales*, nouv. édit. revue & augmentée, broché. 1 liv. 10 s.
- Polypes d'eau douce*, ou lettre de M. Romé de l'Isle à M. Bertrand, &c. broché. 12 s.
- La passion de notre Seigneur Jesus-Christ*, mise en vers & en dialogues, in-8°, broché. 12 s.
- Richardet*, poème héroï-comique, en 12 chants, dans le goût de l'Arioste, 1 vol. grand in-8°, relié. 5 liv.
- Les Scythes*, tragédie de M. de Voltaire, nouv. édition, in-8°, broché. 1 l. 10 s.
- Syphilis, ou le mal vénérien*, poème latin de Jérôme Fracastor, avec la traduction en françois & des notes, 1 vol. in-8° broché. 1 l. 10 s.
- La Sechia Rapita*, 2 vol. in-8° reliés. 36 liv.
- Table des monnoies courantes dans les quatre parties du monde*, brochés. 1 l. 4 s.
- Traité de toutes les coliques*, in-12, 1767, broché. 1 liv. 10 s.
- Traité des principaux objets de médecine*, 2 vol. in-12, reliés. 5 liv.
- Théorie du plaisir*, 1 vol. broché. 1 liv. 16 s.
- Traité des jacinthes*, broché. 1 liv. 4 s.
- Traité des tulipes*, broché. 1 liv. 10 s.
- Traité des renoncules*, broché. 2 liv.
- Recueil de divers traités sur l'histoire naturelle de la terre & des fossiles*, in-4°, broché. 9 liv.
- Virgile d'Annibal Carré*, 2 vol. in-8°, reliés. 36 l.

OUVRAGES sous presse & qui doivent paroître incessamment.

- Supplément pour la première édition du dictionnaire d'histoire naturelle*, volume in-8°.
- Histoire du Patriotisme François*, ou nouvelle histoire de France, dans laquelle on s'est

principalement attaché à décrire les traits de patriotisme qui ont illustré nos Rois, la Noblesse & le Peuple François, depuis l'origine de la monarchie, jusqu'à nos jours, 6 vol. in-12.

Variétés littéraires, ou choix de morceaux intéressans & curieux, concernant les sciences, les arts & la littérature, 4 vol. in-12.

Dictionnaire de *l'élocution française*, contenant les règles & les exemples de la grammaire, de l'éloquence & de la poésie, 2 vol. in-8°.

Histoire littéraire des *Femmes Françaises*, contenant une analyse raisonnée de leurs ouvrages, &c. 5 vol. grand in-8°.

Histoire des *théâtres de la Comédie Italienne & de l'Opéra-comique*, depuis leur établissement en France jusqu'à nos jours, avec l'analyse raisonnée, & l'histoire anecdotique de ces théâtres, 6 vol. in-12.

Les *Nuits parisiennes*, ou recueil de traits singuliers, d'anecdotes, de pensées, &c. 2 vol. in-8°.

Les *deux âges du goût & du génie*, ou les efforts & les progrès du goût & du génie dans les sciences, les arts & la littérature, sous les régnes de Louis XIV & de Louis XV, vol. grand in-8°.

Nouvelles recherches sur les êtres microscopiques, & sur la génération des corps organisés, vol. grand in-8°, avec figures.

Dictionnaire de la *géographie ancienne*, vol. in-8°.